

CREDOC

PERCEPTION ET METHODES D'APPROCHE

DE LA NOTION DE QUALITE DE VIE

CASTRO Henriette, FENELON Jean-Pierre, HOUZEL Yvette

Sou1980-2187

*Compte rendu de fin d'étude  
d'une recherche financée  
par le C.O.R.D.E.S.*

*Subvention : n° 4232*

*Décision d'aide : n° 14/78*

Perception et méthodes  
d'approche de la notion de qualité  
de vie / H. Castro, J-P. Fenrelon,  
Y. Houzel. (Déc. 1980).



*Le présent document constitue le rapport scientifique d'une recherche financée par le C.O.R.D.E.S. (subvention n° 4232). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs.*

*Le présent rapport est microfiché au Centre de Documentation de Sciences Humaines du C.N.R.S. Toute autre reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord des auteurs.*

7

**CREDOC  
BIBLIOTHÈQUE**

204  
F. 1  
100

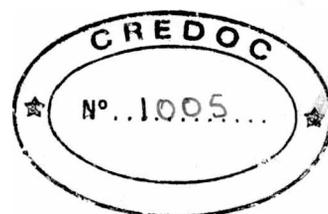
**CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE**

142, rue du Chevaleret - 75634 PARIS CEDEX 13 - TEL. 584.14.20

**PERCEPTION ET METHODES D'APPROCHE**

**DE LA NOTION DE QUALITE DE VIE**

**CASTRO Henriette, FENELON Jean-Pierre, HOUZEL Yvette**



*Compte rendu de fin d'étude  
d'une recherche financée  
par le C.O.R.D.E.S.*

*Subvention : n° 4232*

*Décision d'aide : n° 14/78*

*Le présent document constitue le rapport scientifique d'une recherche financée par le C.O.R.D.E.S. (subvention n° 4232). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs.*

*Le présent rapport est microfiché au Centre de Documentation de Sciences Humaines du C.N.R.S.  
Toute autre reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord des auteurs.*

- SOMMAIRE -

	<i>Pages</i>
RÉSUMÉ .....	III
INTRODUCTION .....	1
1. Cadre de la recherche .....	2
a) <i>Problématique</i> .....	3
b) <i>Les étapes</i> .....	5
2. Situation du thème .....	6
I. ANALYSES SECONDAIRES .....	15
1. La démarche .....	15
a) <i>Les enquêtes ré-exploitées</i> .....	15
b) <i>Méthode</i> .....	16
c) <i>Le corpus</i> .....	18
2. Application de la démarche : ses premiers résultats .....	20
a) <i>Enquête Progression Sociale</i> .....	21
b) <i>L'enquête OSCE 1977 : Situation et Perception des Français         en matière de Logement et de Santé</i> .....	31
c) <i>L'enquête 1978-1979 sur les Situations et Perceptions         Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie         des Français</i> .....	37
II. UNE EXPLOITATION ORIGINALE : LES LETTRES T .....	49
1. Présentation du corpus .....	49
2. Les lettres .....	51
3. Les auteurs des lettres .....	64

III. LES ENTRETIENS .....	67
1. La démarche .....	67
a) <i>Origine du choix du corpus</i> .....	67
b) <i>Inversion de la perspective</i> .....	68
c) <i>Corpus et méthode d'observation</i> .....	69
2. Contraction des textes .....	70
3. Analyse lexicale .....	84
a) <i>L'axe confessionnel/parti politique</i> .....	92
b) <i>L'axe syndicats/parti politique</i> .....	93
c) <i>Un axe particulier</i> .....	93
4. Essai de synthèse .....	94
CONCLUSION .....	97
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE .....	103
ANNEXE 2 : GRAPHIQUE 3 .....	115

- RÉSUMÉ -

La présente recherche sur la qualité de la vie utilise d'abord, comme matériaux essentiels, trois enquêtes CREDOC consacrées à d'autres thèmes, mais dont l'analyse secondaire permet de tirer des éléments qui orientent la réflexion vers la qualité de la vie.

Il s'est agi de déterminer des indicateurs résumant les opinions des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.

Dans un second stade, des lettres envoyées par les enquêtés au terme de l'enquête "Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français" 1978, ont été observées, analysées et décrites.

En troisième lieu, quatorze entretiens ont été menés avec des interlocuteurs choisis par des organisations représentatives de l'opinion française, organisations sociales, professionnelles, religieuses, philosophiques, et les quatre plus grands partis politiques.

Après la présentation du thème, et le rappel sommaire des principaux travaux sur la question, les auteurs reprennent les trois enquêtes ré-exploitées, l'enquête "Progression Sociale", l'enquête "Santé-Logement OSCE 1977", et l'enquête "Aspirations". Pour cette ré-exploitation ils ont repris, enquête par enquête, toutes les mentions des enquêteurs non conformes au codage préalable, et donc non codées. Les traits communs de ces hors codes ont été mis en évidence à travers trois catégories qui permettent de les classer : le renforcement, la justification, l'auto-explication. Il s'avère, lorsqu'on recherche les caractéristiques des individus, qui provoquent chez les enquêteurs la mention des hors codes, que ces enquêtés sont une sous-population particulière des échantillons globaux.

Cette sous-population donne l'image des enquêtés dont habituellement on parle peu ou pas, ceux qui sont les plus démunis, ceux dont l'instruction a été la moins poussée, bref, les moins favorisés. Les deux cent soixante neuf lettres émanant d'individus ayant fait l'objet de la troisième enquête constituent un corpus original, classé en quatre séries : les difficultés des enquêtés face à la Société et aux Institutions ; les compléments détaillés aux questions de l'enquête ; les éléments biographiques personnels, ayant parfois une portée historique ; enfin les prises de position, positives ou négatives, vis-à-vis du questionnaire lui-même. Une des lettres pourrait les résumer toutes : *"Qu'entend-on par "vivre" ? Est-ce juste se nourrir et s'habiller avec des vêtements de travail ? Vivre, est-ce aussi se nourrir, s'habiller normalement, correctement, avoir sa voiture, un logement, aller de temps en temps aux sports, aux spectacles ... ?"*

De ces lettres, comme des ré-exploitations, se dégage une description de la qualité de la vie à travers la mention des manques, des carences, qui sert de support aux personnes enquêtées pour s'exprimer, par delà les questionnaires.

En ce qui concerne les entretiens, il s'agit d'une inversion de la perspective par rapport aux sondages. Les interlocuteurs, désignés par leurs institutions aux multiples appartenances idéologiques, ont expliqué ce qu'était pour eux la qualité de la vie ; pour en rendre compte, une analyse thématique et lexicale de ces entretiens a été conduite.

Cette analyse précède une synthèse en forme de conclusion qui porte sur l'usage du vocable "qualité de vie" et la manière dont il est intégré dans les divers corpus. L'efficacité et la fiabilité de cette manière d'aborder le thème sont mises en relief.

## - INTRODUCTION -

Le projet de recherche soumis au CORDES se proposait de porter sur la perception de la qualité de la vie par les individus. Il se voulait aussi vigilant que possible sur la méthode d'approche de la notion même de "qualité de la vie". On indiquait alors, "la qualité de la vie apparaît comme l'opposé de l'accumulation de biens matériels, comme son dépassement ou sa mutation... Il s'agirait de savoir dans quelle mesure cette notion peut être un outil opératoire qui favorise l'approche des conditions de vie des individus en en débordant l'examen strictement matériel... C'est par un essai de repérage du mode de diffusion de sa perception dans la population, de la mesure de sa dérive le long de l'échelle sociale, que le problème sera abordé dans cette étude."<sup>1</sup>

Le Comité Scientifique du CORDES recommandait dans ses conclusions de privilégier "l'analyse secondaire des réponses aux questions d'enquêtes extensives portant sur les dimensions intervenant dans la définition de la qualité de la vie : logement, santé, etc...", fut-ce au détriment d'une "réflexion sur le contenu et les modalités de perception de (cette) notion telle qu'elle apparaît dans les textes administratifs" qui aurait rendu la recherche plus coûteuse. Nous nous sommes efforcés de travailler dans cette perspective mais nous en traçons d'abord les limites.

---

<sup>1</sup> Objectif général de la recherche. Page 1, Janvier 1978.

. Elle est une fraction de l'ensemble des travaux économiques et sociaux portant sur le même objet<sup>1</sup> - travaux sur les modes de vie, les aspirations, les conditions de vie - son sens, comme sa portée, leur sont redevables.

. La recherche de solutions aux questions posées dans le projet est, en soi, processus ; ainsi, l'évaluation du caractère opératoire de la notion de qualité de la vie, pour apprécier les conditions de vie des individus, va impliquer des précisions, voire des informations sur cette appréciation, mais elle entraînera du même coup de nouvelles interrogations.

. Enfin, la complexité du corpus, des corpus, devrait-on dire, auxquels nous nous sommes confrontés nous contraint à faire des choix, parmi lesquels les vagues d'enquêtes soumises aux exploitations secondaires, ou le type d'entretiens que nous avons recueilli.

Par conséquent, ce rapport constitue un moment d'une démarche, et les réflexions, qui en découlent, nécessiteront un approfondissement. Il faut bien, pourtant, marquer les étapes ; ce rapport est l'une d'elles. Il n'a pas d'autre ambition.

## 1. Cadre de la recherche

Toute une série de réflexions sur les conditions de vie, les modes de vie, se poursuivent au CREDOC depuis plusieurs années. Elles prennent souvent appui sur des enquêtes mises au point et analysées au sein même du centre. Nous nous sommes, nous-mêmes, attachés à ces préoccupations, tant pour perfectionner l'observation, que pour améliorer les méthodes de travail.

---

<sup>1</sup> On donne en annexe l'état des travaux récents sur le sujet étudié, et les méthodes d'approche.

Les difficultés qui se posent sont de plusieurs types :

Si des méthodes relativement efficaces ont été mises au point pour évaluer le niveau de vie, on doute que la mesure matérielle des biens détenus par les individus (par exemple des taux de possession) puisse permettre de décrire et d'analyser de façon suffisante les conditions de vie.

On est alors conduit à faire l'hypothèse que des attitudes, l'expression d'opinions, le degré de satisfaction d'une situation donnée (logement, santé, cadre de vie...) aideront à éclairer le problème. Reste cependant à connaître la signification de ces nouvelles variables, or on est peu à même d'en apprécier la pertinence.

Enfin, la formulation de questions portant sur ces thèmes a une influence non négligeable sur le type de réponse qu'elle entraîne; les questions ne sont pas neutres et on n'ignore pas que la réponse est sérieusement induite par la question. Tous ces éléments aident à cadrer le champ étudié.

a) *Problématique* :

De ces difficultés découlent à la fois notre problématique et le travail entrepris pour avancer vers la solution de ces questions. Le plus souvent, les problèmes rencontrés dans le domaine du concret : fabriquer une enquête et dépouiller des résultats, sont résolus empiriquement, faute d'avoir le temps, ou les moyens nécessaires pour prendre du champ. Elles constituent des réponses au "coup par coup".

Le financement de ce travail par le CORDES a permis de tenter une autre démarche. Nous avons choisi d'aborder ces questions, non pas directement, en posant le problème méthodologique de la qualité d'enquête, mais par l'intermédiaire d'un thème, qui rarement explicite, est souvent sous-jacent à la plupart de ces enquêtes : celui de la qualité de la vie.

En choisissant le détour par un thème, si controversé soit-il, nous avons pensé qu'il serait possible de prêter plus d'attention à ce que disent les personnes enquêtées, lorsqu'on les interroge. Nous avons présumé que ces enquêtes sont porteuses d'un "autre chose" qu'on saurait mettre à jour, en les regardant différemment.

Cette approche, doit permettre de saisir mieux ce qu'on laisse de côté dans un dépouillement classique. A charge d'évaluer ensuite la rentabilité de l'opération !

Une enquête est construite pour que toutes les catégories d'enquêtés soient placées, face à l'enquête, dans les mêmes conditions. Les résultats sont exploités selon les mêmes critères, c'est le principe du dépouillement statistique. Un thème, fut-ce celui de la qualité de la vie, doit être abordé de sorte qu'il soit perçu de façon univoque, par chacun, pour que les réponses soient comparables et agrégeables. C'est en obéissant à un tel modèle implicite que des moyennes sont calculées (sur le logement, la santé, le travail et l'environnement, par exemple). Sans doute, ces résultats sont bien le produit des enquêtes, mais ne peut-on en obtenir que ces résultats ? Elles produisent aussi "autre chose" que ce travail, essentiellement, devra rendre visible.

Pour nous aider à progresser dans ces réflexions, nous avons bénéficié de la mise en place de l'opération de la Division Aspirations du CREDOC. Celle-ci est un ensemble d'enquêtes qui porte sur "les situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français". Son propos principal "est le repérage en niveau, évolution et structure d'un ensemble d'indicateurs, objectifs et subjectifs décrivant et résumant les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie". Il s'agit d'une enquête qui est répétée pendant trois ans.

Nous avons participé à la réalisation de cette opération. Mais évidemment nous sommes seuls responsables des éléments qui en ont été extraits pour ce rapport. Ils n'engagent pas la Division Aspirations.

Ce cadrage défini, abordons le travail proprement dit, et ses objectifs concrets.

b) *Les étapes :*

Le premier objectif a été de voir, au travers du thème choisi, la qualité de la vie, ce que le chiffrage des enquêtes n'a pas pris en compte, comme les notations portées par les enquêteurs en surcharge des grilles préco-dées imposées par les questionnaires. C'est ce que nous appelons "les exploita-tions secondaires d'enquêtes déjà réalisées". [chapitre I ].

Dans ces ré-exploitations, il s'agissait de déterminer les seuils en deça desquels la qualité de la vie émergeait ; ceci a amené nécessairement à rechercher les caractéristiques sociales et matérielles des individus pour savoir si cette notion de qualité de vie apparaissait indépendamment, ou non, de critères sociaux habituels. Cette démarche n'est pas neuve ; c'est la même qui conduit à vouloir toujours fonder les questions subjectives sur un référent objectif, les questions spécifiques sur un cadre normalisé, qu'il soit socio-administratif ou économique. Dans ce processus, on cherche à valider ce qui est recueilli, par des informations tangibles, pour évacuer, autant que faire se peut, l'excès de subjectivité du chercheur.

Le deuxième objectif a été d'étudier un matériel original issu de la première vague de l'enquête Aspirations, c'est-à-dire les lettres que les per-sonnes enquêtées ont adressé au CREDOC pour transmettre ce qui leur paraissait digne d'intérêt [chapitre II]. A partir de ce corpus particulier, qui n'était pas induit par une question portant sur la qualité de la vie, mais suggérait d'évoquer ce qui avait pu manquer dans l'enquête, les thèmes dominants expri-més ont été étudiés. Ce matériel particulier a permis de réfléchir sur ce que l'enquête n'avait pu transmettre par la seule donnée des résultats statistiques.

Parallèlement, nous avons pu cadrer les auteurs des lettres sur l'ensemble de l'échantillon enquêté. Ainsi connaissons-nous ces correspondants par leurs caractéristiques spécifiques dans l'enquête, et par le contenu des documents qu'ils ont adressés. Il s'agit là d'une condition exceptionnelle d'observation de personnes soumises à enquêtes.

Le troisième et dernier point de ce travail a consisté à analyser des entretiens réalisés sur le thème de la qualité de la vie auprès de personnes soigneusement sélectionnées.

Ces entretiens ont été examinés pour établir s'il y avait, ou non, un lien entre un discours "sur" la qualité de la vie, enregistré dans des conditions précises, et ce que, au terme de ce travail, nous aimerions appeler le discours "de" la qualité de la vie, c'est-à-dire celui qui provient directement des personnes soumises aux enquêtes.

La poursuite de ces trois objectifs, qui prend appui sur cette notion polysémique qu'est la qualité de la vie, notion sans frontière établie, ne prend pas fin avec ce rapport. Les pages qui suivent mettent en évidence que la qualité de la vie se profile souvent derrière les conditions de vie. Par retombée, nous serons d'autant plus conduits à nous poser des questions de méthode pour approcher, au mieux, une description précise de la société que nous observons. Il apparaît alors indispensable de commencer l'essentiel de ce rapport par la situation du sujet au sein de travaux récents qui ont servi de guide.

## 2. Situation du thème

Sur le thème de la qualité de la vie, de nombreux travaux ont été publiés depuis plus de dix ans, en France comme à l'étranger<sup>1</sup>. Au CREDOC même en 1977, P. ROZENBLATT a fait paraître une étude : "émergence et dynamique de la notion de qualité de la vie" pour le compte du Ministère de l'Industrie. Dans cette étude, il traçait le fil historique du développement de la notion et de sa situation au travers du développement capitaliste industriel de la deuxième moitié des années 1970, caractérisée par la crise. Il s'agissait-là d'une interprétation socio-économique fondée sur l'observation d'un discours dominant que P. ROZENBLATT avait repéré dans les médias, comme chez des interlocuteurs qu'il avait rencontrés, notamment administratifs et patronaux.

---

<sup>1</sup> On trouvera en annexe 1 une bibliographie des travaux récents portant sur ces questions.

Du même moment date un important travail de recherche mené par M. DURAND et Y. HARFF<sup>1</sup> dans le cadre du Centre de Recherches en Sciences Sociales du Travail, de Paris-Sud. Selon ces deux chercheurs, pour saisir le sens des mots nouveaux<sup>2</sup> apparus, parmi lesquels celui de la qualité de la vie, et pour saisir leur portée sociologique, "il faut considérer que leur apparition est en elle-même un phénomène social". Selon la même hypothèse, leur évolution, leur histoire linguistique et sociale, seront révélatrices de faits sociaux. Elles estiment que "la difficulté bien connue de définir la qualité de la vie ne vient pas de ce que c'est un idéal subjectif et, comme tous les mythes, un idéal jamais atteint, elle vient essentiellement de ce que la qualité de la vie ne se définit pas par un contenu mais par ce qu'elle combat, par ce à quoi elle s'oppose. L'importance sociale qu'elle prend est à la mesure des menaces perçues"<sup>3</sup>. Un peu de la même façon, Bertrand de JOUVENEL disait<sup>4</sup> "c'est la conscience des nuisances qui a contribué à mettre l'environnement à la mode".

Elles réfléchissent ensuite sur le meilleur moyen d'appréhender cette qualité de la vie, par des indicateurs objectifs<sup>5</sup> de bien-être ou par des mesures subjectives. Leur scepticisme est profond dans les deux cas ; elles admettent malgré tout que "la méthode objective est peut-être moins mauvaise parce que moins trompeuse". Elles considèrent qu'il y a une forte corrélation entre la position sociale des groupes étudiés et l'intérêt pour un changement dans la qualité de la vie, et elles ont cherché à savoir "si ce mouvement de mobilisation sur la qualité de la vie était susceptible de gagner des couches sociales qui représentent des forces sociales déjà organisées".

---

<sup>1</sup> Michèle DURAND, Yvette HARFF.- *La qualité de la vie - mouvement écologique, mouvement ouvrier.* - Paris La Haye, Mouton, 1977.

<sup>2</sup> [Mots nouveaux : environnement, cadre de vie, qualité de la vie, nuisances, substrats de nouveaux concepts et de nouvelles perceptions sociales].

<sup>3</sup> Le club de Rome a incorporé la qualité de la vie comme une variable mesurable à côté des taux de pollution et des taux d'investissement. Les auteurs précisent cependant qu'il s'agit d'un modèle sommaire exigeant encore des recherches.

<sup>4</sup> In *Analyse et Prévision*, Septembre 1970.

<sup>5</sup> Franck M. ANDREWS.- "Social Indicators of Perceived Life Quality" - *Communication au 8ème congrès de sociologie - Toronto 1974.* - Institute for Social Research, University of Michigan.

Ainsi, elles ont finalement retenu les organisations syndicales comme lieu d'étude, et constaté, au terme de leur travail, que ce thème de la qualité de la vie était, à la fois, source de conflits idéologiques, et prise en charge d'une autre vision de l'existence, passées dans la conscience collective. De leur point de vue, ce passage s'est opéré par l'activité du mouvement écologique mais aussi par l'intégration d'une revendication de la qualité de la vie dans une stratégie du changement social.

Cette approche se retrouve synthétiquement exprimée par CHOMBARD de LAUWE qui conclut "Transformations de l'Environnement, des Aspirations et des Valeurs"<sup>1</sup> par "Dans les pays capitalistes d'Europe, où les oppositions de classes, sous leur forme classique, gardent leur vigueur, l'accent mis sur la croissance, la concurrence, la productivité, a fait croire à certains que le progrès technique et la transformation de l'environnement apporteraient des solutions aux problèmes des rapports sociaux. Dans cette perspective, une idéologie de la croissance et une morale du profit se sont développées en contradiction avec la conception du travail et de la sécurité de l'emploi dans la classe ouvrière, accusée alors de passéisme par les groupes technocrates dominants. Les tendances nouvelles, s'exprimant dans les slogans relatifs à la qualité de la vie et à la défense de l'environnement, font apparaître un début de prise de conscience des contradictions du système dans les milieux bourgeois, mais n'abordent pas les vrais problèmes qui sont finalement politiques".

Enfin, sur ce thème de la qualité de la vie, l'ouvrage de DAGNAUD<sup>2</sup> nous paraît le plus critique. Sans entrer dans les nuances, DAGNAUD ne cherche pas à approfondir ce que recouvre ce thème, mais à le mettre en cause, en raison même de son caractère idéologique marqué du côté du pouvoir et du monde technocratique. Elle appuie sa thèse sur une observation attentive de la politique urbaine en France, fondée sur un recensement des discours sur l'urbain.

---

<sup>1</sup> CHOMBARD de LAUWE (P.H.).- *Transformations de l'Environnement, des Aspirations et des Valeurs.*- Paris, Editions du CNRS, 1976.

<sup>2</sup> Monique DAGNAUD.- *Le mythe de la qualité de la vie et la politique urbaine en France.*- Paris, Mouton, 1978.

Ces discours<sup>1</sup> proviennent de trois sources : "agents sociaux appartenant à l'élite de l'administration et à l'élite politique", "un rassemblement de textes sur l'aménagement et l'urbanisme publiés dans l'appareil d'Etat ..." et une part importante des écrits produits sur la question urbaine dans les appareils du Parti Communiste, du Parti Socialiste et du Parti Socialiste Unifié. Ces derniers ont été confrontés avec des textes publiés sur la politique urbaine au sein du CNPF, et des syndicats CGT et CFDT.

Son étude la conduit à énoncer que la qualité de la vie est à l'origine du "projet social" qui anime les actions de la technocratie et la font s'affronter essentiellement aux problèmes urbains : "ceux-ci désignant<sup>2</sup>... l'ensemble des processus qui structurent l'espace et sont articulés à la reproduction simple et élargie de la force de travail".

L'auteur repère, dans le cadre urbain, l'un des creusets des mouvements sociaux en France, de par les affrontements des couches sociales qui s'y produisent. Elle démontre que ce sujet est "porté au front du combat idéologique par la classe dominante en quête d'un appui auprès de la nouvelle et petite bourgeoisie" et résume ainsi la situation qu'elle perçoit : "d'une part, à travers l'idéologie urbaine, la bourgeoisie urbaine subvertit la nouvelle petite bourgeoisie, en l'attirant, dans les termes posés par elle, sur un terrain qui permet à celle-ci à la fois de s'exprimer et de marquer sa différence par rapport au prolétariat ; de l'autre, l'urbain est le domaine où peut s'exercer de façon privilégiée une large alliance de classes anticapitalistes, où se retrouveront unis sur un même front, celui de leurs conditions quotidiennes de vie, prolétariat et nouvelle petite bourgeoisie". Mais selon DAGNAUD, dans la réalité, cette question "demeure un champ d'intervention privilégié de la classe dominante en France sans doute en l'absence d'un contre projet résolu qui lui serait opposé par les classes dominées". L'auteur n'en insiste pas moins sur le caractère dialectique du phénomène. Elle y voit "la trame des rapports sociaux dans laquelle apparaît une revendication que l'idéologie a dénommée "qualité de la vie" [que, pour sa part, elle relève] "comme l'élévation et la diversification des exigences populaires dans tous les domaines de la vie sociale, et sur une base de classe ". "Que la bourgeoisie

---

<sup>1</sup> Les documents utilisés sont datés des années 1973 à 1975.

<sup>2</sup> [Dans la société française].

découvre soudainement une exigence de "qualité de vie" émanant des classes dominées [l']incite à ironiser : étant donné la réalité de leurs conditions d'existence, il serait curieux que les classes dominées, dans leur combat pour l'émancipation, ne luttent pas pour la "qualité de leur vie", encore faut-il savoir de quoi il ressort".

Pour l'auteur, deux conclusions s'imposent ; d'une part "la qualité de la vie" est, avant tout, une revendication concernant les classes dominées, d'autre part "une analyse qui conditionnerait l'émergence de ces nouveaux conflits sociaux au seul rapport d'aliénation, même si cet aspect est ressenti en priorité, sans l'articuler au rapport d'exploitation, risque de cautionner l'idéologie dominante qui précisément accrédite l'idée d'une prépondérance du qualitatif sur le quantitatif dans le traitement des problèmes sociaux, comme si dans le miracle évolutionniste d'une société ayant évacué la question de la rareté, seuls demeuraient à résoudre l'aménagement d'une qualité des conditions de vie et de travail et la réconciliation (sous l'égide de l'abondance) des agents sociaux". Il paraît difficile d'être plus critique.

Hormis ces publications traitant du thème de la qualité de la vie, plusieurs travaux récents portent sur les méthodes, et les précautions à mettre en oeuvre lorsqu'on se préoccupe d'aborder les questions psychosociales, champ dans lequel s'insère cette étude de la qualité de la vie. Mais, que les travaux soient orientés davantage vers les thèmes traités, ou vers les méthodes de traitement, les uns et les autres participent d'une préoccupation commune : en savoir plus sur la société en prêtant le moins possible le flanc à la critique [cf. bibliographie, paragraphe "enquêtes, sondages et analyse de contenu, méthodes et critiques].

Aussi trouve-t-on des travaux favorables aux méthodes d'enquêtes, parmi lesquels notamment ceux de R. GHIGLIONE et B. MATALON<sup>1</sup>, dans "Les enquêtes sociologiques - Théorie et Pratique". Sans perdre de vue les causes de difficultés déjà évoquées, et bien d'autres non mentionnées, ils posent la critique comme admise et fondée, mais font leur la difficile situation de

---

<sup>1</sup> Adolphe GHIGLIONE, Benjamin MATALON.- *Les enquêtes sociologiques - Théorie et Pratique.*- Paris, Colin, 1978.

de ceux qui ont, pour progresser dans la connaissance des phénomènes, à étudier ces temples d'erreurs que sont les enquêtes en question. Ils n'omettent pas pour autant de se prémunir : "les phénomènes sociaux ne peuvent pas être réduits à ce qu'on peut tirer de ce qu'en disent les individus".

Ils développent ensuite : "d'autres informations sont nécessaires et peuvent être recueillies par les différentes méthodes que sont l'observation, l'expérimentation, l'analyse de traces ou de documents divers". Et ils ajoutent : "il ne faut pas confondre l'enquête, qui est une méthode très générale, avec une de ses modalités, la plus courante, il est vrai : le sondage auprès d'un échantillon représentatif. Utiliser des personnes bien placées comme informateurs, interroger d'autres personnes (qualifiées) relève d'une autre démarche, mais qui est souvent indispensable pour reconstituer et analyser un processus social". C'est dans ce cadre<sup>1</sup>, et en pensant que ces démarches sont absolument complémentaires que nous situons la dernière partie de notre rapport, l'analyse d'entretiens réalisés chez des individus placés en position d'informateurs.

Un peu dans la même perspective C. JAVEAU<sup>2</sup> place son livre sur l'enquête par questionnaire sous une exergue illustre<sup>3</sup> "l'enquête est comparable à une longue gestation, et la solution d'un problème, au jour de la délivrance. Enquêter sur un problème, c'est le résoudre". Mais il s'agit d'un plaidoyer pro domo dans la mesure où l'ouvrage est destiné à servir de guide à ceux qui doivent procéder à des enquêtes par questionnaire.

Toujours sur les enquêtes, il importe de mentionner un texte de J.G. PADIOLEAU<sup>4</sup> plus ancien, mais tout à fait éclairant pour notre propos. Dans ce texte, nous avons trouvé une description presque exhaustive des difficultés rencontrées dans l'analyse secondaire des sondages d'opinion, et une source d'encouragements.

---

<sup>1</sup> *Chapitres II et III.*

<sup>2</sup> *Claude JAVEAU.- L'enquête par questionnaire - Manuel à l'usage du praticien.- Paris, Les Editions d'Organisation, 1978.*

<sup>3</sup> *Mao Tse Toung.*

<sup>4</sup> *PADIOLEAU (J.G.).- L'analyse secondaire de sondages d'opinion (Travaux et Documents).- Paris, Société des Amis du Centre d'Etudes Sociologiques, 1975.*

L'ensemble du texte de J.G. PADIOLEAU présente l'intérêt majeur de porter à la fois sur la méthode d'observation d'un corpus analogue au nôtre dans sa forme - des enquêtes réalisées et exploitées - et sur le sens de ce contenu observé par rapport aux résultats déjà publiés. C'est pourquoi nous le présentons ici ; J.G. PADIOLEAU écrit, en effet, "ne faut-il pas voir finalement dans l'analyse secondaire un lieu d'expérience privilégié pour des recherches sur la validation des indicateurs ? L'existence et la disponibilité de jeux de données incitent à l'étude de questions omniprésentes dans toute recherche : quels critères utiliser pour retenir ou exclure des indicateurs supposés traduire un phénomène ? Quels sont les avantages et les inconvénients respectifs de l'élaboration d'indices ou de l'emploi d'un indicateur unique ? Sous quelles conditions les indicateurs et les indices sont-ils interchangeable" ? Sans donner à toutes ces questions de réponse définitive, PADIOLEAU énonce ensuite, avec justesse selon nous, que faute d'y réfléchir, à défaut d'y répondre, "il n'est point en définitif dérisoire de recourir à une formalisation complexe, si nous sommes dans l'impossibilité et/ou, ce qui est encore plus grave, si nous le passons sous silence, d'établir des liaisons rigoureuses entre la problématique et les éléments empiriques".

Enfin, paraissent actuellement des travaux qui s'emploient à la fois à la critique et à l'analyse de résultats obtenus par divers modes d'interrogation. Nombre d'entre eux sont publiés dans "la Revue Française de Sociologie" comme dans "Actes de la Recherche en Sciences Sociales"<sup>1</sup>. Au CREDOC même, est parue, récemment, une étude attentive de travaux et d'enquêtes traitant du psychosocial.

Dans cette étude<sup>2</sup>, les auteurs mettent en évidence les difficultés imputables au caractère empirique du questionnement : trouver les bonnes questions pour toutes les catégories de populations, indépendamment de leurs cultures, savoir à quoi correspondent les réponses, ne pas trouver comme seule solution à une question non résolue, une autre enquête.

---

<sup>1</sup> Dans la ligne de "La Production de l'Idéologie dominante" - La Science Royale et le Fatalisme du Probable - pp. 39-55. In Actes de la Recherche n°3/3, Juin 1976 par Pierre BOURDIEU et Luc BOLTANSKI.

<sup>2</sup> Yvette HOUZEL, Ludovic LEBART, Paul REYNAUD.- Problèmes de méthode et d'interprétation dans les enquêtes subjectives répétitives.- CREDOC, 1980, (Travail réalisé pour la DGRST).

Et ils s'interrogent sur la possibilité de mise en oeuvre d'une réelle distanciation entre le chercheur et l'objet de la recherche sans se masquer pour autant les contraintes réelles dans lesquelles ces travaux ont lieu. Tout bien considéré, les solutions apparaissent d'autant moins évidentes que le domaine est neuf, qu'on y sent les changements, qu'on les prévoit parfois mais qu'on les explique rarement. Penser qu'une monographie bien faite pallierait ces obstacles, si elle prenait convenablement appui sur la réalité socio-économique, comme l'avancent certains auteurs, est une hypothèse risquée.

L'ensemble de ces travaux, qu'ils portent sur notre thème de recherche ou sur les méthodes d'analyse témoigne des difficultés que rencontrent ceux qui étudient le domaine social. Qu'on contourne les obstacles avec plus ou moins de bonheur pour photographier le vécu n'empêche pas que certains changements soient, par nature, invisibles sur les photographies. C'est essentiellement pour ce motif que nous cherchons - tant par l'analyse secondaire d'enquêtes, que par l'examen d'une correspondance reçue au CREDOC, et l'étude d'entretiens - à savoir si ce prisme de la qualité de la vie aide à appréhender ce que les enquêtes exploitées classiquement rendent imparfaitement. Du même mouvement, on se demande si, seule la procédure de l'interrogation par enquêtes, doit être en question, ou si en aval, le mode de questionnement et la réaction ne sont pas inductrices des questions. Derrière cette interrogation s'en profile une autre, qui porte, cette fois, sur les précautions à prendre dans le maniement des données pour aboutir à des conclusions fiables.

Il est clair que ce travail se limite au compte rendu d'une expérience, il n'est qu'un essai d'approche moins habituelle.

Enfin, avant de passer aux corpus eux-mêmes, il faut encore préciser que le découpage du rapport est contingent de l'hétérogénéité du matériel étudié. Ce tronçonnement a évité que soit posé en hypothèse ce qu'on espère avoir démontré en conclusion, c'est-à-dire la pertinence de la notion de qualité de la vie pour rendre compte des conditions de vie. Aussi donne-t-on d'abord les résultats des analyses secondaires de trois enquêtes, puis on aborde les lettres reçues au CREDOC, pour terminer sur les entretiens. La comparaison de ces trois sources nous sert de conclusion temporaire.

## I. ANALYSES SECONDAIRES

### 1. La démarche

Le CREDOC détient de nombreuses enquêtes parmi lesquelles il était possible de faire un choix. Pour certaines les questionnaires et les résultats sont disponibles, pour d'autres existe de plus l'accès aux supports informatisés. Le choix opéré a privilégié deux enquêtes sur lesquelles on possédait les bandes, et une troisième. Mais à cette phase du travail, la différence entre les matériaux détenus n'a pas entraîné de difficultés dans la mesure où la ré-exploitation se fonde sur les questionnaires de base, c'est-à-dire les documents bruts, avant informatisation. Les enquêtes sont donc comparables du point de vue matériel.

#### a) Les enquêtes ré-exploitées :

Pour opérer une sélection, on a choisi au sein des enquêtes les plus récentes détenues au CREDOC une première enquête de type sociologique classique, l'enquête "Progression Sociale" de V. SCARDIGLI, une seconde enquête à caractère essentiellement subjectif, l'enquête OSCE Santé-Logement, enfin une troisième enquête qui s'efforce, dans ces thèmes, comme dans son approche, de jeter un pont entre plusieurs domaines, l'enquête Aspirations<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ces trois enquêtes faisaient parti de l'ensemble plus vaste des enquêtes récentes dont les matériaux (mode de sondage, questionnaires...) sont conservés au CREDOC, après avoir donné lieu à publication.

En sus des enquêtes choisies, on a retravaillé l'enquête sur "La Qualité de la Vie à Rouen" menée par J. ANTOINE pour le compte du Ministère de l'Environnement. On a reconsidéré deux des enquêtes qui avaient été mises en place et réalisées par la Division Prospective et Analyse Sociale du CREDOC. Notre étude a porté sur l'enquête réalisée par P. MACLOUF sur Travail non Qualifié et Pauvreté : Rapport CREDOC 1977, et l'enquête de M. TALLARD sur "Le Logement des Travailleurs Migrants en France, Rapport CREDOC, 1975. On a examiné enfin les documents encore confidentiels de l'enquête sur La Vie au Travail dans la Population Française menée au CREDOC pour l'OSCE en 1978.

Pour chaque type d'enquête, nous avons préféré celles qui concernaient une population aussi générale que possible<sup>1</sup>.

b) *Méthode* :

Cette démarche a pour origine l'idée selon laquelle les chiffres ne sont pas explicatifs en eux-mêmes. Ils sont produits dans certaines conditions, mais pour les établir, que laisse-t-on de côté ? Répondre à cette question est un moment important de la réflexion pour une meilleure compréhension, donc une meilleure description des conditions de vie. En effet, si on savait mieux ce qui se trouve à côté des réponses concernant la satisfaction ou l'insatisfaction du cadre de vie, par exemple, peut-être percevrait-on mieux telle ou telle aspiration, et comprendrait-on alors, plus aisément, ce qu'il en est de la signification de ces questions, dont on peut penser qu'elles sont au coeur du domaine de la qualité de la vie.

Une fois les enquêtes sélectionnées, on a relevé systématiquement, exhaustivement et intégralement toutes les mentions portées par les enquêteurs sur les questionnaires dès que ces mentions n'avaient pas été prévues par le codage préalable à l'informatisation des résultats.

On a relevé ainsi ce qui n'avait pas été codé parce que l'interrogation ne l'avait pas prévu, comme tout ce qui se manifestait comme nettement déviant par rapport à la question posée. Le cadre utilisé est celui de la méthode générale décrite par HYMAN<sup>2</sup> et plus récemment par PADIOLEAU : "L'analyste primaire fabrique un sondage dont chacun des éléments est adapté à ses objectifs. L'analyste secondaire, soigneusement, sélectionne parmi les nombreux sondages disponibles celui ou ceux qui semblent les mieux adaptés à ses objectifs d'étude. Dans une analyse primaire le plan d'observation est construit selon une mise en ordre préalable des éléments du sondage. Dans une analyse secondaire le plan d'observation naît de la réorganisation d'un ou de la combinaison de plusieurs sondages (...) et de l'élimination des éléments qui handicapent ou compliqueraient l'étude".

---

<sup>1</sup> Les enquêtes "Migrants" et "Travailleurs non qualifiés" sont sectorielles de même que l'enquête Conditions de travail. Enfin l'enquête de J. ANTOINE est tributrice de l'implantation géographique choisie pour son déroulement.

<sup>2</sup> HYMAN (H.).- *Secondary Analysis of Sample Surveys : Principles, Procedures and Potentialities.*- New-York, John WILEY, 1972.

Ensuite, nous avons considéré les données de façon synthétique en tenant compte de ce qu'elles sont à la fois d'origine diverse, et de nature hétérogène, et nous avons cherché à les ordonner. Cet ordonnancement est d'abord empirique, pour obéir par la suite à des critères plus théoriques.

Le caractère empirique de l'organisation des données recueillies vient de ce que les catégories qui s'en dégagent sont le produit d'un recensement manuel. Le côté théorique provient de ce que les catégories mises à jour sont nécessairement conceptuelles dans la mesure où elles sont la résultante de données hétérogènes<sup>1</sup>.

Au terme de cet aller-retour, données - catégories - données -, les catégories mises à jour et utilisées permettent d'enregistrer toutes les données recueillies. Ensuite "la comparaison des données [peut] s'exécuter par la médiation des catégories<sup>2</sup>". Et ce n'est pas tant des données que l'on compare ainsi que "des catégories conceptuelles saturées de données<sup>2</sup>". Pour être pertinentes, ces catégories doivent être à la fois générales et analytiques, faute de quoi on laisserait des informations en cours d'étude ; ou une fois celles-ci répertoriées, on ne saurait plus les retrouver. Enfin "le travail de l'analyste consiste à retraduire les données en langage de variables, puis à les intégrer ou à les rejeter dans une nouvelle problématique théorique elle-même formulée en langage de variables". Mais notre travail s'achève avant d'être parvenu à cette dernière phase décrite par PADIOLEAU.

*Précision* : Le caractère naturellement long d'un retour aux questionnaires originels pour relever, questionnaire par questionnaire, ce qui a trait à ces préoccupations, la notation des informations, l'effort de synthèse qu'elles exigent, et le temps, restreint, dont nous avons disposé, nous ont conduits à ne pas élargir notre champ d'étude à des enquêtes extérieures au CREDOC.

---

<sup>1</sup> "De nombreuses recherches ... utilisent pour point de départ, un ensemble de données empiriques et s'efforcent de trouver une conceptualisation sous-jacente permettant d'organiser ces données en un cadre de référence plus large" BOUDON (R.), LAZARSFELD (P.F.).- *Le vocabulaire des sciences sociales*.- Paris, Mouton, 1965.

<sup>2</sup> PADIOLEAU (J.G.).- *L'analyse secondaire de sondages d'opinion*.- Paris, Société des Amis du C.E.S., 1975

c) *Le corpus* :

. L'enquête "Progression Sociale". Elle a été réalisée entre Janvier et Mai 1976 pour V. SCARDIGLI (Division Analyse Sociale et Prospective du CREDOC) par la SOFRES. Cette enquête avait pour but d'appréhender le phénomène de mobilité sociale auprès des chefs de famille âgés de trente six à cinquante cinq ans, issus de milieu ouvrier et, possédant à leur entrée dans la vie active un niveau d'études primaires. Sa population (1092 chefs de ménage) a été segmentée en trois groupes<sup>1</sup>, et a fait l'objet d'un tirage sur quotas. Les résultats de l'enquête<sup>2</sup> "ne concernent que la population française, masculine, d'origine modeste, mais non misérable, d'âge moyen" et portent sur leur situation passée. Ils mettent en évidence "des "types" de pauvreté et d'ascension, des modes de vie cohérents au niveau de l'individu, des stratégies caractéristiques d'une lignée familiale". Mais les auteurs précisent que leurs conclusions "sont limitées à la fois dans l'espace social et géographique", et notent que "parmi les causes ou formes de pauvreté relevées dans l'enquête, beaucoup portent la marque du début ou du milieu du XXème siècle".

Il s'agit d'une enquête de quatre vingts questions fermées à items multiples qui s'efforce de situer nettement le niveau socio-économique des personnes interrogées - diplôme et profession du chef de ménage rencontré, de ses ascendants et collatéraux - mais aussi les incidents qui ont marqué leur existence. La liste de ces incidents est elle-même fermée et tend à l'exhaustivité : décès dans la famille, invalidité, problème grave avec l'Administration (y compris sanction pénale) etc... Le degré de richesse matérielle est évalué à travers des taux de possession. Les revenus sont mentionnés. La mobilité de l'emploi est appréhendée par le nombre d'employeurs successifs de l'enquêté.

---

<sup>1</sup> *Pauvres, médians, non pauvres : termes de la SOFRES.*

*Pauvres : les ouvriers et gens de maison.*

*Médians : les ouvriers qualifiés, contremaîtres, employés, artisans, petits commerçants, exploitants agricoles, personnels de service non uniquement salariés.*

*Non pauvres : les professions libérales, cadres moyens et supérieurs, patrons d'entreprise employant au moins cinq salariés.*

<sup>2</sup> *Victor SCARDIGLI, avec la collaboration de Pierre Alain MERCIER.- Ascension sociale et pauvreté - La différenciation progressive d'une génération de fils d'ouvriers.- Paris, Editions CNRS - ATP 28, CREDOC 1978.*

. L'enquête "Santé-Logement 1977". Elle a été réalisée au CREDOC dans le cadre d'un programme communautaire de l'OSCE<sup>1</sup> qui faisait interroger une population représentative nationalement des individus de plus de dix huit ans dans les neuf pays de la communauté : les résultats étaient destinés au groupe de travail de l'OSCE "Indicateurs Sociaux Subjectifs" et n'ont pas encore fait l'objet d'une publication à large diffusion. Aussi ne nous référerons-nous qu'à l'exploitation française<sup>2</sup>.

Il s'agit d'une enquête de soixante treize questions composites dont quarante sont factuelles fermées, trente trois sont des questions d'appréciation fermées, cinq sont suivies d'une demande d'explicitation ouverte, et une question est ouverte. Elle porte à la fois sur le logement et sur la santé des personnes interrogées. Mais ces deux thèmes restent autonomes. Il faut, en outre, préciser que les questions ayant trait à la santé portent sur ce que sent et veut bien dire l'enquêté, et non sur un diagnostic clinique. Enfin, on retiendra que l'un des intérêts de cette enquête réside dans la possibilité de comparer des réponses à des questions factuelles (dimension du logement, nombre de pièces, consultation d'un médecin dans les quatre semaines précédant l'enquête), à des évaluations de niveau de satisfaction (concernant par exemple le logement, ou l'état de santé des personnes interrogées).

. L'enquête sur les "Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français". Cette enquête a été répétée à l'identique dans l'essentiel de son contenu en Novembre 1978, Novembre 1979 et Novembre 1980. Elle recouvre un ensemble assez large de thèmes dont l'équipe de recherche réalisant le travail souhaite qu'il rende compte de ce que sont "les conditions de vie" des personnes interrogées. La base de sondage est la même que pour l'enquête précédente : individus de dix huit ans et plus représentatifs de la population nationale.

---

<sup>1</sup> OSCE : Office Statistique des Communautés Européennes.

<sup>2</sup> CASTRO (H.) et alii.- Situation et Perception des Français en Matière de Logement et de Santé.- CREDOC, 1978.

Les questions de l'enquête (environ six cents) sont pour partie des questions factuelles fermées classiques (date d'achèvement de la construction de votre logement), pour partie des appréciations (préserver l'environnement est pour vous très important, assez important, peu important, pas important), pour partie des questions mixtes (quel est selon vous le nombre idéal d'enfant, pourquoi) et pour partie des questions résolument ouvertes (qu'est-ce qui vous inquiète le plus en ce moment en ce qui concerne votre avenir ?) [réponse relevée sous forme littérale].

La vague d'enquête utilisée pour une exploitation secondaire est la phase 1978, dont les résultats ont été publiés au CREDOC<sup>1</sup>.

## 2. Application de la démarche : ses premiers résultats

Question par question, plus exactement, item par item, dans les trois enquêtes, nous avons relevé ce que l'enquêteur a écrit en sus des codes pré-informatisés, en conservant la relation question - item - hors code, de façon à procéder ensuite à l'ordonnancement, sans perdre les appariements hors codes - questions.

La notation exhaustive excède forcément le champ final d'observation, mais cette exhaustivité est la condition sine qua non de l'objectivité. C'est aussi le garant de la méthode. Si au terme de l'élaboration des catégories, l'essentiel du matériel recensé reste inemployé, les catégories sont inefficaces. Si au contraire, on ne peut mettre à jour des catégories, si tous les éléments notés restent épars ou strictement conjoncturels, l'analyse secondaire restera une opération blanche. Enfin, seule l'exhaustivité du recensement permet le retour au corpus relevé sans nécessiter une nouvelle manipulation des questionnaires, aussi lourde que coûteuse.

---

<sup>1</sup> *Enquête 1978-1979 sur les Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français.- CREDOC, phase 1, Juillet 1979.*

Le relevé achevé, on a procédé à l'ordonnement des données en faisant correspondre deux démarches. D'une part on a établi un appariement hors code - question, d'autre part un appariement question - hors code. Puis on a confronté les deux pour aboutir au corpus définitif. Autrement dit, on a établi le relevé des hors codes que l'on a mis en correspondance avec les questions inductrices ; puis on a reconsidéré l'ensemble des questions pour y appairer des hors codes ayant pu échapper au premier cas, et pour déterminer les questions qui ne suscitaient pas ces mentions. [Au terme de cette confrontation, pour le domaine de la qualité de la vie, on ne relèvera pas de question vierge de toute mention annexe].

Ce système a entraîné une conséquence à la fois positive, - les informations recueillies sont homogènes quand arrive leur étude, et moins favorable : les éléments utilisés en dernier ressort, sont peu nombreux.

Néanmoins on ne cherche pas à modifier les résultats statistiques massifs de l'enquête. Bien plus si les résultats changeaient, cela témoignerait d'une difficulté concernant l'exploitation principale de l'enquête.

On se limite à chercher la saisie de ce qui ne l'a pas été; ce ne peut être que minoritaire. La démarche ne consiste donc pas à ébranler les chiffres, mais à nuancer leur interprétation, voire à expliquer certains d'entre eux (dont la faiblesse numérique aurait pu notamment interdire l'analyse statistique).

a) *Enquête progression sociale :*

Le questionnaire compte quatre vingts questions, l'ensemble des items excède cinq cents.

Après recueil des informations hors codes, nous avons établi la liste de celles qui appartenaient, à notre sens, au cadre de la qualité de la vie. Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandés si le thème de la question appartenait au même domaine. Puis nous avons procédé en sens inverse, selon le mécanisme décrit plus haut. Ainsi, après avoir repris l'ensemble des questions, déterminé celles dont le registre entrerait dans le champ de la qualité de la vie, on a recherché la présence de hors codes.

Cette démarche, dans l'affectation d'un hors code, ou d'une question, à un thème est nécessairement arbitraire et subjective, mais les procédés d'analyse automatique de texte tels qu'ils sont actuellement mis au point, notamment au CREDOC, seraient d'un usage démesuré par rapport à l'objectif recherché.

Deux exemples vont illustrer cette démarche :

. On note une série de "hors codes" expliquant le choix de l'item "Ne sait pas" à la question "Quel était le niveau d'instruction de votre père"<sup>2</sup>. Ces hors codes sont du type "*à l'armée, il était sergent chef, mon père. Je le connais à peine. Il venait de temps en temps seulement à la maison*". A l'évidence il faut relever cette notation écrite par l'enquêteur, elle provoque l'attention. Dans un deuxième temps son contenu la fait entrer dans la sélection finale. On sait en effet toute l'importance du milieu familial pour l'acquisition culturelle<sup>3</sup>. Les auteurs du rapport<sup>2</sup> ont eux-mêmes investigué longuement ce thème, en témoigne leur "vue globale des différences entre échantillons, selon vingt repères (Tableau 1) qui les incite à constater" "pour dix huit critères sur vingt, les écarts aussi minimes soient-ils, vont toujours dans le même sens : cette tendance systématique indique que le groupe qui est devenu aujourd'hui "aisé" a bénéficié de façon réelle, quoiqu'à peine sensible, d'une enfance un peu moins défavorisée". Pour comprendre leur remarque, il faut préciser que leur échantillon, composé de chefs de famille d'origine modeste, et de niveau scolaire limité à l'enseignement primaire, était segmenté en trois, ceux qui étaient restés pauvres, ceux qui se situaient dans la moyenne, et ceux qui s'étaient hissés jusqu'à un niveau plus aisé.

---

<sup>1</sup> LEBART (L.).- *Consommation - à paraître.*-

<sup>2</sup> *Résultats bruts - Rapport CREDOC 1978 - SCARDIGLI et alii - Ascension Sociale et Pauvreté :*

<i>N'est jamais allé à l'école</i>	5,2%
<i>Niveau primaire</i>	78,3%
<i>Niveau technique ou commercial, qualification professionnelle</i>	2,1%
<i>Niveau secondaire</i>	1,9%
<i>Niveau supérieur</i>	0,3%
<i>Autre niveau</i>	0,3%
<i>Ne sait pas</i>	11,9%

<sup>3</sup> *Cf. les travaux de BOURDIEU, dont un article écrit récemment : BOURDIEU (P.).- Le Capital Social.- In Actes de la Recherche en Sciences Sociales n°31, Janvier 1980.*

- Tableau 1 -

L'enfance :

vue globale des différences entre échantillons, sur vingt repères

SENS DE LA DIFFERENCE ENTRE LES TROIS SOUS-ECHANTILLONS		
SIGNIFICATION STATISTIQUE DE LA DIFFERENCE	Favorable au groupe aujourd'hui "aisé"	Défavorable, ou différence nulle
<u>Significatif</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CSP "supérieure" des frères et soeurs 17/29</li> <li>- CSP qualifiée du père 39/51</li> <li>- Origine rurale ou petites villes 76/66</li> <li>- Etudes longues 10/30</li> <li>- Diplôme obtenu 45/82</li> </ul>	
<u>Non Significatif</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CSP "supérieure" des grands parents 15 &amp; 17/19 à 21</li> <li>- CSP des oncles et tantes 17/21</li> <li>- Père illettré 6/3</li> <li>- Mère employée ou ouvrière qualifiée 18/28</li> <li>- Logement : surpeuplement critique 32/25</li> <li>- Famille d'origine nombreuse (<math>\geq 3</math> enfants) 66/71</li> <li>- Elevé sans parent 11/7</li> <li>- Mort du père 18/15</li> <li>- Mort de la mère 11/6</li> <li>- Mort du frère ou de la soeur 15/11</li> <li>- Maladie du père 9/7</li> <li>- Chômage du père 5/4</li> <li>- Père prisonnier de guerre 8/6</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladie de la mère 7/11</li> <li>- Maladie ou handicap du frère ou de la soeur 3/3</li> </ul>

Le premier chiffre indique le pourcentage observé chez les "peuvres", le second celui chez les "aisés".  
 Par exemple, première ligne : 17 % des gens aujourd'hui pauvres (sit. 1) ont au moins un frère ou une soeur exerçant un métier d'une CSP supérieure selon notre nomenclature.

Au terme de leur observation, les chercheurs ont donc remarqué que les personnes enquêtées parvenues (toutes proportions gardées) à un niveau plus aisé étaient celles pour lesquelles l'ensemble des informations présentait un cumul moins important de handicaps.

Ceci rappelé, le hors code cité en exemple est de tendance inverse, dans la mesure où la personne enquêtée ne peut pas donner les éléments d'information requis. Il n'est pas question d'un refus, mais d'une méconnaissance du niveau socio-culturel du père. On sait que cette ignorance dans les mécanismes profonds de l'identification de l'individu reste rarement sans conséquence. La construction de soi est plus difficile à l'enfant qui ignore l'identité de son père, ou la façon dont ce dernier se situait dans les normes de la société qu'il connaît.

Il s'agit donc ici d'un cadrage qualitatif du milieu de vie de la personne enquêtée, repérée *d'abord* par le "hors code", et classée *ensuite* dans la question support.

. Deuxième temps dans la démarche, et deuxième exemple ; on relève ici une question dont le contenu thématique prête à réflexion dans le cadre de la qualité de la vie : il s'agit d'une question dont l'objet porte sur les événements graves qui ont pu affecter l'enquêté : 57% de l'échantillon total est concerné.

Les chercheurs ont mis en évidence dans leur exploitation que les causes de difficultés dans la vie professionnelle sont très diverses. Ils se demandent si le cumul des handicaps sur les mêmes individus est paupérisant, et ils s'interrogent sur ces phénomènes de cumul pour "constater que l'indicateur global ainsi constitué n'est corrélé ni avec la situation actuelle, ni avec l'origine familiale. Seule apparaît une corrélation très forte de l'indice de difficultés dans la famille du fait que les arrêts<sup>1</sup> sont souvent causés par les difficultés recensées dans cet indice : maladies, divorces, décès, etc...".

---

<sup>1</sup> De travail, y compris dus à des changements d'employeurs.

Ci-dessous, on donne la distribution des enquêtés ayant vécu des situations difficiles.

- Tableau 2 -

Q.39 - Bien des évènements malheureux peuvent marquer la vie d'une famille ou d'un individu.

- Parmi les évènements suivants, pouvez-vous me dire ceux qui vous sont arrivés, entre le moment où vous avez quitté l'école et maintenant, et si cela vous est arrivé il y a moins de 5 ans, il y a 5 à 10 ans, ou il y a plus de 10 ans.

	TOTAL (en %)
. Décès de votre conjoint .....	4,6
. Décès d'un enfant .....	8,0
. Invalidité totale ou partielle à la suite d'un accident :	
- de votre conjoint .....	1,4
- d'un enfant .....	1,6
. Chômage de longue durée (+ de 6 mois) de votre conjoint .....	0,9
. Longue maladie (+ de 6 mois) :	
- de vous .....	12,7
- de votre conjoint .....	5,5
- d'un enfant .....	3,9
. Divorce d'avec votre conjoint .....	5,3
. Séparation de corps .....	0,9
. Grave problème avec l'administration, la justice, la police (par ex. des brimades, un procès pénible, une sanction pénale ....) :	
- pour vous .....	1,3
- pour votre conjoint .....	0,4
- pour un enfant .....	0,8
. Un autre évènement grave .....	9,7

(Source : Rapport SCARDIGLI et alii, questionnaire et résultats globaux)

Dans ce cas précis, on a relevé les mentions "autres" comme toute autre notation. Ce choix particulier de l'item "autre" prévu pourtant dans le questionnaire pour le post-codage s'explique. Dans cette enquête, mais aussi dans bien d'autres, les précisions portées dans ce cadre "autre" sont souvent par nécessité plus utilisées à vérifier que la question a bien été posée qu'à élargir la classification d'origine. Cette catégorie sert aussi, à l'occasion, de test concernant la compréhension de la question ; mais pour l'essentiel son usage permet d'arriver au total 100 sans livrer pour autant son véritable contenu. Les trois "autres" cités ci-dessous en exemple témoignent par leur éloquence même s'ils n'ont pas la prétention de modifier la structure des réponses.

Autres évènements graves :

*"J'ai fait la guerre au Maroc, Tunisie, Mauritanie, Algérie. Je m'étais engagé en 1954 avec la Légion. J'étais parachutiste".*

*"J'ai eu un accident de trajet en allant à mon travail. Bras, clavicule et jambe cassée. Arrêt de travail deux ans et demi".*

*"Accident de la route, renversé par une voiture, arrêt d'un an. Soeur tuée dans l'accident".*

Ce sont quand même 17 enquêtés qui alourdissent de leur vécu la liste pourtant longue des incidents proposés par le questionnaire. Pour eux, le vécu ne sera reflété que de bien loin, par la distribution des résultats, si on ne parvient pas à prendre en compte, sous une forme adéquate, le complément d'information recueilli.

La procédure n'est pas aisée à mettre en place, mais la ré-exploitation des données montre que ce complément d'information se traduit par une "justification" apportée par les enquêtés pour expliquer une situation, "leur" situation, qui leur interdit de se classer facilement dans la grille proposée par le questionnaire. Ce phénomène de "justification" se retrouvera dans les hors codes relevés au cours des ré-exploitations suivantes, au point qu'il apparaîtra comme l'une des "catégories" de hors codes aidant à les recenser.

Au terme des notations relevées, il apparaît que la confrontation questions et hors texte permet de dégager en particulier les questions suivantes :

- . Quel était le niveau d'instruction de votre père.
- . Parmi vos oncles, ... y'en-a-t-il un ou plusieurs qui ont exercé un des métiers suivants : "profession libérale, cadre supérieur, cadre moyen ou instituteur, officier de l'armée ou de la police, écrivain, artiste".
- . Même question pour la fratrie.
- . Pendant votre jeunesse, c'est-à-dire jusqu'au moment où vous avez quitté l'école, l'un des membres de votre famille d'origine a-t-il été victime des accidents ou incidents graves suivants : décès d'un parent, d'un frère ou d'une soeur, très grave maladie d'un parent, d'un frère ou d'une soeur, chômage de longue durée, père prisonnier de guerre.
- . Parmi les événements suivants, pouvez-vous me dire... (Tableau 2 p. 24).
- . Pourquoi avez-vous pris cet<sup>1</sup> emploi.
- . Quelle était votre qualification dans cet emploi.

Pour ne pas alourdir la présentation de ce rapport, on ne notera pas ici, question par question la totalité des hors codes ; on se limitera au sens général des hors codes recueillis.

Ainsi est-on amené à constater que ces hors codes se présentent sous l'aspect "justification", mais aussi sous l'aspect "renforcement" des informations enregistrées une première fois par le codage lui-même. Par exemple, lorsque l'essentiel des hors codes a été ordonné, on a noté toute une série d'éléments renforçant ce qui touchait à la pauvreté des enquêtés. Ce renforcement va ici dans le sens du confortement des résultats globaux dégagés par les chercheurs à propos du cumul des handicaps. En revanche, on peut dire que l'enquête n'avait pas été conçue pour enregistrer aisément les situations les plus extrêmes. Précisons d'un exemple.

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici du premier emploi obtenu par la personne interrogée.

A la question "Parmi les différentes sources de revenus dont peut disposer un foyer, quelles sont celles dont dispose le vôtre en 1976".  
On trouve la répartition suivante des réponses.

- Tableau 3 -

- Revenus de votre propre travail (salaire, traitement, honoraires, gages) .....	87,8%
- Revenus du travail d'un ou de plusieurs autres membres du foyer ...	36,9%
- Bénéfices d'une activité industrielle ou commerciale .....	4,8%
- Bénéfices d'une activité agricole .....	2,5%
- Revenus de valeurs mobilières (titres, actions, obligations) .....	2,1%
- Rémunérations d'associés .....	0,1%
- Revenus de propriétés immobilières (loyers, fermages) .....	4,1%
- Une ou plusieurs pensions de retraite .....	6,6%
- Prestations de la Sécurité Sociale et Allocations Familiales .....	45,5%
- Une ou plusieurs pensions d'invalidité .....	7,4%
- Une allocation logement .....	21,0%
- Une pension alimentaire .....	0,9%
- Allocation chômage .....	1,5%
- Autre (préciser) .....	1,2%

(Source : Rapport SCARDIGLI et alii, questionnaire et résultats globaux)

Des enquêtés ont répondu "allocation chômage" avec un renforcement du type "pour mon fils, mais je n'ai encore rien touché" ou "pension alimentaire" avec une justification telle "deux enfants de l'Assistance Publique".

De même à la question concernant le revenu mensuel de l'enquêté (avant impôt).

- Tableau 4 -

. Moins de 800 francs .....	1%
. De 800 à 1 000 francs .....	1%
. De 1 001 à 1 200 francs .....	1%
. De 1 201 à 1 500 francs .....	3%
. De 1 501 à 2 000 francs .....	8%
. De 2 001 à 2 500 francs .....	15%
. De 2 501 à 3 000 francs .....	20%
. De 3 001 à 5 000 francs .....	39%

. De 5 001 à 7 500 francs .....	9%
. De 7 501 à 10 000 francs .....	1%
. De 10 000 à 20 000 francs .....	} 1%
. Plus de 20 000 francs .....	
. N.R. ....	2%

(Source : Rapport SCARDIGLI et alii, questionnaire et résultats globaux)

On ne tient pas compte dans cette répartition des enquêtés qui "s'auto-expliquent" par "avant mon chômage".

Enfin et dernier exemple de ce type, si on se limite aux résultats bruts concernant les raisons du choix du premier emploi, bien que les enquêtés aient pu choisir deux réponses.

- Tableau 5 -

. Il correspondait à ce que j'avais appris à l'école .....	5,6%
. Il pouvait m'offrir des possibilités de promotion .....	5,0%
. Il me plaisait, il m'intéressait .....	29,3%
. Il était proche de l'endroit où j'habitais .....	14,7%
. Il était bien payé .....	4,0%
. Mes parents voulaient que je fasse ce métier .....	12,9%
. Cela me permettait de travailler avec des gens que je connaissais	7,3%
. Les conditions de travail étaient agréables .....	5,1%
. Je n'avais pas le choix, je n'en avais pas trouvé d'autre .....	46,5%
. Autre raison (préciser) .....	3,9%
(Dont contrainte financière) .....	(3,3%)

(Source : Rapport SCARDIGLI et alii, questionnaire et résultats globaux)

On trouve dans les explications les plus fréquentes du manque de choix "c'est l'Assistance Publique qui m'a placé", "c'était pendant la guerre. J'étais réfugié. Je n'avais rien d'autre. Ça m'a permis de ne pas partir dans la Wehrmacht", "il n'y avait pas d'autres industries aux alentours", ou encore "mon père, mes grands-pères étaient salariés agricoles, on avait toujours fait ça. Il a fallu la crise de la viticulture pour que je cherche ailleurs". Ces hors codes ne sont pas massifs, dix cas recensés, mais ils éclairent le choix de l'item.

Si de telles méthodes ne peuvent modifier les résultats, ces chefs de ménages ont le mérite de signaler par leur insistance face à l'enquêteur que les chiffres dégagés des réponses à ces questions doivent être maniés avec précaution.

Ces hors codes classés en justification, renforcement ou auto-explication permettent d'entrevoir des enquêtés moins anonymes, moins passifs devant les questions. Par là même, ils montrent que tout ne s'agrège pas aisément.

Mais derrière la forme qu'adoptent les hors codes, le fond est perceptible.

Qu'il s'agisse des justifications employés par les enquêtés pour rendre compte de leur ignorance, y compris concernant leur propre parentèle (cf supra et note 1), des événements graves qui ont jalonné l'existence de la famille de l'enquêté en général, ou de ceux que les enquêtés "rajoutent" pour renforcer la liste que l'équipe de recherche leur avait proposée, on s'oriente vers une même interprétation.

---

<sup>1</sup> Q.15. Quelle était la profession de votre père au moment où vous avez quitté l'école ?

- Il était décédé .....	13,4
- Il était retraité .....	0,7
- Il ne pouvait plus travailler (invalidé, longue maladie, accident du travail, chômeur de longue durée) ...	4,2
- Ne sait pas .....	4,9
	<hr/>
	23,2%*

\* Les autres enquêtés mentionnent la profession du père.

(Source : Rapport SCARDIGLI et alii, questionnaire et résultats globaux)

Derrière les résultats explicites, traitant de la pauvreté perçue et chiffrée, exposés par les auteurs du travail sur la "Progression Sociale", une autre pauvreté s'exprime, diffuse et masquée. Cette expression perce au travers des "autres" cas non pris en compte, des mentions non codifiées. Pas un enquêté ne force la main d'un enquêteur<sup>1</sup> pour qu'il renforce, justifie, ou explique une situation "heureuse". Les seuls ajouts aggravent ce que le questionnaire pressent. C'est une "a-qualité de la vie" que met en place ce recensement des hors codes.

Au terme de cette ré-exploitation de la première enquête, on est fondé à confirmer les conclusions du rapport, mais on constate en même temps qu'elles ont vraisemblablement minoré, malgré elles, la situation des plus pauvres, ceux que l'enquête a moins compris parce que, d'où ils s'expriment, l'enquête ne peut plus les saisir : ils sont "hors des codes".

*b) L'enquête OSCE 1977 : Situation et Perception des Français en matière de Logement et de Santé :*

Cette enquête comporte soixante treize questions posées à 2000 individus enquêtés<sup>2</sup>, et neuf questions soumises aux enquêteurs. Il y a vingt neuf questions posées, pour ce qui touche au logement, et quarante quatre pour ce qui traite de la santé. Sur les neuf questions adressées aux enquêteurs, une concerne le degré de mobilité physique<sup>3</sup> de l'enquêté, les huit autres sont destinées à décrire les caractéristiques du logement de la personne interrogée au titre du cadre bâti-environnement, du quartier, et de l'aspect du voisinage. L'ensemble des items s'élève à trois cent trois pour le logement et quatre cent quatre vingt huit pour la santé. La durée moyenne des entretiens tournait autour de quarante cinq minutes.

---

<sup>1</sup> *Enquêteurs et organismes de sondage diffèrent selon les enquêtes ; pourtant ce phénomène est invariable.*

<sup>2</sup> *Individus de 18 ans et plus représentatifs de la population française.*

<sup>3</sup> *(Ne quitte pas son lit, emploie un fauteuil roulant, ni l'un ni l'autre, sans objet).*

Les deux thèmes de l'enquête, Santé et Logement, constituent de véritables "passages obligés" lorsque l'on s'interroge sur la qualité de la vie. A ce titre, toutes les notations supplémentaires, ou tout ce qui n'a pu être chiffré, participent doublement à ce domaine, dans la mesure où, le logement comme la santé, devaient dans cette enquête être abordés sous un angle volontairement qualitatifs. Puisque la qualité était soumise à interrogation directement, quels types de données a-t-on recueillis.

De fait, des données ont été amassées<sup>1</sup> et elles présentent des caractéristiques propres qui les constituent en catégories identifiables : le renforcement de l'information, et sa justification, catégories déjà repérées dans l'observation de l'enquête "Progression Sociale".

- *Le renforcement* -

Les enquêtés étaient interrogés sur leur degré de confort. Parmi les questions posées, on repère notamment :

"Les membres de votre ménage ou vous-mêmes avez-vous l'usage

	Modalités	Effectifs
- D'une baignoire ou douche installée avec eau courante	Oui	1653
	Non	296
- D'une cuisine (c'est-à-dire d'une pièce indépendante avec évier et eau courante)"	Oui	1903
	Non	46

Plusieurs enquêtés, parmi la minorité des "non usagers" renforcent leur négation par "*je n'ai pas l'eau courante*". Il s'agit d'un redoublement de l'information puisque la case "n'a pas l'usage" était prévue, mais nous considérons ce type de redondance comme significatif.

---

<sup>1</sup> Comme pour l'enquête précédente, on ne recensera pas l'ensemble des questions en tant que "texte", mais on notera tout ce qui figure comme réponses claires lorsque la formulation touche à la qualité de la vie.

De même, on trouve "tout est dans la même pièce - ça fait cuisine et chambre", lorsqu'on demande aux enquêtés si leur "chambre à coucher est chauffée" ; ou "rien" à la question concernant la possession des biens ménagers, mobiliers ou immobiliers (télévision, machine à laver le linge, téléphone, réfrigérateur, congélateur, chauffage central, voiture, garage couvert, résidence secondaire). De façon plus étonnante, un enquêté note la présence d'une télévision mais précise "pas de réception". Quand les enquêtés ne renforcent pas leur négation, ils la justifient.

- La justification -

C'est ce que font les enquêtés lorsqu'ils n'ont pas été, malgré tous leurs efforts, en mesure de répondre oui. Par effort, nous entendons que les enquêtés vont jusqu'à "tordre" les réponses pour répondre oui "quand même", et donc pour se situer dans la norme.

Ainsi à la question "Prenez-vous régulièrement vos repas dans la cuisine", on relève comme réponse "oui, il y a un réfectoire, on est à 50 à peu près", ou encore à la question "combien de chambres à coucher possédez-vous dans votre logement 2 + 2 salles de café". Citons encore un exemple : Peut-on trouver à moins de 2 kms d'ici, c'est-à-dire 20 minutes de marche ... une banque ? un enquêté répond oui et le justifie : "permanence, une fois par semaine".

On pourrait classer ces "torsions" dans un paragraphe méthodologique, mais ici, dans ces enquêtes, elles sont là, plus vraisemblablement, pour signifier. Elles sont, en soi, porteuses d'information. Est-ce alors forcer le signe que de s'interroger : derrière ce souhait d'uniformisation voire d'anonymat des enquêtés qui se traduit par un oui à tout prix, n'y-a-t-il pas un manque non avoué, une carence ? Mais les enquêtés se servent aussi de la négation, et cet usage a un caractère systématique de "justification" (d'où la catégorie que nous dégageons).

Ce phénomène de justification du "non", qui n'a pas de corollaire pour le "oui" est un résultat intéressant en lui-même. En effet toutes les analyses d'enquête font part des difficultés des enquêtés à dire "non". On sait qu'il s'agit là d'une position plus inconfortable face à l'enquêteur<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> TABARD (N.).- Refus et approbations systématiques dans les enquêtes par sondage.- *Consommation*, n°4, 1975.

Néanmoins, les justifications sont là, et elles obéissent à quelques règles. Elles se présentent essentiellement sous trois formes :

- . La répétition à la question, "vous ou les membres de votre ménage avez-vous l'usage d'un jardin" ? : aux "non", s'adjoignent des "non, parce que je n'en ai pas".
- . La précision : à la question concernant la proximité des équipements<sup>1</sup>, on relève : "rien de cela, nous sommes à 2,5 kms du bourg".
- . La rationalisation : à la question, à propos des transports publics près d'ici, êtes-vous :

Modalités	Effectifs
1. Très satisfait(e)	484
2. Assez satisfait(e)	686
3. Assez peu satisfait(e)	302
4. Pas du tout satisfait(e)	330

on trouve, en sus, cent quarante sept réponses que les enquêtés justifient par la mention "une voiture particulière". Mais les enquêtés qui ont choisi les modalités 3 et 4, possesseurs ou non de voiture ont précisé "*pas de transports publics*", "*ils n'existent pas*", "*si on n'avait pas la voiture...*" ou "*le problème ne se pose pas pour nous à la campagne*".

Le phénomène essentiel dégagé par l'observation des surcharges du questionnaire s'avère être, dans ce cas aussi, une accentuation des tendances mises à jour dans les exploitations. Mais peut-être pourrait-on en tirer une conséquence concrète : lorsqu'on compare des données chiffrées, la faiblesse de certaines classes (non à une question, très bas revenus, insatisfaction totale etc ...) conduit souvent à minorer l'information contenue par ces classes plus extrêmes, souvent à la fois intéressantes et marginales. Cette minoration est guidée par le souci de ne pas "forcer" le chiffre à en dire plus qu'il ne signifie statistiquement. Cependant, si l'ensemble des notations, qu'une re-lecture des questionnaires rend perceptible, va dans le même sens, c'est-à-dire conforte, justifie ce que contiennent ces classes, peut-être toute approche doit-elle en tenir compte ?

---

<sup>1</sup> Liste : une petite épicerie, un supermarché, un bureau de poste, une banque, un café, un grand espace naturel, un cinéma, un pharmacien, un médecin.

Nous avons voulu vérifier la permanence du phénomène observé (repéré par les catégories) ainsi définies dans la partie "Santé" de l'enquête.

Pour situer cette deuxième fraction de l'enquête, il faut préciser que d'autres travaux nous permettent de savoir que les individus parlent aisément de leur santé. Les questions sur l'intégrité physique sont généralement perçues comme moins indiscrettes que les questions d'opinion, sans parler des interrogations sur les ressources du foyer.

Dans ce deuxième moment du questionnement, on relève deux types d'information apparemment contradictoires. D'une part, comme dans la partie Logement, on note un renforcement de certaines mentions codées. D'autre part, on relève une sous-estimation des informations brutes contenues dans les réponses, consécutives en particulier, à des instructions de chiffrement<sup>1</sup>. Mais au terme de l'étude, on se demande si au fond, il ne s'agit pas de la même chose.

- Renforcement des mentions codées -

. A la question "tout bien considéré, comment jugez-vous votre état de santé actuel " :

Modalités	Effectifs
. Très bon	511
. Bon	681
. Assez bon	596
. Mauvais	144
. Très mauvais	16

nombre d'enquêtés choisissent la mention mauvais, et font rajouter par l'enquêteur, "mauvais", "médiocre", "à surveiller", "précaire".

---

<sup>1</sup> Il faut rappeler que le chiffrement est le produit d'instructions communautaires, les phénomènes relevés ne sont donc pas immédiatement généralisables. En revanche, la tendance, nous semble-t-il, est constante.

. En ce qui concerne les questions touchant aux explications données par le personnel médical pour les soins, un traitement, l'amabilité du personnel, ou le coût du traitement, les indications sont du même ordre. Les ajouts mentionnent le coût élevé du traitement tout en notant que l'enquêté est remboursé par une mutuelle, le refus de suivre l'indication du médecin : "on m'a envoyé chez un autre, un spécialiste, mais j'ai refusé d'y aller".

Dans un seul cas, un enquêté justifie l'amabilité du soignant, il précise "c'était le médecin", et ajoute que toutes les explications ont bien été données puisque "c'est moi-même qui ait donné les soins". Nous laisserons pour le folklore cet enquêté qui manifeste sa satisfaction face à un traitement ou à un conseil médical en expliquant : "la personne est décédée".

- Sous estimation des mentions portées par les enquêteurs -

Notre analyse de ce phénomène donne ici en exemple deux questions. Dans la première qui recense les raisons du dernier séjour à l'hôpital ou en clinique, on relève plusieurs enquêtés qui ont choisi la mention "autre" en précisant "suite à un accident du travail". On sait qu'il est difficile d'appréhender les accidents du travail. Les personnes interrogées admettent plus aisément une maladie qu'un accident dont ils se pensent en partie responsables. De surcroît notre échantillon ne portait pas sur une population particulièrement concernée. Aussi le seul fait de rencontrer des accidents du travail hors de l'item prévu à cet effet conduit à s'interroger de nouveau sur leur incidence réelle :

	Effectifs
. Accident à la maison .....	28
. Accident sur la voie publique .....	44
. Accident du travail .....	26
. Maternité, accouchement .....	171
. Opération chirurgicale .....	245
. Maladie sans intervention chirurgicale .....	86
. Contrôle, analyses .....	51
. Autre (préciser) .....	46

Dans la seconde question, les enquêtés étaient interrogés sur la durée de leur hospitalisation. Pour une raison non mise à jour le chiffrement s'est limité à 19 jours de séjour. On sait que la totalité des nuitées s'élève à 7168, ce qui porte la durée moyenne d'hospitalisation à 10,96 jours. Si on ne plafonne pas la durée à 19 jours, on parvient à une durée moyenne de séjour atteignant 14,6 jours. Dans ce cas, évidemment, le chiffrement a sérieusement minoré l'information. En outre, il a gommé qualitativement la situation des quelques 70 personnes qui avaient été hospitalisées longtemps. Or leurs propos sur les prestations médicales, sous l'aspect qualité de leur existence, peut être examiné spécifiquement.

Sans doute peut-on invoquer ici l'erreur de chiffrement. Elle semble patente mais regardons de près. Est-il exceptionnel de plafonner des durées pour avoir une meilleure répartition de l'échantillon ? N'est-il pas fréquent d'entendre que des histogrammes sont illisibles ? Plus que de technique, c'est de conception dont il s'agit. Tout devrait être noté, une grille n'est valide qu'a posteriori. Procéder différemment valorise - si cela ne relève pas d'outils archaïques du genre "trieuses mécaniques" - un quantitatif dont on peut se demander la véritable qualité. Dans ce domaine d'observation du social c'est une question non négligeable, d'autant qu'une apparente lisibilité des chiffres ne garantit pas leur pertinence.

Pour notre propos, il apparaît que le renforcement de certaines informations, comme la minoration d'autres, concerne toujours une même fraction d'enquêtés : ceux qui posent problème parce qu'ils n'entrent pas aisément dans les normes, dans les codes. Leur vie n'a pourtant pas moins de sens en elle-même, et cependant c'est elle qu'on a le moins perçue, peut-être faute pour elle d'être autre chose qu'une vie sans qualité, une vie qu'on décrit parce qu'elle n'est pas.

*c) L'enquête 1978-1979 sur les Situations et Perceptions Relatives aux Conditions et à la Qualité de la Vie des Français :*

Cette enquête s'est déroulée en Novembre 1978, avec le concours de la SEDES sur le terrain. Composée de 165 questions, ouvertes (douze) semi-ouvertes (huit) ou fermées (mille trois cent cinquante items environ), elle est longue et a duré environ une heure et demie. Passée au domicile des enquêtés, elle concerne, comme l'enquête OSCE, 2000 individus de dix huit ans et plus.

Les questions posées sont regroupées sous les thèmes "Formation, Famille, Logement, Environnement, Emploi-Qualité de la vie au travail, Santé, Situation économique, Environnement familial et social, Organisation du temps de loisirs, Participation sociale-inégalités, Perception de la Justice, et Thèmes divers". Ces thèmes sont introduits par les caractéristiques socio-administratives de la personne enquêtée. Aux questions posées aux enquêtés s'ajoutent onze questions soumises aux enquêteurs ayant pour objectif de décrire le cadre bâti de l'enquêté, et les conditions de déroulement de l'enquête. Enfin, cette enquête<sup>1</sup> proposait aux personnes enquêtées de renvoyer au CREDOC les commentaires que leur suggérerait cette passation. L'examen de ce document est l'objet du chapitre II de ce rapport.

Tous les thèmes abordés l'ont été pour permettre une description aussi fine que possible de la vie des enquêtés. La multiplicité des formes utilisées dans l'enquête pour l'interrogation tient à une préoccupation constante : il faut savoir ce que signifient les réponses des enquêtés. Doit-on les lire au premier degré, ne peut-on prendre en compte les résultats que par grappes, les réponses explicitées aux questions ouvertes sont-elles plus significatives... ? Si "les situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français", sont approchées dans cette enquête, ce n'est pas pour ajouter une enquête à celles qui existent en France. C'est pour mesurer les constantes, les évolutions, les changements, les mouvements dans un corps social figé, le moment de l'enquête, dans une représentation particulière dont les paramètres sont connus.

Il faut ajouter que notre propos n'est pas de rendre compte ici de cette enquête. Son exploitation fait l'objet d'un travail spécifique et les conclusions des trois ans de terrain seront esquissées en 1981. On choisit au contraire de se limiter à ce qui ne figure pas dans l'exploitation. A ce point de vue, bien évidemment, notre responsabilité est seule engagée.

---

<sup>1</sup> Elle a été suivie d'une vague en Novembre 1979. Une nouvelle vague est actuellement sur le terrain.

Donnons maintenant les grands traits de cette exploitation secondaire<sup>1</sup>. Comme pour les deux enquêtes déjà ré-observées (cf. paragraphes b, c) nous avons voulu considérer les mentions portées en marge par les enquêteurs. Nous nous y sommes attachés aussi bien pour conserver la même démarche, et ce afin d'avoir des critères de comparaison, que pour savoir si on décèlerait des phénomènes analogues. Cette préoccupation s'explique par le fait que l'enquête "Aspirations" est riche de questions ouvertes. Les enquêteurs avaient donc la place matérielle pour consigner les réactions des enquêtés. De surcroît, ces derniers, sollicités par des questions ouvertes, sont moins contraints par le caractère forcément plus figé d'un questionnaire totalement fermé. L'expression du "non-prévu" par l'enquête ne peut manquer d'en être affectée. En revanche, si des éléments percent malgré tout, leur force est sans équivoque. Ce qui est écrit là où nous ne l'attendons pas, ou là où nous n'avons pas su le prendre en compte, est bien le produit d'une volonté affirmée de l'enquêté, dont l'enquêteur se fait l'intermédiaire. Cette intercession est d'autant plus louable qu'un entretien d'1 heure 30 ne devait pas faciliter chez l'enquêteur la notation d'éléments supplémentaires !

Cependant, pour être comparable, notre démarche n'a pas été absolument identique. Nous avons choisi de regarder les notations rajoutées pour une fraction d'enquêtés (7,5%), repérée dans les analyses pour ses caractéristiques particulières. Il s'agit, plus souvent que dans l'enquête en général, de personnes âgées, de personnes résignées<sup>2</sup>, ou traditionnelles dans leurs opinions qu'il s'agisse du partage des tâches dans le couple (elles incombent à la femme) ou du mariage (c'est un lien indissoluble), elles répondent souvent "Ne sait pas" ou restent tout à fait "sans réponse". Ce groupe a été déterminé par une typologie<sup>3</sup> des individus en fonction des réponses fournies aux questions d'opinion de l'enquête.

---

<sup>1</sup> La première et la seconde exploitations ont donné lieu à la publication de rapports : le premier en Juillet 1979 sur la phase 1, le second en Juillet 1980 sur la deuxième phase.

<sup>2</sup> Pour les cinq ans à venir, elles pensent que rien ne va changer. Interrogées sur leur attente concernant l'avenir, elles n'attendent "rien".

<sup>3</sup> Enquête 1979-1980 "Sur les Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français" - Rapport Phase II - CREDOC Juillet 1980.

LEBART (L.) - in "Consommation" à venir.

Ce type d'enquêtés nous a intéressés parce que la ré-exploitation des deux enquêtes précédentes conduit à noter un renforcement de l'information chez ces catégories d'individus, peu étudiées par ailleurs, soit parce que leurs effectifs sont faibles, soit parce que leurs réponses sont difficilement compréhensibles, soit enfin parce que leurs réponses semblent tout à fait traditionnelles.

Nous avons, relevé, en outre, pour la totalité des questionnaires (2000) les mentions non prises en compte dans l'exploitation statistique<sup>1</sup>, et nous nous sommes attachés à lire les commentaires des enquêteurs en fonction des éléments qu'ils ajoutaient à notre information<sup>2</sup>.

Cette démarche à trois temps nous a aidé à vérifier l'hypothèse sur le sens du "en marge", à évaluer la portée du non-chiffré, et à faire un test sur la pertinence des catégories retenues.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire celles que n'avait pu exposer clairement le post-codage, apparaissant dans des catégories "autres", ou celles pour lesquelles il n'y avait pas lieu de procéder à un post-codage dans la mesure où la question n'était pas prévue à cette fin.

<sup>2</sup> Ce dernier dépouillement est sans contradiction avec le chapitre portant sur les lettres renvoyées par les enquêtés. De plus, le phénomène enquêteur dépasse leur "dit" explicite. Aussi ne l'aborderons-nous pas dans cet aspect de notre rapport.

- Renforcement de l'information -

Pour tester la pertinence des catégories mises à jour dans les deux enquêtes déjà mentionnées, nous ne prendrons que quelques questions en exemple, mais d'autres sont concernées de la même façon.

Une question portait sur le cadre de vie quotidien des enquêtés et sa pérennité, à travers "quels sont les risques de dégradation que vous redoutez le plus à ce sujet". Cette question ouverte a fait l'objet d'un post-codage dont les résultats sont les suivants :

	EFFECTIFS BRUTS	EFFECTIFS PONDERES	POURCENT. BRUTS	POURCENT. PONDERES	POURCENT. S/EXPRIM.	POURCENT. P./EXPRIM.
***** QUESTION 598 PREMIER RISQUE DEGRADATION CADRE DE VIE						
IMPLANTATION INDUST.	33	35.	1,65	1,77	1,67	1,80
URBANISATION	257	235.	12,85	11,75	13,03	11,91
MATERIAUX MAUVAIS	42	39.	2,10	1,93	2,13	1,96
LES PARTIES COMMUNES	60	56.	3,00	2,79	3,04	2,83
RENOVATION QUARTIER	48	52.	2,40	2,59	2,43	2,63
ABANDON ENNUI	10	10.	0,50	0,50	0,51	0,50
INSECURITE VIOLENCE	25	25.	1,25	1,25	1,27	1,27
PEU ESPACES VERTS	26	21.	1,30	1,04	1,32	1,06
DEGRADATION PAYSAGES	30	29.	1,50	1,46	1,52	1,48
FEU - EAUX -FATALITE	42	42.	2,10	2,12	2,13	2,15
EQUIPEMENT (PEU)	6	5.	0,30	0,26	0,30	0,26
TRAFFIC AUTO-AVIONS..	88	85.	4,40	4,27	4,46	4,32
ETRANGERS (TROP)	10	9.	0,50	0,45	0,51	0,46
NE SAIT PAS AUCUN	1020	1048.	51,00	52,40	51,70	53,09
AUTRE	109	109.	5,45	5,47	5,52	5,55
POLLUTIONS DIVERSES	34	33.	1,70	1,63	1,72	1,65
DELABREMENT LOCAUX	49	55.	2,45	2,75	2,48	2,79
NON REPONSE	84	85.	4,20	4,24	4,26	4,30
ENSEMBLE	1973	1974.	98,65	98,70	100,00	100,00

(Source : Rapport Phase I)

Le seul examen de ce tableau montre que bien des effectifs sont très faibles, il n'était donc pas possible d'aller plus loin dans le détail, d'où les 5,6% de la catégorie "autre", mais c'est pourtant dans celle-ci que prennent place les mentions repérées chez cette classe particulière d'enquêtés : "La route va être déviée, mon commerce anéanti, je ne sais pas ce que je ferai, ni où j'irai", "j'ai peur pour ma santé, à cause de la pollution de l'air à B... et des risques d'explosion", "je ne redoute rien, si ce n'est l'augmentation du coût de la vie". C'est bien encore de renforcement qu'il s'agit ici.

Concernant le temps des enquêtés, on s'intéressait à la fois à leurs temps d'absence du domicile (heure de départ, heure du retour), aux oppositions qui pouvaient exister entre leur vie de travail et leur vie familiale, aux sujétions auxquels ils étaient soumis s'ils devaient s'absenter (par exemple pour une démarche administrative) et enfin à leur aptitude aux loisirs durant leur temps libre. L'exploitation des questions qui touchent au temps ont donné lieu à un rapport particulier<sup>1</sup> mais les hors codes relevés à leur propos sont aussi du ressort du renforcement. Ainsi une question portait sur la facilité éventuelle à effectuer une démarche.

E 17 - Si vous avez une démarche administrative à faire pendant vos heures de travail :

	Effectifs
1. Vous le faites sans difficulté .....	543
2. Vous vous arrangez avec votre employeur .....	298
3. Vous prenez une demi-journée de congés payés .....	27
4. Vous perdez une demi-journée de salaire .....	80
5. Vous ne pouvez pas vous absenter .....	74
6. Autres solutions (précisez) _____	50

(Source : Rapport Phase I)

A l'évidence, la majorité des personnes concernées peut accomplir des démarches.

De même, en grande majorité, les enquêtés ne signalent pas de conflits entre leur travail et leur vie familiale.

E 21 - a) Et maintenant, est-ce que dans l'organisation de votre semaine, votre vie de travail vient parfois en conflit avec votre vie personnelle ou familiale ?

	Effectifs
1. Oui .....	327
2. Non .....	760

(Source : Rapport Phase I)

---

<sup>1</sup> DUFLOS (C.).- Contraintes horaires et emplois du temps dans l'enquête 1978.- Rapport Janvier 1980.

Et pourtant, dans le sous-échantillon observé ici, il est des enquêtés qui disent ne pas rencontrer de difficultés pour faire leurs démarches tout en mentionnant leurs horaires en marge de la question sur les conflits "6 heures - 20 h30" ou "je travaille de nuit", "je ne profite pas assez des enfants", ou enfin "actuellement au chômage". De même, certains disent ne pas rencontrer d'obstacle pour effectuer une démarche, n'avoir pas de conflits vie familiale-vie professionnelle, et déclarent simultanément qu'ils n'ont pas accès aux équipements collectifs et aux équipements administratifs à cause de "leur travail". Ou encore ils répondent non à toutes les interrogations sur les loisirs pourtant nombreuses, et font porter en marge "je travaille soixante dix heures par semaine, et je n'ai pas de temps libre".

I 11 - A quoi occupez-vous votre temps libre ?

I 11 a

Effectifs

Réponses libres : pour chaque réponse citée,  
codez "Oui"

Oui Non

Lire .....	1 190	792
Ecouter la radio, de la musique enregistrée, regarder la télévision .....	1 365	626
Bricoler, jardiner .....	949	1 039
Tricoter, cuisiner .....	866	1 118
Aller au spectacle, théâtre, cinéma, sport, etc ...	579	1 408
Chasser, pêcher .....	220	1 765
Aller au café, au restaurant .....	383	1 603
Jeux (cartes, échecs ...) .....	426	1 563

(Source : Rapport Phase I)

Dans la classification que nous avons établie, on peut s'interroger sur la nature de l'information. Dans cette enquête, on a repris une catégorie inutilisée dans l'enquête OSCE mais présente dans l'enquête Progression Sociale : celle de "l'auto-explication". Comme dans l'enquête pré-citée, cette catégorie éclaire à la fois celles du renforcement et de la justification, sans atténuer leur utilité respective.

- L'auto-explication -

Par cette catégorie, on veut rendre compte des enquêtes qui disent "non" pour expliquer en regard de leur négation une situation qui, en toute logique, aurait dû les conduire à répondre oui.

On souhaite aussi rendre compte des enquêtés qui se saisissent d'une question pour y faire émerger ce qui d'une certaine façon "les" explique.

Une question est éclairante de ce point de vue. Elle évoque l'utilisation que feraient les enquêtés d'une somme imprévue :

G 11 - Et si vous aviez une rentrée d'argent imprévue de l'ordre de 5 000 francs, que feriez-vous essentiellement ?

(Enumérez - une réponse)

	Effectifs
1. Vous le placeriez (caisse d'épargne, obligation...) ....	750
2. Vous en feriez profiter votre entourage .....	178
3. Vous acheteriez quelque chose que vous souhaitez depuis longtemps (T.V., voiture, voyage...) .....	635
Lequel ? _____	
4. Vous rembourseriez plus vite un emprunt, des dettes ....	164
5. Vous n'en feriez rien de particulier .....	165
6. Autre, précisez ..... _____ .....	104

(Source : Rapport Phase I)

Nous avions dans l'idée que l'item "vous acheteriez quelque chose que vous souhaitez depuis longtemps (635 réponses) concernerait ce qu'on peut appeler une dépense exceptionnelle ou de luxe, induite qu'elle était par les exemples de la voiture et du voyage. Le temps a manqué pour vérifier l'hypothèse. Nous avons constaté pour la catégorie particulière de population examinée ici que ce luxe reste bien limité "je ferais installer l'électricité à la maison", "j'inviterais des amis à manger au restaurant", "je partagerais la somme, une moitié, de côté, l'autre pour "servir", c'est-à-dire des achats, vêtements etc...". "j'installerais une salle d'eau", "je mettrais le chauffage", je ferais mettre le confort à la maison".

Ces projets d'investissements, mieux que tout discours dessinent notre sous-échantillon. Ils rappellent la modestie des augmentations de salaires relevée habituellement lorsqu'on cherche à évaluer les souhaits des personnes interrogées en fonction des catégories socio-professionnelles. Ces enquêtés limitent leur évaluation à 30% de supplément par rapport à ce qu'ils touchent effectivement. Dans ce cas, comme dans le nôtre, cette forme d'autorationalisation témoigne d'une modestie des espérances dont la tendance ne varie pas.

Ainsi le déclarent d'ailleurs les enquêtés ici étudiés, même lorsqu'ils choisissent l'item "Ne sait pas". Par exemple à la question "pour une famille comme la vôtre, quel serait le revenu mensuel dont vous souhaiteriez disposer, on relève, face à la mention "Ne sait pas" des commentaires tels "si nous avons le SMIG ma femme et moi, nous serions plus à l'aise". Or ce "Ne sait pas" est resté muet dans l'exploitation faute d'en avoir perçu le sens, et il est "auto-explicatif".

Ces problèmes, de renforcement de l'information, de justification, ou d'auto-explication sont à prendre en compte. Ne pas s'en préoccuper conduit à des erreurs. Ainsi, des enquêtés mentionnent comme qualité de leur logement l'eau courante, ce qui entre dans la catégorie confort. D'autres enquêtés mentionnent comme inconvénient de leur logement le fait d'avoir une douche et pas une baignoire. Le code dans ce cas précis sera inconfort. Il est souvent difficile d'échapper à ces alternatives. La prise en compte, a posteriori, de ces "auto-explications" peut y aider.

Mais sans aller jusqu'à l'erreur, ignorer ces auto-explications est préjudiciable à la perception de toute une facette de l'information. Ainsi les enquêtés étaient interrogés sur les avantages de leur travail. A ceux-ci, après avoir déclaré "liberté", ils font rajouter "surveillée", ou ils retournent la question en déclarant "avoir du travail". "Je voudrais gagner plus d'argent et que ma femme reste à la maison". Ils relativisent aussi la portée de ces avantages "je suis au chaud", "il n'y a pas besoin de qualification spéciale", "je gagne ma vie, je complète ma retraite".

	EFFECTIFS BRUTS	EFFECTIFS PONDERES	POURCENT, BRUTS	POURCENT, PONDERES	POURCENT, S/EXPRIM.	POURCENT, P./EXPRI.
***** QUESTION 613      PREMIER AVANTAGE DU TRAVAIL ACTUEL						
VARIETE DANS TRAVAIL	26	24.	1,30	1.21	2.36	2,27
LIBERTE-SANS PATRON	242	235.	12.10	11.73	21.96	22.10
CONTACTS HUMAINS	63	55.	3.15	2.77	5.72	5,21
VACANCES	21	16.	1.05	0.82	1.91	1,54
HORAIRES	91	65.	4.55	4.27	8.26	8,04
LE SALAIRE	120	119.	6.00	5.94	10.89	11,19
SORTIR DE LA MAISON	0	0.	0.0	0.0	0.0	0,0
AIME LA TERRE	3	4.	0.15	0.20	0.27	0,37
SECURITE DE L'EMPLOI	96	90.	4.80	4.48	8.71	8,43
VOYAGES	2	2.	0.10	0.09	0.18	0,17
COMPATIBLE FAMILLE	47	42.	2.35	2.10	4.26	3,95
CREATIVITE	6	5.	0.30	0.26	0.54	0,48
INTERET	42	36.	2.10	1.79	3.81	3,38
PROXIMITE DOMICILE	49	50.	2.45	2.52	4.45	4,74
BONNE AMBIANCE	31	33.	1.55	1.66	2.81	3,12
AVANTAGES SOCIAUX	23	24.	1.15	1.21	2.09	2,28
FORMATION POSSIBLE	4	3.	0.20	0.16	0.36	0,30
RESPONSABLE AUTONOME	22	18.	1.10	0.91	2.00	1,71
AUCUN	99	102.	4.95	5.00	8.98	9,58
AUTRE	32	34.	1.60	1.68	2.90	3,17
IL ME PLAIT	64	63.	3.20	3.17	5.81	5,98
NON REPONSE	19	21.	0.95	1.05	1.72	1,98
ENSEMBLE	1102	1061.	55,10	53.07	100,00	100,00

(Source : Rapport Phase I)

Cette ignorance des commentaires mentionnés en surcharge ne peut s'expliquer par un simple phénomène de codage. Sous cette difficulté matérielle transparait le fait qu'il est plus aisé de raffiner la perception de ce qui est (possédé, vécu, passé etc...) que de ce qui pose question par son absence même. Où classer en effet cet enquêté qui déclare en réponse à la question sur les avantages de son logement "il n'y en a pas, on refait petit à petit". A l'inverse, même un post-codage n'a pu reprendre toutes les sources d'inconfort énoncées et pourtant la liste en était longue :

	EFFECTIFS BRUTS	EFFECTIFS PONDERES	POURCENT. BRUTS	POURCENT. PONDERES	POURCENT. S/EXPRIM.	POURCENT. P./EXPRI.
***** QUESTION 595 PREMIER DEFAUT DU LOGEMENT						
PAS-ANNEXES-JARDIN	55	50.	2,75	2,52	2,76	2,53
MAL AGENCE	93	94.	4,65	4,69	4,66	4,70
TROP PETIT	204	196.	10,20	9,80	10,23	9,82
MAL EXPOSE- SOMBRE	76	76.	3,80	3,82	3,81	3,83
TROP CHER	45	43.	2,25	2,16	2,26	2,16
ETAGE- PAS ASCENS.	89	86.	4,45	4,31	4,46	4,32
FUMÉES-ODEUR-BRUIFS	175	165.	8,75	8,26	8,77	8,28
PROPRIETAIRE (NON)	7	6.	0,35	0,29	0,35	0,29
MATERIAUX MAUVAIS	126	110.	6,30	5,51	6,32	5,53
FROID-PAS DE CONFORT	193	215.	9,65	10,76	9,67	10,70
TROP GRAND	29	30.	1,45	1,52	1,45	1,53
PROMISCUITE	82	80.	4,10	4,02	4,11	4,03
HUMIDITE	28	31.	1,40	1,53	1,40	1,53
CADRE DE VIE	38	35.	1,90	1,76	1,90	1,77
ISOLEMENT SOCIAL	18	17.	0,90	0,84	0,90	0,84
ETRANGERS (TROP)	3	3.	0,15	0,15	0,15	0,15
LOIN EQUIP. TRAVAIL	35	35.	1,75	1,75	1,75	1,76
INSECURITE	2	3.	0,10	0,14	0,10	0,14
NE SAIT PAS -AUCUN	403	419.	20,15	20,94	20,20	21,00
AUTRE	61	64.	3,05	3,21	3,06	3,22
INSALUBRITE VETUSTE	67	77.	3,35	3,85	3,36	3,86
AUT. PETITS DEFAUTS	149	141.	7,45	7,07	7,47	7,08
NON REPONSE	17	17.	0,85	0,86	0,85	0,86
ENSEMBLE	1995	1995.	99,75	99,76	100,00	100,00

(Source : Rapport Phase I)

Mais c'est dans "autre" qu'on a classé "propreté", "entretien", "la salle de bain est dans la cuisine" il est interdit d'avoir des fleurs aux fenêtres", "on ne peut pas boire l'eau du robinet : danger". "Il n'est pas "indépendant". Et cet "autre" ne vise évidemment pas tous les types d'habitat.

Il ne peut s'agir maintenant de répondre à toutes les questions posées. Ce sont des questions actuelles auxquelles nous n'échappons pas, même dans une enquête comme l'enquête Aspirations où l'on s'est pourtant efforcé de contraindre aussi peu que possible les enquêtés tout en se dotant d'un appareil informatique sophistiqué pour appréhender tous les types de réponse.

Dans cette enquête comme dans les deux précédemment mentionnées, on voit émerger un dénominateur commun. Ce commun dénominateur des mentions rencontrées, c'est une information supplémentaire qui touche à la vie de ceux qui ont moins, que ces derniers l'expriment clairement, ou que les manques filtrent derrière la modestie des demandes. Ceci est d'autant plus notable que le sous-échantillon en question, "ceux qui ont moins" est généralement mal perçu dans les enquêtes. "Ils" ne sont pas assez nombreux, "ils" apparaissent marginaux, "ils" répondent plus souvent "ne sait pas".

A l'évidence, les enquêtes ne sont pas faites pour eux, et pourtant ils existent. Généralement, on s'accommode de cet état de fait en rappelant que les catégories favorisées de la population sont, elles aussi, minoritaires, ou, elles aussi, silencieuses, sur bien des questions. Mais dans la réalité des exploitations, on peut parvenir à approcher les plus aisés, que ce soit par leur niveau socio-culturel, leur taux et leur mode de possession. Cet équivalent n'existe pas dans le cas inverse. Ceux qui n'ont rien n'émergent pas. Peut-être est-ce le résultat le moins négligeable de cette ré-exploitation que de leur donner un peu vie par la seule mention de ce qu'ils déclarent ne pas avoir.

Nous n'avons pas voulu limiter notre réflexion à une ré-exploitation de matériel connu. Nous avons souhaité la développer sur un autre matériau issu de cette même enquête Aspirations pour savoir si tout ce qui y touchait, traitait ou non, de cette "qualité - a-qualité de la vie". Pour ce faire, nous avons procédé à l'examen d'un corpus original dont l'observation n'a pas encore fait l'objet de publication. Ce corpus est composé des lettres que les enquêtés ont adressées au CREDOC une fois l'enquête achevée.

## II. UNE EXPLOITATION ORIGINALE : LES LETTRES T

### 1. Présentation du corpus

Le matériel dont nous allons ici analyser le contenu est original à plusieurs titres. Tout d'abord ce sont des lettres qui ont été adressées au CREDOC par des personnes interrogées en Novembre 1978, dans le cadre de l'enquête "Situations et Perceptions Relatives aux Conditions de Vie et à la Qualité de la Vie des Français". Les conditions de réalisation nécessaires à cette correspondance ont été mises au point au CREDOC. Un document était remis, vierge, aux personnes interrogées, à la fin de l'entretien, par l'enquêteur. Ce document portait les indications suivantes :

C R E D O C  
142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS

Madame, Monsieur,

Vous venez d'être interrogés longuement sur vos conditions de vie et votre environnement. Peut-être auriez-vous aimé donner votre avis sur certains points non prévus dans ce questionnaire rigide... Peut-être avez-vous des remarques à formuler ? Le document ci-joint doit vous permettre, si vous le désirez, de nous donner votre avis, vos remarques, vos critiques.

Merci de nous répondre.

[Suivaient les modalités techniques utiles pour répondre<sup>1</sup>].

---

<sup>1</sup> Pour nous adresser votre témoignage, nous vous demandons d'utiliser ce document et d'écrire sur les quatre volets qui comportent des lignes.

Une fois votre message rédigé, et portant sur ce que l'enquête ne vous a pas permis d'exprimer, vous pliez la feuille en trois selon les pointillés dessinés, et après avoir collé les bords pour fermer votre lettre, vous la postez sans l'affranchir.

La présence du numéro du questionnaire sur l'enveloppe n'est destinée qu'à effectuer des statistiques respectant rigoureusement l'anonymat de chacun.

Merci à vous de nous renvoyer votre témoignage avant une semaine.

Les enquêtés pouvaient sans obstacle nous transmettre ce qui n'avait pu trouver son expression dans le déroulement du questionnaire. Précisons néanmoins que ce document a été remis aux enquêtés, une fois l'interview achevée, et reste donc sans conséquence, tant sur le remplissage du questionnaire que sur les hors codes, et ce, vu du côté de l'enquêté. Nous émettons une hypothèse analogue concernant la majorité des enquêteurs, d'une part parce qu'ils avaient reçu des consignes en ce sens, et d'autre part parce que la vague suivante d'enquête (1979-1980) ne laisse pas percevoir un mode de remplissage différent des questionnaires, bien que, au terme de cette deuxième phase, les enquêteurs n'aient pas eu à remettre de document similaire.

Enfin ce document est particulier : il a été écrit par les enquêtés, et non re-transmis par un intermédiaire. Il n'a pas subi la pression directe de l'enquêteur, puisque celui-ci était parti. Il se présente aux enquêtés pour être le support d'un "témoignage", d'un "avis sur certains points non prévus dans ce questionnaire rigide", (termes du message laissé aux personnes concernées) ; il évoque comme seul cadre "vous venez d'être interrogés longuement sur vos conditions de vie et votre environnement". Libre cours était donc laissé aux enquêtés pour nous écrire, ou ne pas s'y risquer ; l'anonymat était respecté, seul un appariement par numéro permettait de lier la lettre au questionnaire, sans impliquer de connaissance du nom, ou de l'adresse.

Deux cent soixante neuf documents ont été renvoyés au CREDOC, représentatifs d'un sous-échantillon des Français de dix huit ans et plus interrogés pour l'enquête "Aspirations".

Qui sont donc ces personnes qui ont choisi d'écrire ? Présentent-elles des caractéristiques particulières ? Quelle(s) signification(s) ont leurs écrits, de quoi traitent-ils ? Eclairent-ils notre propos ?

Nous exposerons d'abord le contenu de ces lettres en tâchant de leur conserver leur authenticité : D'emblée, il va apparaître que ce contenu porte essentiellement sur une forme de qualité de la vie. A l'analyse, on vérifiera que la condition de cette émergence se résume à une seule exigence : il faut que la lettre soit quelque peu circonstanciée.

Nous renverrons ensuite à la description sociologique, économique et administrative des individus en question, d'une part pour tester nos conclusions, et d'autre part pour voir si ce sont, ou non, les mêmes gens, ou plutôt le même type de gens que l'on a repéré dans la ré-exploitation des enquêtes. Seront-ils encore ces enquêtés qu'on appréhende mal dans les enquêtes, parce qu'ils "tirent" une moyenne, ne sont pas assez nombreux pour être "statistiquement" significatifs, ou "comprennent" trop imparfaitement la question pour qu'on puisse tenir compte de leurs réponses ?

## 2. Les lettres

Ces deux cent soixante neuf<sup>1</sup> lettres ont été écrites par deux cent soixante neuf des deux mille individus interrogés. Ceci entraîne bien évidemment que ce "deux cent soixante neuf" n'est pas pondéré. Tous les pourcentages, ou les chiffres qui peuvent trouver place dans ce chapitre sont bruts. Une pondération des résultats serait, dans ce cas, dénuée de sens. D'ores et déjà un pourcentage s'impose, 13,45% des deux mille enquêtés ont renvoyé la lettre, ce qui constitue un groupe non-négligeable de répondants.

Toutes les lettres ne sont pas aussi denses les unes que les autres. Quatorze personnes ont même renvoyé la lettre vierge de tout écrit. Cent autres enquêtés nous ont adressé des lettres très courtes (de une à trois lignes). Cinquante neuf d'entre elles commentent l'enquête, et/ou l'enquêteur sous un jour favorable, tout en notant la longueur de l'entretien : *"C'est très intéressant mais pour les gens qui ont peu de temps, c'est un peu long"*. *"La dame qui fait ce questionnaire est très gentille et agréable"*. *"Enquête très intéressante, ouverte et utile"*. Vingt autres émettent tout aussi laconiquement l'avis inverse : *"Questionnaire trop long et peu intéressant"*. Mais les vingt et une dernières font part, en quelques mots, de ce qui leur tient à coeur.

Il peut s'agir de leur scepticisme : *"Je ne crois pas aux enquêtes"*. *"Il est à souhaiter que ce genre d'enquête puisse "changer" certaines choses !..."* *"Espérons que cette enquête donnera quelque chose de concret"*. (six lettres).

---

<sup>1</sup> Nous en conserverons le style et l'orthographe.

Il s'agit plus souvent d'une de leurs préoccupations. Celle-ci peut être d'ordre matériel : *"Les bas salaires doivent augmenter plus vite que les gros. Les petits sont défavorisés par rapport aux gros"*. *"Ce que ma femme et moi, retraités, craignons le plus, c'est de ne plus toucher régulièrement nos retraites qui ne sont déjà pas très fortes"*. *"En milieu rural, l'éducation coûte très chère, car les écoles sont éloignées et les enfants très tôt sont en pension"* (six lettres). Elle sait être aussi plus générale : *"... pour la justice, il y a tout à faire"*. *"Je voudrais qu'il y ait moins d'injustices sociales"*. *"On peut dire ce qu'on pense"*. *"Cette enquête doit permettre de faire ressortir ce que pensent les gens sur leurs conditions de vie et de logement"*. *"Pour l'avenir des Français, gros efforts à faire"*. *"Merci de ne pas oublier les campagnes"* (neuf cas).

Trente six lettres sont à peine plus longues, de trois à huit lignes<sup>1</sup>. Leur contenu est analogue mais plus riche dans le détail du quotidien ; à propos des questions matérielles, on trouve par exemple : *"Nuisances à la qualité de la vie et à l'environnement : passages quotidiens dans la région des avions à réaction qui perturbent l'équilibre tant physique que psychique des personnes et des animaux et ébranlent les maisons"*. *"Je suis commerçante et les conditions de vie actuelles vont m'obliger à cesser mon commerce<sup>2</sup>. L'éventuelle déviation de la route contribuera encore plus à cette décision"*. *"Une mère de famille ayant élevé au moins trois enfants pourrait toucher à l'âge de la retraite une pension honnête, l'équivalent d'une retraite de salarié"*. *"J'ai simplement omis de dire que j'étais contre la pollution, le chômage"*, *"on devrait augmenter les retraites"*. *"Ca ne va pas bien chez les agriculteurs : on mange de l'argent avec les cochons. Le granulé est trop cher et les cours sont très bas"*. *"Il faudrait plus de justice. Ceux qui font des travaux durs ne sont pas assez payés"*. *"Moins de questions et plus de sous, Monsieur... (et tutti quanti)"* (neuf lettres).

---

<sup>1</sup> Cette classification est évidemment arbitraire. Une lettre peut se trouver dans une catégorie ou une autre selon l'écriture de l'enquête.

<sup>2</sup> Cette mention perçue dès les hors codes que nous avons recensés.

Sur les thèmes plus longuement développés, on relève un ton analogue dans les préoccupations exposées, même lorsque ces dernières apparaissent derrière une critique du questionnaire : on note par exemple : "Pas assez de questions concernant nos préoccupations d'ordre spirituel, moral, intellectuel". "Aucune question n'est posée sur l'avortement et la contraception". "Je pense que la vie est monotone. Le Gouvernement ne fait rien pour les gens qui sont pauvres. Il ferme les yeux sur la misère alors que tant d'argent est dilapidé... je voudrais que tout ceci soit dénoncé". "... j'aimerais qu'il en résulte dans la mesure du possible une amélioration et une sécurité accrue dans la vie française". "J'étais heureux de répondre à ces questions qui me permettent de dire que tout n'est pas si bien qu'on le prétend ; voyez ce que nous avons pour vivre, à deux, et pas moyen de trouver un petit travail". "... espère que cela améliorera le sort des campagnes". Ou encore trois extraits : "Il est dommage de faire une enquête auprès d'individus alors qu'il y a des organisations collectives qui depuis longtemps ont regroupé dans leur programme d'actions tout ce qu'il y a à changer". "Il est navrant de constater qu'il faudrait plutôt avoir des interventions fréquentes, rationnelles, précises et efficaces dans les domaines correspondant aux questions posées, que des statistiques froides et sans objet qui ne correspondent pas à la réalité quotidienne", "... l'enquête nous donne l'occasion de réfléchir et de donner notre avis sur les choses de la vie courante. J'espère que mes réponses vous seront très utiles pour le bien de tous" (vingt sept lettres).

Vingt sept lettres sont longues d'une demi page environ. Elles se distribuent en une dizaine de formulations critiques, plus ou moins nuancées "Certaines questions sont idiotes". "Je tiens à exprimer ma réprobation de tels procédés. Je considère ce sondage comme une escroquerie morale. En effet les questions étaient posées d'une façon et sous une forme tendancieuse. Je demande que vous m'expliquiez comment un organisme gouvernemental peut efficacement et honnêtement diriger une nation à partir de telles coordonnées et tels procédés".

Treize d'entre elles attendent des conséquences tangibles de leur interview pour leur vie quotidienne, ou questionnent l'organisme auquel elles s'adressent, ainsi par exemple : "Vous devriez suggérer aux H.L.M. de ne pas mélanger des personnes âgées avec des jeunes ou des familles nombreuses à cause du bruit". "Il faut goudronner le boulevard de ... le bruit de la rue en sera beaucoup moins pénible". "En espérant attirer l'attention de vos services sur la pollution des eaux d'une part et l'attribution qui devrait être systématique de l'eau courante pour les maisons isolées". "Les fonctionnaires retraités désireraient que la mensualisation réalisée dans certains départements soit poursuivie plus rapidement dans les autres". "Ce que nous aimerions pour notre petit village serait une pharmacie ... que les transports en commun soient améliorés ...". "Deux mille deux cents francs par mois ne me suffisent pas. J'ai quatre enfants à charge. Je voudrais trouver un emploi de lingère ou de femme de ménage ...". "Est-ce que nous allons toujours avoir du travail, le chômage est trop important ...". "Une personne employée comme aide familiale devrait avoir un salaire, surtout en agriculture - comment voulez-vous qu'une seule personne puisse tenir une ferme ...". "J'affirme qu'avec une pension trimestrielle de cinq mille cinq cent neuf francs pour deux personnes, nous ne vivons ...".

Quatre lettres parmi ces vingt sept sont de type "déclarations", mais leur contenu ne diffère pas. Ainsi : "Au passage, je me permets de signaler l'extrême précarité de la situation artisanale ... Il est assez curieux de constater la flagrante différence entre les dits, propositions ou idées de notre classe dirigeante ... quant à la revalorisation du travail manuel, et ce qui se traduit par les faits ou les aides envers les artisans". "Votre sondage, je crois, ne résoudra pas les problèmes de la vie de beaucoup de Français, car l'Etat semble avoir fixé une ligne de conduite autre que ce que beaucoup espèrent". "Je vous signale que les terrains de jeux mentionnés ... manqueraient plutôt. L'énergie nucléaire est nécessaire ou plutôt sera nécessaire et il ne fait aucun doute que des solutions préservant l'homme seront découvertes et que l'utilisation sera faite rationnellement ...", "Nous avons eu neuf enfants, dont six encore vivants, nous avons bien travaillé, pour les élever, avons acheté notre maison ; le jardin et notre petite retraite [font] que nous ne nous considérons pas malheureux. Il y a mieux. Il ne faut pas toujours voir au-dessus. Nous demandons que la santé nous reste encore quelques années. Que beaucoup de jeunes suivent la même route, ça ira mieux".

Enfin quatre vingts douze lettres sont longues ; les enquêtés ont parfois rajouté une feuille au document que nous leur avons confié. Les thèmes de lettres déjà repérés sont, bien sûr, présents, mais dans ces textes plus longs, les enquêtés énoncent plusieurs idées.

Un classement schématique de ces lettres a été fait pour essayer de les envisager dans leur unité. Un travail préalable avait conduit à un découpage thématique qui entraînait nécessairement le tronçonnage de l'information. Ce nouveau classement évite le morcellement.

On trouve ainsi quatre séries de lettres :

Une première série de quatorze lettres, porte essentiellement sur les difficultés des enquêtés, face aux lois, à la justice souvent assimilée à l'injustice sociale, aux institutions, quelles qu'elles soient, à l'administration ; en fait à tout ce que leurs auteurs voient comme un pouvoir machiavélique ou, à tout le moins, favorable à plus aisés, ou plus dotés d'entregent qu'eux, ce qu'ils résument par ces mots souvent repérés : *"La loi n'est pas juste"*. Ainsi relève-t-on par exemple : *"Comme vous le demandez, nous aimerions donner notre avis sur une question très importante pour nous puisque en une journée, elle a détruit les quarante dernières années de notre travail. Notre pays très envié comporte cependant de sérieuses lacunes - je veux parler de la justice - cette justice très lente, souvent injuste et qui laisse sans aucune entrave les condamnés détourner les lois et se rendre insolvables avec la plus grande facilité"*. *"Notre justice est assez bonne, peut-être bonne. Je la voudrais meilleure, et surtout que le niveau social, ou l'argent n'aient aucune influence sur les décisions"*. *"En plus du questionnaire, je trouve que toutes les lois ne sont pas justes, pour ma part parce que j'étais la femme d'un patron artisan, donc sans salaire je n'ai droit à présent, arrivée à l'âge de la retraite que de la moitié de mon mari, et pourtant j'ai aidé mon mari, j'ai travaillé autant que n'importe qui, mais sans salaire, donc sans aucun droit à présent, et mon cas n'est pas unique malheureusement ..."*, *"Une chose que je n'ai pu dire à l'enquête sur la justice ... il faudrait une réforme, mais pas seulement dans les dires, il faut que ce soit vrai ..."*. *"La justice n'est pas juste, les avocats et les juges font leur métier avec beaucoup de légèreté"*. *"L'administration peut tout, doit tout ... Elle est là pour réprimer avec son impersonnalité, son anonymat, sa sévérité, sa toute puissance."*

*Il est impossible de la remuer, de la sensibiliser ...", "Un peut moins d'inégalités sociales et une plus grande compréhension dans les administrations, faciliter les démarches, trop de paperasserie ...", "Il y a également beaucoup de réformes à faire concernant la justice ...".*

En fait, pour ces enquêtés, les inégalités perçues sont ressenties, et donc restituées dans ces lettres, comme des injustices qui concourent à créer un climat qu'ils décrivent, mais dont ils ne s'accomodent pas. Ce climat, ils l'imputent essentiellement à la Justice, avec une majuscule. Cette mise en cause d'une institution particulière est d'autant plus étonnante que l'enquête elle-même, ne laissait pas percer un concernement particulier des enquêtés pour le thème de la justice. Si, à la question sur l'opinion des enquêtés concernant le fonctionnement de la justice, vingt enquêtés déclarent "très bien", quatre cent douze "assez bien", sept cent soixante et onze "assez mal", cinq cent quatre vingt onze "très mal"<sup>1</sup>, le dépouillement global de l'enquête ne donne guère d'éléments pour approfondir le phénomène. Plus, les opinions touchant à la justice sont si peu informatives que la majorité des questions touchant à ce thème a été supprimée de la dernière vague d'enquête.

Dans une deuxième série de lettres [26] les enquêtés procèdent à des déclarations qui touchent, dans le détail, à tout ce dont ils souhaitent faire part pour répondre à la sollicitation qu'ils ont reçue. Nous avons recueilli de nombreuses déclarations sur la difficulté de vivre à la campagne : "Fermetures d'écoles". "Danger que courent les habitants, en cas d'urgence, de nuit en particulier ... dans le cas de mon village, il faut effectuer huit kilomètres pour trouver un secours médical". "On souhaiterait une boulangerie dans la commune". "Nous avons des logements très mauvais, sans confort (le minimum n'y est même pas). De plus le plus proche commerce n'est même pas dans la commune. Il y a une politique menée pour le dépeuplement des campagnes et le peu que nous avons est supprimé ... si la même politique est menée, dans dix ans il n'y aura plus que cinq à huit habitants, alors qu'il y en avait cinq cents au début de notre siècle". "Lorsque l'Etat, nos dirigeants, ont décidé l'obligation à nos enfant de quitter nos écoles de village à l'âge de onze ans, il devait prévoir en même temps des écoles secondaires dans les cantons avec un ramassage scolaire - ainsi nos enfants seraient-ils rentrés tous les soirs dans leur famille ...". "On a bien là de l'injustice et nos conditions de vie morale en deviennent pénibles et insupportables".

---

<sup>1</sup> Cent cinquante et un répondent NSP et cinquante trois refusent de répondre.

Quand les enquêtés n'ont pas évoqué ces inconvénients de la vie rurale, ils ont mentionné d'autres sources de dégradation de leur cadre de vie.

"Aucun reboisement effectué dans nos collines dans les parties détruites par les incendies". "Pas assez de fermeté au sujet des pollueurs de notre rivière". "Etant proche de ... le bruit des avions est insupportable certains jours et certaines nuits. Pourrait-on pas faire un effort en ce sens ?" "Je suis contre les pollutions : pollution de l'eau, pollution de l'air, et pollution par le bruit". "Il est temps de mettre en oeuvre des moyens protégeant l'environnement et le patrimoine bâti ...". "Mr. M..., marchand de béton et de couleurs vives nous a pris un joli coin sauvage de la côte. Certains bruits parlent maintenant de la forêt de M..., se soucie-t-on vraiment en haut lieu de l'environnement ?".

En dehors de ces cas, les déclarations portent sur le problème de la retraite et des personnes âgées : "J'aurai une remarque à faire en ce qui concerne les personnes âgées pour lesquelles, et quelles que soient leurs ressources financières, le type de maisons de retraite actuel ne correspond pas, ou fort mal à ce qu'elles seraient en droit d'attendre". "... à l'heure actuelle, les maisons de retraite sont souvent (je ne dis pas toujours) des "hôtels", pour ne pas dire des "mouroirs" ... Les directeurs de ces établissements gèrent pour le compte de sociétés à but lucratif : ceci devrait être absolument proscrit, car le travail du directeur consiste avant tout à tirer sur tout pour que les actionnaires aient un bénéfice". "Ce que je désire : la possibilité aux personnes âgées de rester chez elles à condition de la prise en charge par un organisme de quelques heures de ménage par mois pour les gros travaux devenus pénibles et même impossibles avec les douleurs de dos..." Une de mes plus grandes joies, je l'avoue, est de recevoir chaque année à Noël un bon colis d'une de mes caisses complémentaires : il serait souhaitable que tous les retraités puissent bénéficier de cet avantage, mais hélas ce n'est pas le cas ; ce geste ajoute cependant à la qualité de la vie". "Ne pas se sentir oublié !!! : quelle chose importante !!!". "Question retraite, la retraite à cinquante cinq ans pour les femmes et soixante ans pour les hommes, pour que les retraités laissent la place aux jeunes". "La ségrégation entre les vieux et les autres ne doit plus exister, surtout pour ceux qui ont dû travailler pour vivre". "La relève se fait mais nous, nous aimerions que ces gens de la relève ne méprisent pas ceux qui les ont précédés".

Elles portent encore sur le travail, le chômage, l'avenir des jeunes, les conditions de vie des femmes (lorsqu'elles doivent travailler, élever des enfants, ou affronter le veuvage), et celles des familles. Commençons par la fin en citant un exemple par cas évoqué : "Ce sont les familles nombreuses à revenus moyens et faibles qui vont subir le plus gravement l'augmentation du coût de la vie qui touche les besoins vitaux les plus essentiels et légitimes : alimentation, sa qualité, logement, rythme des journées et des soucis dans un environnement incapable de permettre l'isolement ou le repos ...". "Je suis une grand-mère, je garde tous les jours deux petites filles et je pense à toutes ces jeunes mères qui partent le matin, précipitées pour arriver à l'heure au travail, je trouve que c'est un rythme épouvantable ...". "Une veuve touchant une demi retraite paye les impôts locaux etc ... exactement de la même façon que si son mari était vivant". "Au point de vue allocations familiales, après avoir élevé (enfin eu cinq enfants) nous arrivons avec de plus gros problèmes, dès le quatrième<sup>1</sup>; au cinquième plus d'aide et pas de bourse, du point de vue éducation. Il me sera difficile de donner une formation équivalente à celle des aînés, ou nous arriverons avec peine, et pourtant nous nous devons de faire pour le cinquième ce que nous avons fait pour les autres. Là, je pense qu'il y a quelque chose à reprendre ? C'est là que la maman est souvent obligée de retrouver du travail et pourtant je crois que quand on a élevé cinq enfants, nous serions en droit à avoir un peu de répit, ou alors un salaire décent pour permettre à la femme de s'occuper sans souci pécunier de ses enfants, sa maison. Jamais nous n'avons pris de vacances, en dehors, que de passer quelques jours chez les grands-parents, financièrement impossible ...". "Je constate que dans les offres d'emploi, on met souvent "nous demandons des personnes expérimentées". Comment voulez-vous que les jeunes qui sortent de l'école ... puissent montrer leurs capacités s'ils ne débutent pas ?". "Ce qui ne va pas pour le moment c'est l'emploi et le chômage". "Il faudrait que ceux qui dirigent le pays, sans trop aller voir ce qui se passera en l'an 2000 s'occupent d'abord d'assurer l'avenir des jeunes".

---

<sup>1</sup> Le style des enquêtés est volontairement conservé.

Dans la troisième série de lettres [vingt trois], les enquêtés ont profité de l'occasion qui leur était proposée pour appuyer sur leur vécu personnel ce dont ils souhaitaient nous entretenir. Il s'agit de véritables tranches de vie, au sens où BERTAUX<sup>1</sup> en parle. Plus ou moins éloquentes avec les mots des scripteurs, elles dessinent à la fois une forme, un mode, et un cadre de vie. Tout ce qui constitue la vie quotidienne est abordé, du plus matériel, les ressources, le travail, l'environnement immédiat, à la description d'une conception de l'existence : *"Si j'avais mille ou deux mille francs par mois de plus [que les mille que je touche], je pourrais vivre un peu mieux que je ne vis maintenant". "Tant qu'à la condition de vie de certains Français, mon mari travaille encore dans un garage à soixante dix ans car il ne touche que mille cinquante francs par mois de retraite d'artisan, quant à moi, je n'ai droit à rien, vous devez le savoir"* (formulations ramassées concernant les moyens financiers).

Aussi claires sont les lettres qui évoquent les difficultés vécues et rencontrées dans la recherche d'un emploi : *"Mon mari était chômeur. Il a accepté de faire un stage de formation professionnelle à A... Il l'a terminé il y a six mois mais n'a toujours pas, malgré ses recherches, trouvé d'emploi... Nous vivons actuellement avec sept cent soixante treize francs quatre vingts pour deux. Si nous attendons un enfant comment ferons-nous pour y arriver ?"* *"Pour ma part, je ne demande rien de spécial sinon du travail, ne serait-ce même qu'à mi-temps pour pouvoir me consacrer quand même à ma maison et à ma petite fille de quatre ans car mon mari n'a que deux mille quatre cents francs net et nous avons un loyer de mille deux cent vingt francs. L'allocation logement, nous l'attendons, une H.L.M. nous aurait largement suffi mais l'attente pour y accéder étant très longue, nous avons dû y renoncer. Enfin, je ne me plains pas de mon sort, il y a des personnes qui sont, elles, vraiment malheureuses, donc je me sens quand même privilégiée ... Je me dis que ça ira certainement mieux demain, et que si ma situation financière s'améliorait, sait-on jamais, et bien j'aimerais faire un autre enfant. Il y aurait encore beaucoup à dire, mais je vous remercie tout de même de m'avoir lue".*

---

<sup>1</sup> BERTAUX (D.).- Destins personnels et structure de classe.- Paris, PUF Collection Politiques, 1977.

Les lettres des personnes âgées sont des pages d'histoire : "Je me suis élevée dans un pays en Ardèche, à cinq kilomètres de l'école, je suis née en 1906, mon père est parti à la guerre pour revenir en 1918, nous étions quatre enfants dans une petite propriété, maman nous a appris à lire, et à douze ans, je suis allée à l'usine, dix heures de travail par jour. ...je me suis trouvée veuve à quarante trois ans avec mon beau-père à charge, et maman, et une fille de quatorze ans sans aucune ressource ... pour moi maintenant je n'ai que mille francs tous les trois mois parce que je n'ai pas pu assez verser<sup>1</sup> ... et pour nous pauvres vieux, le chauffage est trop cher...". "Nous sommes nés dans les premières années de ce siècle. Nous avons malgré les heures sombres des deux guerres, participé au développement de notre région, donc de notre pays. Nous ne faisons partie d'aucune organisation politique, syndicale ou confessionnelle. Nous reconnaissons que depuis cinquante ans, les conditions et cadre de vie sont en progression constante : création de la sécurité sociale, des oeuvres sociales en tous genres... développement prodigieux de la médecine, des transports... D'où incontestablement un cadre de vie nettement amélioré. Mais il existe aussi des ombres à ce tableau enchanteur : une inflation persistante, des nuisances..., une criminalité inquiétante et surtout une crise lancinante de l'emploi, tout cela contrarie les avantages précédemment énumérés et crée un malaise moral difficile à dissiper. Cet état de chose commence à contaminer notre jeunesse... Malgré tout, nous croyons en un avenir prometteur...".

Un autre groupe de longues déclarations privilégie le cadre de vie.

1) En ville :

"J'habite depuis 1955 dans le 15ème<sup>2</sup> et depuis quelques années, nous sommes angoissés de voir toutes les transformations faites dans le quartier. Dans la rue R... par exemple nous ne sentons plus l'activité vivante près des petits commerçants que nous connaissions... ces appartements réservés à une certaine classe privilégiée qui peut s'offrir des appartements à des prix époustouflants pour des salariés... Cela procure à beaucoup un malaise alors qu'il y a tant de jeunes employés qui cherchent un logement et bien des personnes âgées... qui ont dû partir en banlieue avec les soucis que cela implique..."

---

<sup>1</sup> Cotiser.

<sup>2</sup> Paris.

"J'habite T..., je travaille dans un quartier qui a été entièrement refait, ... la concentration d'êtres humains est effarante. Il n'y a pas un arbre dans tout le quartier. Voilà notre cadre de vie. L'intérêt pécunier est-il toujours le plus fort ?"

2) A la campagne :

On peut vérifier à cette occasion que les maux de la ville y trouvent leurs échos, (cas un et deux), ou leur image inversée, (cas trois et quatre) :

"Habitant une commune rurale de mille trois cent dix habitants, nous avons construit voilà quatorze ans une maison d'habitation à la sortie du bourg, mais voilà deux ans, à la limite de notre jardin, à vingt mètres de notre maison, X... a installé deux silos à engrais et depuis c'est un véritable cauchemar... A notre époque, où nous avons un Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie...". "Les camions s'arrêtent devant ma fenêtre, ...ils obscurcissent ma pièce en s'arrêtant... je n'ai qu'une fenêtre...". "L'impression d'isolement est fortement ressentie par manque de rayonnement humain".

"Depuis huit ans nous habitons un petit village de l'Aveyron où il fait bon vivre. Nous habitions avant dans la région parisienne. Nous avons trouvé beaucoup plus de chaleur, de solidarité, mais le problème est que chaque année, des maisons ferment... et nous nous retrouvons une trentaine de personnes au village. Il faudrait que...". "Nous, au village, si on a une vieille église, on n'a plus de curé... Il y a à peine dix ans, c'était le bonheur de vivre à la campagne. On vivait de peu, mais on payait peu. Maintenant on a de telles dépenses... Le charbon a doublé en un an... La vie est dure à la campagne - pas un de mes enfants ne veut rester. Moi artisan de père en fils, maréchal ferrant forgeron. Plus de chevaux, plus de forge. Je ne pensais pas à une fin aussi rapide..."

La dernière série de lettres longues [vingt neuf] se compose des lettres portant critique du questionnaire, ou au contraire adhésion. On y classe les lettres des enquêtés scrupuleux<sup>1</sup> qui souhaitaient moduler une réponse fournie dans le vif de l'entretien, qui les laissait insatisfaits. Les notations consignées sont encore plus longues que dans les lettres déjà évoquées (cf. supra), mais elles disent la même chose : donnons deux exemples contradictoires : D'une part on relève "j'ai été intéressée par cette enquête car elle touche directement à la vie de chacun, et de chaque jour. On se sent concerné par le thème qui, de plus, pose des problèmes, qui ne peuvent laisser indifférents, directement liés à l'avenir". "Il est bon que l'enquête soit suffisamment longue, d'autant plus qu'elle veut être suffisamment globale pour donner une image d'ensemble et discerner les intérêts majeurs en dessus et en deça d'un certain niveau et d'une certaine recherche de la qualité de la vie".

A l'inverse, on trouve aussi : "J'ai accepté de remplir cette enquête car la personne qui me l'a demandé devait bien faire son boulot !... Nous tombons dans un monde où tout est informatisé, statistiqué. On se demande bien à quoi tout cela peut servir. Il y a aujourd'hui en France suffisamment d'associations, de groupements (syndicaux, familiaux, confessionnels), qui sont attentifs aux besoins des gens, à leurs revendications, à leurs espoirs. Pourquoi ne pas tenir compte de ces dossiers, qui repartent bien du concret de la vie, lorsqu'on veut améliorer le cadre de vie ou les conditions de travail ? A quoi cela sert-il en parallèle de se lancer dans des enquêtes bien compliquées et onéreuses pour les fonds publics. Voilà mes sincères réactions".

---

<sup>1</sup> Enquêtés scrupuleux :

- . Pour ce qui est de ma réponse concernant le salaire que j'estimerai bon pour faire face, il est bien entendu que c'est pour mon cas personnel : avec remboursement maison : deux mille deux cent cinquante francs y compris chauffage, électricité, téléphone assurance, - mille deux cent cinquante francs : impôts.
- . Si une grosse somme m'était nécessaire, je m'adresserais à l'Aide Sociale, ai-je dit en réponse à l'enquêteur, mais c'est tout simplement parce que je sais que ma famille ne pourrait y pourvoir car je trouve logique de s'adresser à sa famille.
- . ... Tout d'abord je me souviens avoir répondu très rapidement aux questions concernant la femme au foyer. Je suis certaine d'ailleurs d'avoir mal répondu à une question : il s'agissait de l'horaire du travail ménager. J'ai pensé au seul mot "ménager" alors qu'il s'agissait, bien sûr, de toutes les tâches ménagères qui sont nombreuses et auxquelles je consacre en moyenne six ou sept heures dans la journée...

Au fond, une lettre résume à elle seule le contenu essentiel des documents qui nous ont été adressés. Cette lettre prend pour support l'une des questions de l'enquête qui demandait aux personnes interrogées "Quel est à votre avis le revenu (par mois) qui paraît vraiment le minimum, dans votre localité, pour une famille ayant deux enfants de moins de dix ans". "Et s'il y a un enfant de plus ? ... Et pour un célibataire ? ..."

"A mon avis", écrit l'enquêté, "il faudrait bien préciser ce que vous entendez par "vivre". Est-ce juste se nourrir, et s'habiller avec des vêtements de travail ? "vivre" est-ce aussi se nourrir, s'habiller normalement, correctement, avoir sa voiture, un logement, aller de temps en temps aux sports, aux spectacles, etc... Que de façons de "vivre". Vous qui vous penchez sur ce problème" [écrit avec un bel optimisme ce même enquêté], "j'espère que le sondage terminé sera pris en considération par qui de droit et qu'ainsi un grand nombre de personnes qui vivent actuellement à peu près comme dans ma première solution pourront enfin approcher la deuxième solution et ainsi auront-ils l'impression de vivre réellement".

Par "vivre", cet enquêté a décrit une qualité de la vie. Toutes ces lettres, dont nous venons d'exposer le contenu apparaissent de façon générale critiques, évoquant des conditions de vie peu aisées, parfois même étonnamment difficiles par rapport aux résultats globaux de l'enquête. Celle-ci donnerait plutôt l'image sereine de la France moyenne.

A ce stade du travail, on formule sérieusement l'hypothèse que le phénomène le mieux apte à rendre compte de ce que les enquêtés veulent porter à notre attention est celui de la "qualité de la vie".

En effet, après avoir ré-exploité trois enquêtes-type, au terme du compte rendu du contenu des lettres que les individus interrogés nous ont envoyées, on vérifie que le propos tenu porte sur la qualité de la vie, qu'elle soit passée (autrefois, de mon temps) ou attendue (on espère que...). C'est à partir de cette qualité que les enquêtés bâtissent leur lettre<sup>1</sup>, comme c'est à partir de son absence qu'ils renforçaient leurs interventions dans les questionnaires.

---

<sup>1</sup> S'ils ont choisi, bien sûr, de ne pas limiter leur message à "enquête intéressante" ou "enquête mal conçue".

Dans ces lettres, cette qualité de la vie est la marque, le signe de ces données, sous-jacente et implicite lorsqu'une carence est mise en évidence, explicite lorsqu'un souhait ou une aspiration sont formulés.

Dans les enquêtes, les "actants" des hors codes sont ceux qui sont mal perçus par l'enquête elle-même. Mais dans les lettres, qui sont ces enquêtés, sont-ils les plus mécontents de l'échantillon, les moins intégrés, voire les plus contestataires ? Sont-ils ceux dont on voit les positions extrêmes sur les graphiques ? Si tel était le cas, les lettres confirmeraient les résultats de l'enquête, et on trouverait chez ces correspondants les mots qui leur ont manqué pour mieux rendre compte de leurs perceptions et situations, sans plus.

Mais s'ils n'étaient pas ces mécontents ? Peut-être pourrions-nous en déduire que cette forme d'expression des conditions de vie, des souhaits, des besoins, de la conception du cadre de vie ajoute à l'information. Car ces lettres sont dans l'ensemble des lettres informatives sur tel ou tel sujet, que ce soit au titre du "renforcement", de la "justification", ou de l'"auto-explication" de ces informations.

Alors qui sont ces correspondants si nous les situons maintenant comme ont été situées toutes les catégories de population constitutives de l'échantillon.

### 3. Les auteurs des lettres

La partie de l'échantillon qui a retourné les lettres avec leurs commentaires présente quelques caractéristiques bien précises. Tout d'abord il s'agit d'une population plus souvent féminine, aux revenus en général plus faibles que la moyenne : elle comporte beaucoup plus de ménagères et de retraités que l'échantillon total. Curieusement elle est constituée simultanément par un pourcentage plus élevé de jeunes femmes et de femmes plus âgées (respectivement 18% dans notre sous-échantillon contre 15% dans l'échantillon total de moins de vingt cinq ans, et 26% dans ce sous-échantillon contre 20% de soixante cinq ans et plus dans l'échantillon total).

La répartition selon la taille d'agglomération fait apparaître que ces enquêtés habitent plus souvent que la moyenne dans des grandes villes de province (tout particulièrement dans le Bassin Parisien, l'Est et l'Ouest) et moins souvent à Paris et dans la Région Parisienne. Ce sont souvent des propriétaires qui habitent des logements anciens et partent moins en vacances que la moyenne.

Les opinions de ce sous-échantillon semblent relativement traditionnelles dans le domaine de la famille : il se prononce plus souvent en faveur de l'indissolubilité du mariage, se centre sur la famille (l'opinion "*on est bien et détendu seulement en famille*" rencontre plus de 74% d'adhésion chez eux contre moins de 70% dans l'échantillon global).

En revanche si l'environnement ne constitue pas pour eux une préoccupation très importante quoi qu'en disent les lettres, ils sont plutôt peu satisfaits du fonctionnement de la justice en France, ce qui corrobore ici le contenu des lettres reçues. On peut noter aussi que sont des individus qui paraissent relativement intégrés, ils ont des amis et déclarent pouvoir y recourir en cas de besoin.

Enfin, on remarque que l'enquêteur n'a pas considéré dans tous les cas qu'ils avaient été particulièrement intéressés par l'enquête. On note un pourcentage un peu plus élevé que la moyenne de gens "pas du tout intéressés" par l'enquête qui ont, malgré tout renvoyé cette lettre. Pour compléter cette information sur la qualité des données, ces enquêtés semblent avoir, dans l'ensemble, répondu avec plus de constance aux questions, encore que près de 22% d'entre eux contre 16% dans l'échantillon global, aient laissé sans réponse au moins deux questions de type factuel.

Ce constat, sans a priori subjectif, fondé sur le seul examen des réponses des enquêtés montre, par comparaison au contenu des lettres, que ceux qui disent oui, ou ceux qui en surface ne paraissent pas les plus concernés, ont aussi à "dire". Ceci nous conduit à observer, avec une vigilance plus attentive encore, tout ce qui est de nos conclusions sur une analyse d'enquête. Les enquêtés ne sont pas si simples à "décoder".

En prenant du recul par rapport aux deux corpus analysés, dans ce rapport, on constate que l'un comme l'autre n'était pas destiné à aborder directement le domaine de la qualité de la vie. Or tous deux prennent une autre dimension lorsqu'on les envisage sous cet angle, même s'il s'agit là d'une vision secondaire.

Nous avons souhaité constituer un troisième corpus produit par des personnes interrogées sur le domaine de la qualité de la vie. Ce corpus établi pour étudier le sens de la notion a pour objectif de servir de référentiel à ce qui a déjà été mis à jour. Par référentiel, nous entendons cadre de comparaison et d'identification, mais aucunement garant. En effet, si les personnes interrogées sur cette qualité de la vie n'abordent en rien le champ décrit par les enquêtés, cela n'entraîne pas que les enquêtés aient tort, ou qu'ils décrivent autre chose que cette qualité de la vie. Par contre, des indications peuvent se dégager sur les différentes perceptions du phénomène, et c'est un moyen d'approfondir encore la réflexion sur ce sujet. Dans cette optique, nous avons procédé à quelques entretiens dont l'analyse fait l'objet du chapitre suivant.

### III. LES ENTRETIENS

#### 1. La démarche

##### a) *Origine du choix du corpus :*

Le point de départ de cette analyse se fonde sur la constatation suivante : les personnes interrogées au cours des sondages répondent à des critères de représentativité bien précis. L'ensemble de leurs réponses est analysé comme une photographie de l'opinion à un moment donné. Ce que dit un enquêté ne prend sens qu'au milieu des réponses de tout l'échantillon, autrement dit, seules les moyennes sont significatives.

En outre, on se heurte toujours au problème évoqué dès le début de ce rapport : comment éviter de retrouver dans les réponses l'implicite contenu dans les questions. Ceci conduit à améliorer sans cesse les méthodes d'observation comme les outils pour y parvenir. Concrètement, il est procédé à des ré-exploitations, à des tests de questions, des essais de formulation ; ce pas à pas empirique affine l'outil utilisé, améliore l'enquête, mais il est lent. Peut-on remédier à cette difficulté ?

On essaie souvent de réaliser des entretiens auprès d'individus soigneusement déterminés pour extraire de ces rencontres les formulations, les thèmes pertinents qui aideront ensuite à mettre au point l'enquête représentative projetée. On a voulu ici utiliser la même procédure non pour "fabriquer" une nouvelle enquête, mais pour confronter, a posteriori, ce qui domine dans le discours de porteurs d'information sélectionnés, à ce qui émerge du discours des enquêtés, malgré l'enquête, peut-on penser. Cette démarche correspond donc à une inversion de perspective.

*b) Inversion de la perspective :*

Des interlocuteurs ont été rencontrés en fonction d'une appartenance philosophique indéniable, qui les situait dans le champ social. Plus exactement, on a cherché à obtenir le maximum d'ouverture dans le domaine des appartenances philosophiques, et ce sont les institutions elles-mêmes qui ont désigné ceux avec qui les entretiens se sont déroulés.

Différents mouvements, syndicats, partis politiques, courants de pensée laïcs ou religieux, institutionnellement organisés et considérés comme représentatifs de fractions importantes de la population française, ont été sollicités. Ils nous ont adressés à des interlocuteurs que l'on a interrogés selon le protocole suivant : Un travail sur la qualité de la vie est en cours actuellement ; il porte sur la ré-exploitation d'enquêtes par sondage dont le thème est analogue. On souhaite comparer les résultats qui en découleront aux propos qui sont tenus par des "porteurs d'opinion" à l'appartenance explicite. On espère ainsi approcher ce qui est de l'ordre d'un discours dominant, (il serait alors présent dans tous les corpus), et ce qui est plus spécifique.

Ce protocole a été soumis en Janvier 1979 à des associations nationales représentant les mouvements familiaux, UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), CSF (Confédération Syndicale des Familles), à des représentants de courants de pensée religieux ou laïcs : Archevêché de Paris, Eglise Réformée de France, Consistoire Israélite, Grande Loge de France, Grand Orient de France, à des organisations syndicales ouvrières, de cadres, et patronales, du monde salarié comme du monde agricole : CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail), CGT (Confédération Générale du Travail), CGT-FO (Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière), CGC (Confédération Générale des Cadres), CNPF (Conseil National du Patronat Français), FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), à des partis politiques : PCF (Parti Communiste Français), PS (Parti Socialiste), RPR (Rassemblement pour la République), UDF (Union pour la Démocratie Française).

Comme la liste en témoigne, il s'agit-là d'organisations nationales de large audience. Peu de celles-ci ont refusé la rencontre ; la FNSEA au moment des entretiens réélisait son dirigeant, et avait d'autres soucis ; le Grand Orient de France n'a pas répondu à notre demande, et le CNPF nous a dit ne pas être concerné par ce sujet. Finalement quatorze entretiens ont été recueillis.

*c) Corpus et méthode d'observation :*

Ces quatorze entretiens ont duré entre une et deux heures. Ils ont fait l'objet d'une transcription intégrale, soit deux cent cinquante page de texte dactylographié et cent mille mots environ.

Nous avons posé par hypothèse que si la qualité de la vie est un thème fourre-tout véhiculé par les média<sup>1</sup>, on doit retrouver ce phénomène dans les discours recueillis. De même, si une terminologie identique recouvre des réalités diverses, on doit pouvoir le mettre à jour. Enfin, dans le discours de ces individus rencontrés au titre de leur institution, on doit retrouver des éléments dont se servent les média pour fonctionner, puisque ces interlocuteurs couvrent la palette de l'expression des opinions dans ce pays, sauf à penser que les média fonctionneraient seuls, sans support, comme une machine se nourrissant d'elle-même.

Au terme de l'analyse des entretiens, on entend confronter ce qui s'en dégage aux conclusions partielles dégagées des ré-exploitations d'enquête. Ainsi la mise en parallèle de ce que dit l'individu moyen au travers des enquêtes, dont certains pensent qu'un bon échantillon suffit à rendre les résultats objectifs, et le discours de porteurs d'opinion devrait nous conduire au terme de ce travail, et à sa conclusion.

Nous avons étudié ces entretiens sous deux aspects :

. Le premier aspect est une analyse thématique classique.

---

<sup>1</sup> Cf. *Introduction et bibliographie, travaux de Y. HARFF, M. DURAND, M. DAGNAUD.*

. Le deuxième aspect est une analyse lexicale. Celle-ci porte sur les entretiens considérés comme un texte clos, ininterrompu, dont la seule scansion est celle des interlocuteurs, eux-mêmes s'exprimant en plusieurs temps<sup>1</sup>. Cette analyse lexicale a été dépouillée par des techniques appartenant à l'analyse de données, (typologies déterminées par analyse des correspondances). On a constitué un dictionnaire de sept cent quarante unités lexicales, obtenues par relevé systématique, c'est le dénominateur commun des entretiens. Puis on a relu les entretiens et noté la fréquence d'apparition de ces unités pour chacun des entretiens. Le comptage a été réalisé manuellement, il se fractionne au sein même des entretiens en fonction du nombre de relances contingent à chaque entretien.

## 2. Contraction des textes<sup>2</sup> :

### • UNAF : *Union Nationale des Associations Familiales*

- 1)<sup>3</sup> Le représentant de l'UNAF souligne d'abord l'étroite liaison entre l'habitat et la qualité de la vie, liaison que tout le monde établit mais qui est malaisée à comprendre. Il faut faire des analyses très poussées pour aborder le problème dans le détail : si la superficie du logement est importante, sa qualité l'est davantage encore. A cette qualité participe la gestion du logement par les familles, qui ne doivent plus être en situation de "prendre ou laisser" comme dans l'attribution de logements sociaux ; sinon ces familles restent en transit. Mais il n'y a pas de responsabilité sans choix, ni de choix sans information, c'est ce qui explique l'initiative de l'UNAF qui a créé les agences d'information sur le logement destinées à aider les usagers.
- 2) Plus globalement, l'UNAF s'insurge contre l'architecture de la laideur, contre Mégapolis. Elle est au contraire favorable à une vraie politique de l'aménagement du territoire. Dans cette orientation, elle préfère les villes petites ou moyennes aux grands ensembles.

---

<sup>1</sup> En fonction des relances de notre part qui ont entraîné le re-démarrage du discours tenu.

<sup>2</sup> Ces contractions sont fournies afin que le lecteur puisse apprécier l'analyse lexicale qui est faite. On a adopté une procédure qui se veut neutre dans la mesure du possible et informative. Elles sont faites avec la volonté de rester très proche de l'entretien obtenu, y compris dans le vocabulaire.

<sup>3</sup> Les numéros qui précèdent les paragraphes sont destinés à rendre compte de l'ordre dans lequel les propos ont été tenus.

- 3) En tout état de cause, les familles doivent prendre en charge leur propre destin sur le plan du logement et plus généralement, sur le terrain du cadre de vie dans lequel s'inscrit la prise en charge des Caisse d'Allocations Familiales, des Caisses de Sécurité Sociale, des Ecoles etc..., car toutes ces institutions sont propriétés des familles et, à travers la gestion de ces institutions, c'est leur qualité de la vie qui est directement concernée.
  
- 4) Par ailleurs, l'UNAF s'inquiète des tendances à la libération des prix des loyers d'autant que la qualité du logement en France régresse. *"Plus la civilisation que l'on subit concourt à concentrer les gens dans des espaces réduits, les grandes villes, plus, en compensation, le besoin d'espace est fortement ressenti par les individus... On ne les comprime pas seulement dans le métro et sur les trottoirs, mais chez eux aussi. Alors il ne faut pas s'étonner si, de temps en temps, il y a des explosions"*.
  
- 5) L'UNAF propose une autre démarche qui passe, notamment, par la responsabilité des gens, première étape pour parvenir à cette qualité : c'est ce dont s'inspirent les organisations familiales de base quand elles participent à l'établissement de Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et de Plan d'Aménagement Régional (P.A.R.).
  
- 6) Il faut ajouter que le temps est aussi important que l'espace. Le temps est un élément de la qualité de la vie, c'est devenu quelque chose de rare. Il est haché, en miettes, ce qui ne contribue pas à la qualité de la vie.
  
- 7) Enfin s'impose la nécessité de la liberté de choix au niveau de la famille et de sa composition. Mais pour que cette liberté puisse s'exercer, la qualité de la vie de ceux qui ont choisi d'avoir des enfants, ne doit pas être mise en cause. C'est ici que s'inscrit le budget familial type de l'UNAF. Ce budget familial type est le niveau quantitatif en dessous duquel il n'y a pas de qualité de la vie.

• *Confédération Syndicale des Familles*

- 1) En dehors de la vie au travail, l'élément essentiel est le logement. Dans ce contexte, *"pour nous, la qualité de la vie c'est l'épanouissement individuel et collectif des hommes, des femmes et des groupes familiaux"*.

La CSF situe son action dans le cadre social-familial. Elle a vocation de défendre les familles en tant qu'usagers, en tant que consommateurs. Elle doit défendre les besoins collectifs, par delà les problèmes individuels.

- 2) La CSF a joué un rôle moteur dans la lutte des populations bretonnes contre les conséquences de la pollution pétrolière de l'Amoco Cadiz. C'est ainsi que s'exprime, entre autres, sa bataille pour la qualité de la vie. *"La qualité de la vie... ce sont les problèmes économiques, écologiques, de l'air, de l'eau, mais en réalité c'est fondamentalement un problème de choix de société"*.
- 3) Les problèmes économiques fondent et justifient une meilleure qualité de la vie. Viendront ensuite les problèmes d'organisation sociale.

Les militants de la CSF sont profondément auto-gestionnaires tout en prononçant peu le mot. Ils veulent d'abord l'autogestion de l'Etat et de la Société. Mais, dans l'autogestion, il y a gérer. Pas tout et pas n'importe quoi, certes, mais il faut avoir le courage de gérer quand il le faut.

- 4) La CSF est défavorable à la transformation des familles en assistés, que ce soit par l'Etat ou par les municipalités. Ce phénomène bureaucratique est particulièrement néfaste pour leur qualité de vie.
- 5) Il faut permettre aux diverses catégories de population de s'exprimer, sous peine d'explosion, par exemple : les femmes, les écologistes.
- 6) La qualité de la vie dépend du niveau culturel des intéressés. Elle n'est pas uniforme pour toutes les classes de société, et ce qui a pu convenir à certaines ne convient pas à d'autres.

• *Archevêché de Paris*

- 1) La qualité de la vie n'est pas un simple problème d'écologie. *"C'est, pour chaque homme et chaque femme en relation avec d'autres dans la société, de pouvoir vivre ce qu'il ou elle est à même de vivre, compte tenu de sa culture, de son tempérament, de son intelligence, de sa santé, de ses responsabilités et de ses limites". "... Finalement, la qualité de la vie c'est une recherche d'un équilibre de vie"*.

La qualité de la vie implique l'équilibre entre le travail, le loisir, la relation inter-personnelle, la place de la culture, de la musique ou de la peinture. En fait il s'agit d'un équilibre entre le fonctionnel-relationnel et le gratuit. Sans gratuité, il n'y a pas de qualité de la vie. Elle ne peut être conçue unilatéralement. Sur le plan personnel, l'essentiel de la qualité de la vie est donc le souci de rééquilibrer toujours une sorte de bi-polarité.

- 2) La qualité de la vie comporte aussi une dimension politique, qui va au-delà de la simple écologie.

Constatation : ceux qui "râlent" le plus contre la ville en sont les principaux bénéficiaires.

- 3) Mais le pouvoir, ce peut être aussi les autres par la surenchère qui fait que l'on se valorise à ses propres yeux par le regard que l'autre jette sur vous. Ne parlons pas de la qualité de la vie de la femme, qui est exploitée dans notre société, monde masculin par excellence. Bien que le terme "qualité de la vie" soit un terme féminin, "c'est généralement réglé au masculin".

Peut-être peut-on réfléchir aux oppositions essentielles ? L'opposition masculin-quantitatif et féminin-qualitatif par exemple, entre la fermeté, la force masculine et la délicatesse, la fragilité féminine. C'est le modèle social, forgé comme tel qui fonctionne actuellement tant bien que mal. Mais il ne faudrait pas se laisser enfermer dans ces "pôles réducteurs" ; féminin et masculin doivent se conjuguer.

Au fond, la qualité de la vie, qui est au féminin, nous révèle que ce qui manque aujourd'hui est dû à la façon dont le masculin a barre sur la vie par la quantité et le pouvoir.

- 4) Enfin, la qualité de la vie exprime la confiance que l'on a dans l'homme, créature de Dieu.

• *Eglise Réformée de France*

- 1) L'interlocuteur, comme tous les protestants, est très attaché à la vie et juge la qualité de la vie comme une valeur essentielle, y compris pour lui, et jusque dans son ministère

Rejetant la négation du sens de la vie terrestre propre à quelques sectes, il estime que, ce qui fait la qualité de la vie, c'est un certain bien-être dans le sens étymologique du terme. Il s'agit de notions chrétiennes : le bien-être spirituel est indispensable à la qualité de la vie, l'être humain existe dans sa diversité du physique, de l'intellectuel et de l'affectif. Il évoque, à ce propos, la richesse spirituelle et affective de certains fidèles, démunis sur d'autres plans, qu'il oppose à l'angoisse qui pèse sur de plus aisés au point de vue matériel.

- 2) Il aborde ensuite le rôle du pasteur (et celui du médecin) : savoir écouter et surtout donner l'assurance à l'interlocuteur qu'il sera écouté. Cette disponibilité qu'on apporte à autrui, voilà un élément essentiel de qualité de vie.

*"Quelqu'un qui est bien dans sa peau... il a sa qualité de vie. Et pourquoi est-ce que je viendrais imposer ma qualité à quelqu'un qui possède la sienne ? Par contre, quelqu'un qui n'a pas sa qualité de vie (dans ce sens), je peux lui faire partager la mienne de qualité de vie. Selon moi, Dieu a mille et une manières d'atteindre l'homme. L'essentielle, certes, est la révélation du Christ, mais comment savoir s'il n'utilise pas d'autres moyens".*

- 3) Dans un dernier temps, il assimile la sérénité intérieure et la qualité de la vie. Il trouve une plus grande sérénité chez un OS de Renault, payé juste au-dessus du SMIC mais certain de son travail, que chez un cadre en chômage, même touchant 90% de son salaire. Là, se manifeste un autre aspect de la qualité de la vie. Ce n'est pas pour autant qu'il faut fixer des normes de qualité de la vie. La Bible, déjà, a dit qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

• *Consistoire de Paris*

- 1) Il n'y a pas de limite entre Qualité de Vie et la VIE elle-même chez les Juifs, qui accordent à la vie une valeur propre et ne la considèrent pas comme un simple "passage ici-bas", tout en admettant une existence dans l'Au-Delà. Pour les Juifs, l'homme est gestionnaire du monde et il doit vivre comme *"si Dieu n'existait pas... (mais) avoir conscience que... sans Dieu il n'aurait rien pu faire"*.
- 2) Qualité de la vie encore, la Bible interdit formellement toute statistique portant sur l'homme. L'homme, c'est Jacob, "l'homme sous la tente", l'homme de la continuité. Le sens de la vie, de la qualité de la vie est à penser non seulement par rapport à l'individu mais par rapport à la suite. C'est d'ailleurs pourquoi la Bible interdit de détruire les cultures, et les arbres fruitiers, source de nourriture et de vie en temps de guerre. De même, le respect de l'animal (interdit du sang, lois alimentaires) obéit à des préoccupations de qualité de vie.
- 3) La qualité de la vie ne peut passer que par l'enseignement d'une disponibilité et d'un amour pour les autres. Si la société, au lieu d'être revendicatrice de droits, se transformait en une société revendicatrice de devoirs, tout serait parfait. La qualité de la vie ne peut passer que par une somme de concessions mutuelles mais il n'y a de concession mutuelle que dans un système d'amour et non de coercition.  
  
"Nos rabbins demandent à Dieu de donner la pluie ; or, donner la pluie, c'est le devoir de Dieu. Mais, pour qu'il y ait qualité de la vie, il doit donner la pluie de nuit et non de jour, au bon moment et en quantité raisonnable."
- 4) Le grand Maïmonide conseiller du Roi et savant illustre, écrit que pour étudier convenablement la Thora il faut se trouver dans un cadre agréable, sans couleur choquante, être entouré de meubles non agressifs.

Si des agressions doivent avoir lieu et être compatibles avec la qualité de la vie, il faut qu'elles soient consenties. Ce n'est pas toujours le cas : par exemple le cordonnier juif marocain qui vivait heureux chez lui d'un litre de lait et de quelques dattes, et qui est transplanté dans une société fondée sur la rentabilité ; *"sans frigidaire, jadis, il était heureux. Maintenant, il a le frigidaire et il s'étiole"*.

- 5) *"La qualité de la vie passe aussi par le respect de l'individu qui a droit à la vie et qui a également un droit à la mort"*. C'est le rôle des notions de bio-éthique. La tradition juive n'autorise la violence que pour sauver la vie. Elle ignore l'objection de conscience car il y a obligation d'assistance à personne en danger. On doit être allergique à la violence, à la guerre ; à toute forme d'oppression, y compris quand elle se traduit par la mise sur ordinateur de la pensée de l'individu.

• *Grande Loge de France*

- 1) Il n'y a pas de théorie de la GLF sur la qualité de la vie. Personnellement, l'interlocuteur croit que c'est ce qui permet à l'homme de s'épanouir en pleine harmonie avec le monde intérieur et extérieur. Son monde intérieur retrouve une certaine unité avec le monde extérieur. La préoccupation de la Franc-Maçonnerie est de créer les conditions dans lesquelles l'homme pourra être lui-même. Cela fait partie de la qualité de la vie.
- 2) La qualité de la vie a une infinité de sens. Par exemple, dans un sens trivial, remplacer le non d'un département par un numéro, c'est une atteinte à la qualité de la vie, une volonté de déshumanisation, de mise en carte.
- 3) La Franc-Maçonnerie oppose le droit à la responsabilité à la notion de culpabilité.
- 4) L'initiation maçonnique signifie mettre sur la voie. En conséquence, la Franc-Maçonnerie lutte contre tout ce qui endort l'homme, par exemple, contre les déformations infligées par les mass média, nécessaires par ailleurs.

5) Les enquêtes sur la qualité de la vie présentent un danger : les personnes interrogées risquent de s'autoconforter dans leurs opinions. Il est impossible déjà de définir la qualité de la vie, à moins de dire que c'est la dignité de l'homme, "ce qui est tout un monde !"

• *CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)*

- 1) C'est une erreur de couper "qualité de la vie" de "niveau de vie". Ce sont des notions liées. On ne peut pas parler de la première en ignorant le second.
- 2) La qualité de la vie implique la possibilité réelle de choisir, alors qu'une grande partie de la population est en situation de contrainte, notamment en ce qui concerne les transports, le logement, les trajets centre ville - banlieues lointaines, médiocrement équipées.
- 3) Le problème de la qualité de la vie est devenu aigu du fait de la destruction massive des campagnes françaises entre 1945 et 1960, entraînant une urbanisation aberrante.

Dans les quartiers des villes, il y avait une qualité de la communication entre les habitants, plusieurs générations s'y côtoyaient. Maintenant chacun s'ignore et s'isole, il faut lutter contre ces phénomènes, pour retrouver ensemble, une qualité de la vie.

- 4) Celle-ci se conquiert aussi dans le travail, d'où la revendication du 1% des heures travaillées pour que les travailleurs puissent s'informer, se former à propos de leur entreprise. De même, cette qualité de la vie est à prendre en compte dans la préparation des hommes à la retraite. Un homme qui a subi et exécuté toute sa vie ne saura accéder à une bonne qualité de la vie, du seul fait des loisirs laissés par la retraite. Il doit s'y préparer, se prendre en main. Cette prise en main est la clé de l'accès au sens même de la qualité de la vie.

5) Avant cette retraite se pose tout le problème du temps socialement aliéné. La CFDT lutte pour qu'il diminue, et favorise, autant qu'il lui est possible le développement du secteur associatif. Par ce développement, les individus limiteront les risques du système de délégation de pouvoirs et se transformeront en acteurs de leur cadre de travail, de vie. Propriétaires de leurs projets, y compris de leur urbanisme, ils accéderont, par là, à une forme certaine de la qualité de la vie.

• CGC (*Confédération Générale des Cadres*)

- 1) Pour la CGC, il faut distinguer la qualité de la vie dans le travail, et hors du travail. Mais cette distinction ne gomme pas le lien que fait la confédération entre ce temps "in" et "hors" travail, c'est-à-dire la revendication des mille huit cents heures de travail dans l'année. La satisfaction de cette revendication conférerait aux cadres, la possibilité de ne plus emporter de travail à la maison, et d'obtenir par là même "le temps de vivre" inhérent à une véritable qualité de la vie. Durant le temps de travail, la CGC insiste sur le rôle de la formation permanente qui ne doit pas être strictement utilitaire mais permettre l'épanouissement individuel.
- 2) Qualité de la vie encore : Les cadres apprécient les loisirs, peut-être plus que les autres couches sociales, du fait de leur niveau culturel. Ils préfèrent aussi, maintenant (contrairement à il y a quelques années) la vie en province. Ceci doit leur permettre d'assumer des responsabilités municipales, pour lesquelles ils sont aussi doués que les membres des professions libérales.
- 3) Toujours concernant le temps de vivre, la CGC préconise la possibilité pour les cadres ayant atteint la cinquantaine, par exemple, qui ont des besoins financiers moindres, de pouvoir réduire le temps consacré au travail, en acceptant, si nécessaire, une diminution de salaire, ce qui leur permettrait de préparer leur retraite. En fait, il s'agit de trouver un compromis entre l'aspiration au temps libre et l'argent qu'il faut gagner pour en profiter. Ce compromis, c'est aux intéressés, eux-mêmes, de le trouver, c'est de leur qualité de vie qu'il s'agit. C'est d'ailleurs pourquoi, selon la CGC, le maître mot de la qualité de la vie, c'est la liberté dans un cadre de vie plus agréable.

4) La solution n'est pas tant, cependant, l'augmentation de la durée du travail ni le recul de l'âge de la retraite contrairement à ce que certains avancent, mais l'augmentation, au maximum, de la productivité. Celle-ci devrait permettre de travailler moins, tout en gagnant autant.

• *CGT (Confédération Générale du Travail)*

- 1) La qualité de la vie n'a pas la même signification pour le PDG et pour le chômeur. Elle est déterminée par l'ensemble des conditions de vie sociale de l'individu, sans ramener le problème à l'individu. Il y a aussi, les conditions de travail (ou l'absence de travail) les rémunérations, le logement, l'enseignement des enfants, le recyclage professionnel, le droit au travail des femmes, etc... Il y a tout cela, et d'autres éléments encore, qu'il n'est pas possible de séparer les uns des autres.
- 2) La CGT, en tant qu'organisation des salariés, doit prendre cet ensemble en compte. Sans couper les problèmes les uns des autres, elle doit s'intéresser au pouvoir d'achat, aux conditions de travail et à son environnement, mais aussi, à la santé et aux équipements collectifs.
- 3) On sait, qu'il y a parfois des seuils de misère qui interdisent toute participation à la vie sociale. La qualité de vie est tributaire du niveau du revenu, mais aussi du niveau de culture. Ce ne sont pas les plus pauvres qui usent des équipements collectifs, y compris sociaux. Il faut distinguer l'environnement, de l'accès à cet environnement.
- 4) La CGT agit à la fois sur le plan national et sur le plan local, y compris dans le secteur de la qualité de la vie. Elle ne peut aborder les problèmes de qualité de vie globalement, elle le fait seulement au travers des salariés.
- 5) Les problèmes et les sujétions ne sont pas les mêmes pour le manoeuvre et pour l'ingénieur... La menace sur l'emploi peut affecter davantage, tantôt l'un, tantôt l'autre. La CGT aborde les problèmes aussi bien au niveau des uns que des autres.
- 6) La démocratie syndicale, telle que la CGT la conçoit et la pratique, est un élément de qualité de la vie.

• *CGT-FO (Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière)*

- 1) Le bonheur qui conditionne la qualité de la vie est d'essence individuelle. Cette qualité paraît d'abord déterminée par les conditions matérielles de la vie. Le premier aspect concerne le pouvoir d'achat : il faut rétrécir l'éventail général des revenus. Ensuite, les conditions de travail doivent être davantage humanisées, les inégalités sociales doivent être corrigées, ainsi on donnera plus de qualité à la vie. De même se posent des problèmes de logement, de scolarité, etc...
- 2) Dans un ordre différent d'idées, il faut poser le problème de l'emploi : inutile de parler de qualité de la vie aux gens du Nord ou de Lorraine sans répondre à ce besoin. C'est la satisfaction d'un besoin prioritaire.
- 3) Conjointement un libre choix est nécessaire entre le collectif et l'individuel (voyages, vacances par exemple). Mais tout n'est pas si simple : la voiture par exemple, il y a ceux qui ne peuvent pas l'acheter mais aussi ceux qui ne souhaitent pas l'acheter... La voiture ne fait plus partie, aujourd'hui, de la qualité de la vie.
- 4) Les notions de productivité, voire Produit National Brut devraient être repensées.
- 5) Il faut lier la qualité de la vie à une économie active.
- 6) La participation, pour ceux qui la désirent, peut être un élément de qualité de la vie. Il faut décentraliser le niveau de prise des décisions.
- 7) La qualité de la vie se prépare, se prévoit.

• *PCF (Parti Communiste Français)*

- 1) La qualité de la vie est un terme qui date des années 1975. Il comprend le niveau de vie, le cadre de vie : logement, urbanisme, tourisme, vacances, environnement; et un mode de vie permettant à l'individu d'opérer des choix.
- 2) Cette terminologie recouvre également les salaires, les équipements collectifs, la possibilité de vivre, travailler, décider "au pays".

- 3) Sous l'aspect qualité de la vie ont été formulées diverses aspirations : temps de transports réduits, salaires et allocations augmentés, possibilité de profiter de la nature. D'autres restent à définir par les intéressés eux-mêmes.
- 4) Pour les familles les plus pauvres la qualité de la vie consiste à manger, se loger, s'habiller, prendre des vacances.
- 5) Toutes ces aspirations ont un caractère progressiste, démocratique, et visent un changement. Il ne s'agit ni d'un refus individualiste, ni de défense d'intérêts particuliers, ni d'une volonté de fixer des modes de vie à tous.

• PS (*Parti Socialiste*)

- 1) Il y a, au PS, de nombreux courants qui ont travaillé avec les écologistes et qui ont des points de vue précis sur la qualité de la vie, mais cela ne présente guère d'originalité. Les positions du PS ont été, tantôt proches de celles du PC, contestant le discours écologique abstrait, tantôt éloignées affirmant "*nous sommes tous des pollueurs*".
- 2) Mais si ces problèmes de qualité de la vie sont difficiles à poser au PS, il n'en a pas moins formulé quelques opinions repérables. Par exemple, il est hostile aux "réserves" sauf pour des enclaves petites, délimitées, et pour des raisons bien précisées. Il propose au contraire d'ouvrir l'espace rural à des urbains civilisés.
- 3) De même, il émet des propositions concernant l'aménagement du temps de travail, bien que cette préoccupation soit à manier avec beaucoup de précautions. Plus au fond du problème, la qualité de la vie, c'est la possibilité d'une vie de travail, dont on soit relativement maître, une vie de travail, dont on ne soit pas totalement dépossédé. Il ne faut pas que vie de travail et vie de non-travail soient trop fortement détachées.
- 4) Pour le PS, la qualité de la vie, ce sont aussi les problèmes dus à l'inadaptation de l'institution scolaire, à l'environnement, à l'aménagement de l'espace rural. Plusieurs délégués nationaux ont en charge la qualité de la vie, mais ce n'est pas le souci premier de l'organisation.

• RPR (*Rassemblement Pour la République*)

- 1) La conscience écologique a été mise en pratique par les gaullistes, à l'issue de Mai 1968, quand Pompidou s'est aperçu que le qualitatif primait sur le quantitatif. C'est l'époque où Robert Poujade était à la tête du "Ministère de l'Impossible". En 1976 le RPR prend l'initiative de la Loi sur la Protection de la Nature.
- 2) *"C'est une question de vocabulaire, pour certains c'est l'environnement, pour d'autres le cadre de vie, pour d'autres l'écologie, pour d'autres la qualité de la vie"*. Quelque soit le terme choisi, il s'agit de le défendre : ce sont les conditions de travail, des transports, de vie; c'est la politique de l'architecture, de l'habitat, de l'urbanisme.
- 3) Le rôle des associations est positif dans la défense de la nature, mais la décision doit toutefois rester aux élus. Ceux-ci savent d'ailleurs s'entourer : en témoignent les commissions consultatives mises en place par certaines municipalités.
- 4) La qualité de la vie, c'est celle de tous les jours et de tout le monde, y compris des personnes âgées, parfois parquées ici ou là. C'est rapprocher les hommes du lieu de leur travail. Mais il ne faut surtout pas de récupération politique du vocable "qualité de la vie".
- 5) Le RPR a toujours un petit peu tendance à freiner les grandes surfaces car la vie est plus agréable autour de petits centres où tout le monde se connaît. Il est aussi partisan du retour à la maison individuelle, et la crise de l'énergie lui donne d'ailleurs raison.
- 6) La société industrielle doit s'interroger et s'interroger sur ses finalités. D'où la différence fondamentale de conception avec les communistes ; à preuve, dans les villes administrées par les communistes depuis dix, vingt ou trente ans, *"quelle tristesse ! quelle laideur !"* Pour les gaullistes, la philosophie humaniste, c'est le combat pour l'homme, ni rétrograde ni statique ; aussi préconisent-ils l'alliance avec les hommes de progrès, à la Léon Blum. La Sécurité Sociale participe de cette qualité de la vie, "regardons ailleurs", et c'est encore De Gaulle.

7) L'humanisme est l'A.B.C. de la qualité de la vie, puis viennent la politique de l'énergie, des transports, de l'industrie.

• UDF (*Union pour la Démocratie Française*)

- 1) En dehors de la Charte de la Qualité de la Vie, déjà fort importante, il n'y a pas de doctrine UDF officielle à ce propos. L'expérience personnelle de l'interlocuteur lui a montré, avant même que le terme qualité de la vie soit d'usage commun, qu'on était en France, en avance sur les Etats-Unis, dans ce domaine particulier. Cela va de l'accueil dans un lieu public, à la qualité du croissant le matin, en passant par les mille ou deux mille choses qui font la qualité de la vie quotidienne.
- 2) L'aspiration à la qualité de la vie a toujours existé. Il est fallacieux d'affirmer qu'il y aurait un choix entre celle-ci et le niveau de vie économique. Mais l'élévation du niveau de vie des gens les conduit à aspirer plus, à avoir des aspirations qualitativement plus élevées. L'élévation générale du niveau de l'éducation participe aussi au développement de ces aspirations.
- 3) Pour qu'existe une qualité de la vie plus profonde, plus exigeante, il faut aider les individus à perfectionner leurs qualités. Or il existe des différences importantes entre les qualités des individus. *"Il est très important... que la hiérarchie sociale... soit fondée sur une certaine hiérarchie naturelle, c'est-à-dire que... les individus... qui ont la plus grande valeur... dans toute la mesure du possible aient les responsabilités les plus importantes"*. En même temps il faut veiller aux écueils, ainsi la qualité de la vie en France a baissé dans les relations qu'on dit intéressées (avec les commerçants, les artisans), la notion de service disparaît au profit de l'intérêt matériel le plus prosaïque ; ceci tend à nous rapprocher de la société américaine.
- 4) Mais sur le fond, la qualité de la vie, c'est savoir si on est satisfait ou non de la société dans laquelle on vit. L'objectif est donc de faire en sorte que la qualité de la vie soit la plus élevée possible pour le plus de monde possible, et ce, en fonction de la place qu'occupe chaque individu dans la société.

### 3. Analyse lexicale

Pour cette analyse, on a relevé, entretien par entretien, les mots, ou groupes de mots, significatifs. La notion de "signification" est discutée selon les écoles linguistiques. Certains pensent que tous les morphèmes sont significatifs, prépositions et articles inclus ; d'autres, plus restrictifs, les éliminent, mais conservent conjonctions ou locutions conjonctives, d'autres encore, se bornent aux substantifs, aux adjectifs, aux adverbes et aux verbes. Il ne s'agissait pas, ici, de prendre un parti théorique mais de choisir une méthode apte à rendre compte du matériau utilisé. Ainsi les locutions du type "à mon avis", ou les syntagmes du type "fin de mois" forment chaque fois une seule unité linguistique.

Tous les éléments<sup>1</sup> relevés ont été prononcés par les personnes interrogées ; réciproquement, une unité n'a été notée que lorsqu'elle avait été prononcée. Cependant le dictionnaire n'est pas strictement exhaustif : le vocabulaire des interlocuteurs est, en effet, riche de plus de sept cents termes, alors que la plupart des mots de même radical a été recensée sous la même unité, ainsi : "accroître, accroissement, croître, croissance", ou "habitat, habiter, habitation". De surcroît, les synonymes ont été agrégés. Cette synonymie découle le plus souvent du contexte. Par exemple l'interlocuteur utilise parfois le terme d'habitation, parfois celui de domicile, selon la présence ou l'absence des mots concernés dans les mots immédiatement antérieurs. Cette agrégation se discute, mais le maniement d'une grille de 730 unités pour répertorier plus de 100 000 mots n'est pas si aisé que nous soyons pressés, d'enrichir la grille, d'autant que le recensement lui-même est une opération manuelle lourde.

---

<sup>1</sup> Sauf exception, on n'a pas tenu compte des outils grammaticaux.

Il reste évidemment les techniques de comptage automatique. Au CREDOC même, L. LEBART<sup>1</sup> a mis au point des programmes efficaces de ce point de vue. Au CEA, A. ANDREEVSKI en manie d'autres, plus conditionnés par des principes grammaticaux<sup>2</sup>. Mais toutes ces techniques conservent un défaut gênant pour l'analyste. En français, les mots les plus utilisés sont les outils grammaticaux. Ce sont, naturellement, eux qui ressortent dans les analyses et ils obscurcissent les données, sans pour autant être explicatifs en eux-mêmes. les regroupements ultérieurs sont donc tout aussi indispensables.

Ceci ne veut pas dire que le codage manuel préalable soit préférable. Il est simplement utilisable plus directement. L'opération lourde précède le traitement, elle ne le suit pas, enfin elle est conçue et réalisée par l'utilisateur. Apparemment, les coûts de réalisation semblent similaires. Il serait intéressant, sur des corpus particuliers, de comparer les résultats d'analyses élaborés selon ces deux méthodes. A ce titre, les entretiens, les lettres d'enquêtés, comme les phrases relevées dans les questionnaires pourraient servir de banc d'essai. Mais ces travaux projetés ne peuvent donner lieu ici à développement, aussi indiquons-nous maintenant les conditions de réalisation et les résultats de cette première analyse.

Au terme du recensement, près d'un mot sur quatre a été codé. Cette proportion n'est pas négligeable car on rappelle que le corpus total (environ 100 000 mots) comporte les outils grammaticaux, qui, à quelques exceptions près, ont été laissés hors comptage.

---

<sup>1</sup> *Articles à venir - Cahiers de l'Analyse de données - Dunod, Consommation, CREDOC*

<sup>2</sup> *ANDREEVSKI (A.) - Analyse automatique du discours. - Paris, Dunod, 1973*

Ces mots ont été relevés au fil de la lecture des entetiens intégralement retranscrits, et sont codés selon le moment où ils ont été prononcés. Ces instants sont repérés en fonction des relances qui ont rythmé l'entretien. On parvient ainsi à restituer l'environnement thématique des unités codées. Cette procédure repose sur l'hypothèse linguistique selon laquelle le mot prend sens dans son contexte, alors qu'en lui-même, il n'est pas interprétable<sup>1</sup>.

Une fois les mots relevés, et leur fréquence établie selon les périodes de l'entretien, on a utilisé les programmes d'analyse de données conçus au Laboratoire du Professeur BENZECRI.

Pour des raisons matérielles, seuls les premiers résultats sont fournis. Ces analyses seront poursuivies ultérieurement.

Le tableau analysé est un classique tableau croisé I x J pour lequel l'ensemble I représente les mots, l'ensemble J, les entretiens. A l'intersection de la ligne i et de la colonne j, on relève les fréquences d'énonciation du mot i dans l'entretien j.

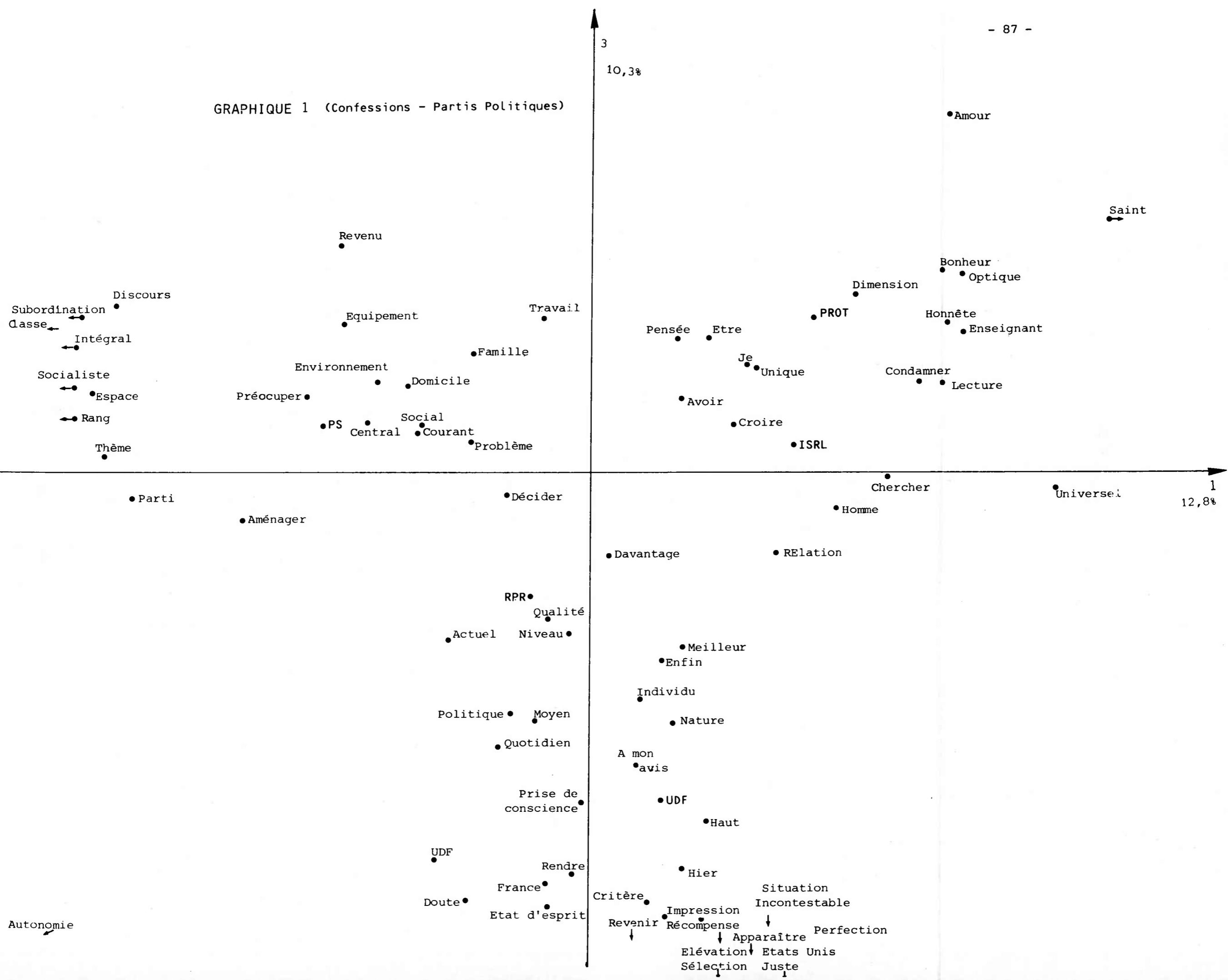
---

<sup>1</sup> Ce pré-supposé linguistique a été exposé par HARRIS\* aux Etats-Unis et LYONS dont les travaux ont été publiés en France\*\*. Il pose, de la même façon que l'analyse de données, le principe de l'équivalence distributionnelle. Ce principe vérifie qu'un mot s'emploie toujours dans un contexte identifiable. Lorsqu'il n'est pas énoncé dans l'environnement attendu, son synonyme le remplace, et ce changement s'explique le plus souvent par la volonté du locuteur de ne pas user d'une langue trop redondante.

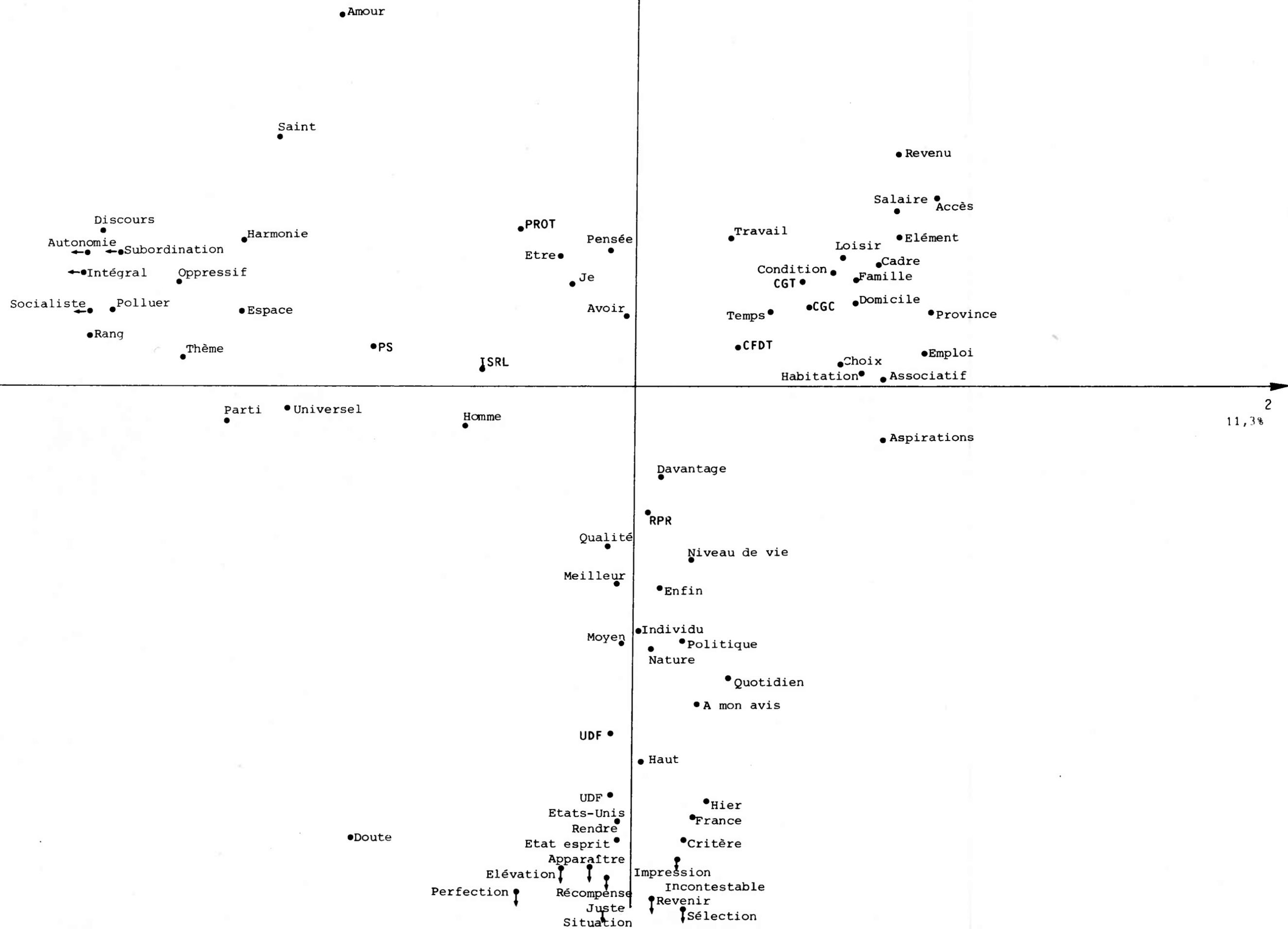
\* HARRIS (S.).- *Methods in Structural Linguistics*.- Chicago, University of Chicago Press, 1961.

\*\* LYONS (J.).- *Linguistique Générale - Introduction à la Linguistique Théorique*.- Paris, Larousse, 1970.

GRAPHIQUE 1 (Confessions - Partis Politiques)



GRAPHIQUE 2 (Syndicats - Partis Politiques)



Les trois premiers facteurs représentent 35% de l'inertier totale<sup>1</sup>. Pour cette analyse, aucune pondération exogène n'a été faite, les unités lexicales sont équivalentes a priori, quelles qu'aient été les fréquences, et elles sont toutes actives. A ce titre, elles participent chacune pour leur poids spécifique à la construction des axes.

Cette analyse porte sur les entretiens considérés dans leur intégralité, c'est-à-dire quatorze, non sur l'ensemble des cent neuf<sup>2</sup> relances<sup>3</sup>. Les mots lisibles sur les graphiques sont les unités lexicales dont la contribution à la construction du facteur est la plus importante. Ce sont donc, pour chaque facteur, les unités les plus significatives, relativement à l'élaboration du facteur.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner des phénomènes un peu massifs provoqués par le seul clivage organisationnel. Il est vraisemblable que l'examen des données en fonction des relances permettra de plus fines observations sur les liens entre les mots prononcés, les moments du discours, et les locuteurs.

. Le premier axe (graphique 1) oppose au PS (Parti Socialiste), deux confessions, protestante et israélite. Ces trois institutions constituent à elles seules 83% de cet axe.

. Le deuxième axe (graphique 2) oppose, toujours au PS trois syndicats, très proches sur ce facteur, la CGC, la CGT et la CFDT.

. Le troisième axe (graphique 1) est quasiment monopolaire, l'UDF l'explique à plus de 65%.

---

<sup>1</sup> Ce serait une erreur d'assimiler sans précaution taux d'inertie et part d'information apportée réellement par les facteurs, surtout pour des données textuelles brutes qui n'ont pas fait l'objet de regroupements. Ceux-ci seront faits après analyse automatique, et pour des travaux qui donneront lieu à publication ultérieure dans les Cahiers de l'Analyse des Données.

<sup>2</sup> Confessions : catholique 10, protestante 6, israélite 7; Grande Loge de France 8; Partis : communiste 9, socialiste 6, RPR 6, UDF 16 ; Syndicats : CFDT 6, CGC 10, CGT 8, CGT-FO 7; associations familiales CSF 4, UNAF 6.

<sup>3</sup> L'étude des données au travers des relances est en cours mais ne peut être publiée dès ce rapport. Certains problèmes techniques ne sont pas résolus.

. Pour situer les idées, on note que le quatrième facteur oppose les organisations familiales (UNAF et CSF) à la CGC et quelque peu au RPR. Enfin le cinquième axe qu'on étudiera ultérieurement avec le troisième facteur oppose le PCF et le RPR (45%) à l'UDF d'une part et à la CGT 33%, de l'autre ; ces deux dernières s'opposant sur le troisième axe<sup>1</sup>.

Avant de poursuivre, il faut noter que toutes les organisations ne jouent pas le même rôle dans la construction des axes. Mieux, certaines paraissent tout à fait inexplicables par ces cinq premiers facteurs, alors que d'autres sont expliqués à 98%. Ceci est la manifestation de ce que le discours de certaines organisations est absolument original. Seuls des travaux ultérieurs permettront d'examiner le type de liens qui existe, si il existe entre ces discours originaux et les premiers, analysés ici.

L'institution dont le discours est le moins expliqué est l'église catholique. L'analyse n'en rend compte que pour 3%. Vient ensuite l'organisation syndicale CGT-FO expliquée à 13,8%. Les autres institutions ont leur discours expliqué entre 20 et 30% pour la CFDT, la Grande Loge de France, et le PCF, entre 30 et 50% pour la CSF, l'UNAF, et la CGT, de 50 à 70% pour le Consistoire Israélite, l'Eglise Réformée de France, le RPR et la CGC, enfin à plus de 98% pour l'UDF et le Parti Socialiste.

a) *L'axe confessionnel/parti politique*

Comme le montre le premier graphique, sur ce premier axe, on relève à droite, et autour des confessions protestante et israélite un vocabulaire du sacré : "relation, croire, homme, pensée, bonheur, unique, dimension", et plus loin sur ce même axe, "saint, sainteté, universel, amour". Ce vocabulaire est celui de la recherche, de la spiritualité, de l'enseignement. Il touche à l'Être. Au contraire, le vocabulaire relevé autour du point, Parti Socialiste, reste dans le registre du concret : "équipement (collectif), domicile (logement, habitat), revenu, (questions) sociales, travail", ou dans le registre plus politique : "discours, courant, subordination, oppression, rang, socialisme (socialiste), aménager".

---

<sup>1</sup> Annexe 2.

b) *L'axe syndicats/parti politique*

Cet axe est lisible sans ambiguïté sur le graphique 2. C'est le deuxième axe, horizontal sur ce graphique. Ici, le vocabulaire des syndicats, celui des revendications, des thèmes syndicaux de préoccupations matérielles, est concentré y compris dans l'espace. Ainsi note-t-on autour de CGT et CGC presque confondus, et près de CFDT : "travail, conditions (matérielles), loisirs, revenu, temps, emploi, (secteur) associatif, salaire".

De l'autre côté de l'axe, les préoccupations mentionnées autour du Parti Socialiste sont plus globales, plus synthétiques peut-être : "espace, harmonie, polluer, pollution, autonomie, entier, intégral, discours, thème".

c) *Un axe particulier : (graphique 1)*

*L'axe de L'UDF*

Il est difficile de qualifier cet axe autrement que par l'organisation qui s'y trouve le mieux décrite. Elle explique 65% de l'axe, l'Eglise Protestante 13% et le RPR 8%. Mais on trouve le RPR et l'UDF du même côté du troisième axe (partie basse du graphique) et l'Eglise Réformée de l'autre côté (partie haute du graphique). Le vocabulaire utilisé par l'UDF et le RPR a deux caractéristiques dominantes. Il insiste sur le qualitatif : "meilleur, mieux, qualité, niveau" (degré), et sur la conception individuelle. Ce deuxième aspect est plus net encore pour l'UDF : "prise de conscience, impression, à mon avis, doute, apparence, critère, perfection (perfectionner, se perfectionner, perfectionnement) sélection". Autour de ces notions, on note encore une sorte de discours de l'évidence et de la pérennité : "situation, incontestable, état d'esprit, hier, revenir".

Ce registre s'oppose au discours spiritualiste de l'être et de l'esprit proche des Protestants. De façon curieuse, lorsqu'on l'examine conjointement au cinquième axe<sup>1</sup>, il apparaît que les organisations politiques PCF et RPR occupent deux positions proches entourées des mots "dégradation, transformation, crise, démocratie, conscience, lutte (attaque), protéger, institution, élu", alors que les Protestants, la CGC et la CGT évoquent "l'oppression, le travail, l'autonomie", et que l'UDF est entourée des termes déjà mentionnés.

---

<sup>1</sup> Graphique 3 (annexe 2)

### 3. Essai de synthèse

Ces deux approches, contraction des entretiens et analyse lexicale, permettent plusieurs remarques. La première concerne le vocable qualité de la vie. A l'évidence, les contractions de texte insistent sur cette notion, non par esprit volontariste, mais parce que les interlocuteurs s'y sont toujours référés. Ainsi le représentant de l'UNAF évoque le lien étroit entre l'habitat et la qualité de la vie ; le représentant de l'Eglise Catholique estime notamment que la qualité de la vie exprime la confiance que l'on a dans l'homme, le représentant de l'Eglise Réformée la présente comme une valeur essentielle ; les responsables syndicaux CFDT insistent sur les implications de cette qualité de la vie... Nous n'allons pas les reprendre tous, mais de fait, l'ensemble de ces interlocuteurs s'appuient sur le thème de la qualité de la vie. Pourtant l'analyse lexicale, du moins dans le premier temps exposé ici ne confère strictement aucun rôle discriminant à cette unité lexicale "qualité de la vie". C'est une preuve convaincante du caractère banalisé du terme ; dans tous les plans de l'analyse il tombe au centre ; il n'est pas significatif dans ses relations avec les autres termes. Mais c'est ainsi, a contrario, la preuve que, sous ce mot, les conceptions s'affrontent. Mot d'apparence neutre, thème support d'un discours, s'il n'émerge pas lui-même, il fait jaillir les autres. A ce seul titre, il est opératoire. C'est ce que nous cherchions dans notre projet initial.

La seconde remarque porte sur l'efficacité, voire la pertinence, de la méthode employée. On peut faire les remarques suivantes : il y a une assez grande diversité dans l'expression et dans le choix de ces thèmes. On note peu de recouvrement dans l'ensemble mais on retrouve, sous une forme ou une autre, dans ces discours, un groupe de notions ou de mots exprimés par la grande majorité des intervenants. Il s'agit du fait que la qualité de la vie touche à des domaines comme ceux du logement, de l'habitat (urbanisme) de la vie au travail, des conditions de travail, des transports, des loisirs, de l'environnement ; les termes "niveau de vie", "bien-être"... reviennent souvent, de même qu'apparaît comme essentielle la possibilité de pouvoir effectuer un choix. Ces termes constituent un vocabulaire de base, qui sert à décrire les thèmes fondamentaux qui décrivent le fond commun de la qualité de la vie. Les exceptions, c'est-à-dire les gens qui n'ont pas tenu ce type de discours, sont essentiellement les représentants du Consistoire, de l'Eglise Réformée et de la Grande Loge de France.

Une deuxième remarque tient au type d'approche employée : certains se situent autour de thèmes comme la gestion, la responsabilité et la prise en charge par les individus eux-mêmes (les mouvements familiaux, la CFDT par exemple), d'autres utilisent un vocabulaire plus revendicatif (lutter, défendre, revendications...). Il s'agit de l'ensemble des mouvements syndicaux. On trouve enfin une approche de type spiritualiste (épanouissement, harmonie, équilibre, conscience, valeur essentielle, dignité, amour) chez les représentants des mouvements religieux, mais aussi à la CGT-FO.

Nous laisserons de côté ce qui est propre à chaque intervenant pour relever les traits communs qui sont les plus immédiatement perceptibles à la lecture de ces discours<sup>1</sup>.

On remarque par exemple que le rôle des associations est évoqué simultanément par le RPR et la CFDT, le problème de l'information par l'UNAF et la CFDT. L'accent est mis sur une nécessaire liberté à l'UNAF, à la CGC, comme à la Grande Loge de France. La décentralisation des décisions, la prise en charge de la gestion des institutions (par exemple des communes) ou du cadre bâti, se retrouve dans les discours de l'UNAF, de la CSF comme dans celui du PCF.

On choisit de ne pas poursuivre l'exégèse thématique pour éviter le piège du pointillisme fréquent lorsqu'on se livre au commentaire de texte, piège d'autant plus dangereux qu'on ne sait pas envisager globalement l'ensemble des propos tenus, en raison même de la diversité des intervenants.

C'est à cette difficulté du commentaire classique que remédie le recours à l'analyse de données. Au terme de celle-ci, on constate que l'analyse lexicale oppose les organisations dans leur terminologie. Mais en sera-t-il de même lorsqu'on étudiera les entretiens en fonction des relances ?

---

<sup>1</sup> On entend ici par lecture la prise de connaissance comparative des entretiens retranscrits et dactylographiés dans leur intégralité.

Ne trouvera-t-on pas alors derrière ces thèmes, une ou plusieurs relations plus profondes, plus déterminantes, montrant cette fois la façon dont ce thème, opératoire nous l'avons vu, est utilisé pour parler, au fond, des conceptions essentielles, au sens fort du terme, des hommes rencontrés. Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question mais elle est stimulante. En effet, si derrière ce vocable se profilent diverses "Weltanschauung" et si les mots des discours les mettent à jour, on peut alors les confronter à cette qualité de la vie qui émerge des matériaux ré-exploités. On est alors en mesure de voir quels sont les profils les plus proches, s'il en existe, et ultérieurement de conjecturer en fonction de ces proximités. Ceci ne peut qu'être esquissé ici, et donnerait aisément lieu à une nouvelle recherche.

La troisième et dernière de nos remarques concerne la fiabilité de notre méthode. La contraction de texte obéit à des règles simples parmi lesquelles on compte le souci d'objectivité. Mais comme toute procédure intellectuelle, elle n'échappe pas à la subjectivité de celui qui contracte, même si elle y tend moins que le résumé traditionnel. Le recensement lexical est par définition objectif puisqu'il s'agit de compter des mots prononcés. La confrontation des interprétations thématiques et lexicales, une fois cette dernière issue de l'analyse des données, est un gage de sécurité. Si il y a déconnexion, entre les thèmes et les principaux facteurs mis en évidence, sans qu'une justification claire puisse en rendre compte, alors les contractions ont essentiellement porté sur les options de celui qui les a réalisées. Il nous semble que nous sommes parvenus à éviter l'obstacle, mais seules les analyses à venir, que nous projetons, pourront nous le confirmer.

- CONCLUSION -

Au terme de ce travail, il convient de faire le point.

Ré-exploiter des enquêtes, était-ce bien justifié ? L'effort entrepris : recensement et examen des hors codes, exploration d'une correspondance originale, recueil et analyse d'entretiens vaut-il d'être renouvelé lorsqu'on est maintenant en mesure d'évaluer la moisson recueillie ?

A ces deux questions, on peut répondre par l'affirmative. Sur quoi se fonde-t-on pour avancer ces réponses ? Tel est le propos de cette conclusion.

Dans un premier temps, on a vérifié l'hypothèse selon laquelle des notations hors codes, ou hors questionnaires existent dans toute enquête, dès lors que l'interrogation ne s'oblige pas à les bannir. Puis on a mis en évidence qu'il s'agit là d'éléments pertinents pour l'appréhension de la qualité de la vie.

Le travail entrepris dans cette direction aboutit à trois conclusions positives :

- Les notations existent<sup>1</sup>, en petit nombre il est vrai, mais toujours significatives par rapport à l'ensemble de l'information collectée dans l'enquête.
- Il est possible de les classer et de les ordonner. Dans cette exploitation, nous avons conservé trois catégories : le renforcement de l'information, sa justification et son auto-explication.

---

<sup>1</sup> Dans le rapport, ces notations ont été répertoriées pour trois enquêtes variées dans leur méthode. On a pu constater en examinant six autres enquêtes, de thème proche, que ces notations étaient toujours présentes.

- Enfin elles apportent un éclairage utile sous deux angles particuliers : D'une part elles nuancent ou plutôt elles aggravent la description donnée de la qualité de la vie appréhendée par ces formes d'enquête. D'autre part, elles sont plutôt relatives à "une" population spécifique, pour laquelle il ne s'agit pas d'une qualité de la vie, en soi, qui pourrait différer selon ceux qui l'évoquent (en fonction de leur catégorie socio-professionnelle, par exemple), mais d'une a-qualité de la vie qui est seule à émerger chez cette sous-catégorie des populations représentatives interrogées. Ce ne sont pas tous les enquêtés, indifféremment, qui ont incité les enquêteurs à "en rajouter" sur un questionnaire. Après un contrôle exhaustif de ces derniers, il apparaît que les seuls individus à s'être manifestés hors des codes sont ceux qui veulent faire part d'un *manque*. Ce *manque* peut être *matériel* (objets, biens, ressources) ou ressortir de la *situation personnelle* de la personne interrogée (situation d'une complexité telle que les normes du questionnement sont inaptes à la saisir).

Or parallèlement ces enquêtés nous semblent être ceux dont les analyses d'enquêtes classiques parlent le moins. Cette difficulté des enquêtés à en rendre compte se perçoit d'autant mieux que les enquêtés en question s'expriment, par delà l'enquête, si l'on peut dire, puisqu'ils refusent les codes imposés. De surcroît la mise au point des résultats ne peut pas les intégrer, quasiment par essence, dans la mesure où par construction, une enquête ne restitue qu'une image de la moyenne. En effet, l'enquête lisse les résultats, au fur et à mesure des phases de réalisation et d'exploitation.

Une question persiste néanmoins concernant la qualité et la valeur de l'information recueillie dans ces conditions. Sans doute des éléments pertinents et originaux sont collationnés, la méthode est donc efficace. Mais ces nouvelles informations ne suffisent pas non plus à rendre totalement compte d'une réalité plus difficile, des conditions particulières de la population située au-dessous du niveau d'enquêtés "moyens" auxquels, en fait, s'adresse le questionnaire<sup>1</sup>. A défaut, elles contribuent à rappeler aux chercheurs que les enquêtes, dont ils expliquent et analysent les résultats, fabriquent une image à contours flous.

---

<sup>1</sup> Remarquons que les plus privilégiés semblent échapper totalement aux enquêtés.

Les notations, hors questionnaires ou hors codes, rappellent en outre que la définition du champ de recherche reste nécessairement arbitraire. Elles aident à en élargir les contours. C'est ce qu'on a pu voir confirmé dans l'exploitation des lettres au moyen desquelles les enquêtés se sont adressés directement à l'organisme enquêteur.

Ces lettres ont permis de mettre en évidence que, lorsque les enquêtés peuvent s'exprimer hors du chemin qu'on leur impose, en les obligeant à répondre à des questions bien ordonnées, selon les critères de ceux qui mettent au point l'enquête, c'est encore de qualité de la vie qu'ils parlent, et plus encore de son a-qualité. Par cette a-qualité, ils évoquent des problèmes que l'enquête abordait peu, ou peut être sous un aspect dans lequel ils ne se sont pas reconnus : le chômage, la justice, l'insuffisance des ressources. Chaque fois que les lettres évoquent ces sujets, leurs auteurs fondent leur argument sur leur vécu immédiat, dont ils font part au moyen de ce courrier.

Dans le deuxième temps de cette démarche, il a paru intéressant de confronter ce qui émergeait du "dit non prévu" des populations interrogées avec le "dit explicite" de porteurs d'opinion, rencontrés es-qualité au titre des courants de pensée, majeurs, et organisés en France.

Cette démarche s'est fondée sur l'hypothèse selon laquelle, s'il existe des thèmes communs, qui constituent le fond du sens courant - idéologique - sur la qualité de la vie, les personnalités rencontrées ne peuvent y échapper, pas plus que les enquêtés.

L'analyse des entretiens n'est pas achevée. D'autres exploitations sont en cours qui donneront lieu ultérieurement à publication. On n'a donc pas pu mener la comparaison jusqu'à son terme. Mais au niveau d'observation où on peut se situer, ici encore, on pense que ce type de démarche n'est pas inutile. Notons par exemple que quels que soient les hommes rencontrés<sup>1</sup>, tous avaient à "dire" sur le thème de la qualité de la vie ; et ceci toujours, leur a servi à expliquer, justifier, rendre compte des idées qui fondent leur mouvement. Tous se sont "reconnus" sans jamais s'y opposer. L'évocation du propos même a fait fonction de catalyseur à l'exposé du sous-jacent, du fond de leurs pensées et objectifs.

---

<sup>1</sup> Aucune organisation n'a désigné de femmes.

Mais à l'inverse du contenu des deux précédents corpus, celui-ci est plus positif que négatif. Sans doute, peut-on se l'expliquer par le fait que les personnalités rencontrées l'ont été au titre de leur engagement. Par celui-ci, elles se savent intervenir sur le cours de événements. La position des enquêtés est évidemment différente puisque, des enquêtes, ils sont l'objet. D'où l'issue temporaire que nous souhaiterions dégager : dans les enquêtes, comme dans toutes les formes de propos recueillis, on s'expose moins à perdre de l'information lorsqu'on s'astreint à l'examen fastidieux mais nécessaire de tout ce que les individus ont transmis, même s'ils n'ont pas su, voire pu ou voulu le transmettre selon nos normes. On peut penser que cette méthode sera d'autant plus efficace qu'on aura su laisser aux enquêtés un moyen de briser la norme<sup>1</sup> ou de s'en échapper<sup>2</sup>.

Enfin, prenons du recul par rapport aux trois corpus étudiés : on relève leur dénominateur commun. Sans doute s'est-il exprimé de façon différenciée, adéquate à chacun d'eux, mais il est toujours présent. Le thème outil commun à ces trois ensembles, c'est la qualité de la vie, par laquelle le fond de ce qui cherche à s'exprimer, émerge. Encore faut-il pouvoir s'en saisir.

---

<sup>1</sup> *Réservation de place pour noter des hors codes, par exemple.*

<sup>2</sup> *Possibilité de s'adresser directement au maître d'oeuvre de l'enquête, hors l'enquêteur, si l'enquêté le souhaite, par exemple.*

**A N N E X E 1**

- BIBLIOGRAPHIE -

*Cette bibliographie se compose essentiellement d'ouvrages et d'articles récents (parus entre 1976 et 1980) exception faite de quelques titres fondamentaux qui servent encore de référence. Elle s'articule autour de deux thèmes, la qualité de la vie, et les méthodes d'enquêtes.*

QUALITE DE LA VIE

ANDREWS (F.M.), INGLEHART (R.F.).- The Structure of Subjective Well-Being in Nine Western Societies.- Social Indicators Research, 1979, 6, n°1, pp. 73-90.

ANDREWS (F.M.), WITHEY (S.B.).- Social Indicators of Well-Being - Americans' Perceptions of Life Quality.- New-York, London, Plenum Press, 1976.- 455 p.

ANTOINE (S.), NAVARIN (J.).- Les Français et la Qualité de la Vie - Synthèse des sondages effectués durant la période 1970-1977.- Futuribles n°14, Mars-Avril 1978, pp. 145-157.

ATKINSON (T.).- Is Satisfaction a Good Measure of the Perceived Quality of Life ?.- (in "Proceedings of the Social Stat. Section of the Am. Stat. Association", 1977, part 1, pp. 123-132).

BONTINCK (I.).- Dimensions Culturelles de l'Architecture et de l'Urbanisme en Europe.- Revue Internationale des Sciences Sociales, Vol. XXX, 1978, n°3, pp. 592-625.

BORG (I.).- Ein Vergleich Verschiedener Studien zur Lebensqualität -  
(Comparaison de diverses études sur la qualité de la vie).- Zeitschrift für  
Sozial-Psychologie (Frankfurt/Main), 1978, 9, n°2, pp. 152-164.

BULMER (M.), (ed) .- Social Policy Research.- Great Britain - Redwood Burn  
Limited, 1978, 373 p. voir en particulier :

Sir MOSER (C.).- Social Indicators, Systems, Methods and Problems.-  
pp. 203-214.

BRAND (J.).- The Politics of Social Indicators.- pp. 228-243.

HOPE (K.).- Indicators of the State of Society.- pp. 244-270.

EVERSELEY (D.).- A Question of Numbers.- pp. 271-301.

BUTTEL (F.H.), WILKENING (E.A.), MARTINSON (O.B.).- Ideology and Social  
Indicators of the Quality of Life.- Soc. Indicators Research, 1977, 4, n°3,  
pp. 379-384, bibliogr.

CAMPBELL (A.).- Poor Measurement of the Right Thing.- (in "Proceedings of the  
Social Stat. Section of the Am. Stat. Association"), 1977, part 1, pp. 120-122.

CAMPBELL (A.), CONVERSE (P.E.), RODGERS (N.L.).- The Quality of American Life -  
Perceptions, Evolutions, and Satisfactions.- New-York, Russel Sage Foundation,  
1976.- 553 p.

CHOMBART DE LAUWE (P.H.) (sous la direction de).- Aspirations et Transformations  
Sociales.- Paris, Anthropos, 1970, dans lequel tout particulièrement les  
chapitres :

CHOMBART DE LAUWE (P.H.).- Hypothèses sur la genèse et le rôle des  
aspirations et des besoins.-

JANNE (H.) - (Belgique).- Remarques sur les notions de besoin et  
d'aspiration.-

CHOMBART DE LAUWE (P.H.).- Dynamique des aspirations et changements des  
institutions.-

HEGEDUS (A.), MARKUES (M.) - (Hongrie).- Besoins Différenciés et modèle  
de civilisation.-

MARTINS (L.) - (Brésil).- Aspirations sociales et changement social.-

CHOMBART DE LAUWE (P.H.) et alii.- Transformations de l'Environnement, des Aspirations et des Valeurs.- Paris, Editions du CNRS, 1976, 226 p.

CLEMENTE (F.), SAUER (W.J.).- Life Satisfaction in the United States.- Chapel Hill, N.C., Social Forces, 1976, 54, n°3, pp. 621-631.

COLE (H.), FREEMAN (C.), JAHODA (M.), PAVITT (K.).- Thinking about the Future - A critique of "the limits to growth".- Londres 1973 (pour Sussex University Press), Chatto and Windus, Traduction française par M.H. DULISKY, Paris, SEUIL, 1974, 352 p.

CONSOLO (G.).- L'information sur la Qualité de la Vie : Information Sociale sur le Cadre de Vie.- in LENOIR (R.), PROT (B.).- L'information Economique et Sociale, Annexes vol. II.- Paris, La Doc. Française, 1979.- pp.229-269.

COUIX (A.).- La Rémunération Subjective (Méthode d'Evaluation de la Qualité de Vie au Travail).- Paris, Les Editions d'Organisation, 1977, 189 p.

DAGNAUD (M.).- Le Mythe de la Qualité de la Vie et la Politique Urbaine en France - Enquête sur l'Ideologie Urbaine de l'Elite Technocratique et Politique (1945-1975).- Paris, Mouton, 1978, 327 p.

DEBONNEUIL (M.).- Les Familles Pauvres d'une Ville Moyenne.- Economie et Statistique n°105, Novembre 1978, pp. 25-37.

DURAND (M.), HARFF (Y.).- La Qualité de la Vie, Mouvement Ecologique, Mouvement Ouvrier.- Paris, La Haye, Mouton, 1977, 257 p.

FOURASTIE (J.).- Des loisirs, pour quoi faire ?.- Tournoi, Casterman, 1977, 145 p.

FREEMAN (R.B.).- Job Satisfaction as an Economic Variable.- "A.E.R.", vol. 68, n°2, Mai 1978, pp. 135-141.

GEHRMANN (F.).- "Valid" Empirical Measurement of Quality of Life ?.- Social Indicators Research, 1978, 5, n°1, pp. 73-109.

- GERSON (E.M.).- On "Quality of Life".- American Sociological Review, vol. 41, n°5, octobre 1976, pp. 793-806.
- HALL (J.).- Subjective Measures of Quality of Life in Britain, 1971 to 1975, Some developments and trends.- "Social Trends", n°7, 1976, pp. 47-60.
- HARWOOD (P. de L.).- Quality of Life : Descriptive and Testimonial Conceptualizations.- Social Indicators Research, 1976, 3, n°3-4, pp. 471-496.
- HUTTMAN (J.P.), LINER (J.N.).- Les Indicateurs Economiques et Sociaux et la Qualité de la Vie : définition du problème et satisfactions des besoins.- Travail et Société (Genève), 1978, 3, n°1, pp. 47-65.
- ILLICH (I.).- Toward a History of Needs.- New-York, Pantheon Books, 1978, 143 p.
- INGLEHART (R.).- The Silent Revolution.- Princeton University Press.- 1977, 482 p.
- JOERGES (B.).- Überlegungen zu einer Soziologie der Sachverhältnisse. "Die Macht der Sachen über uns" oder "Die Prinzessin auf der Erbse" (Réflexions sur une sociologie des rapports aux objets. "Le pouvoir des objets sur nous" ou "La Princesse aux Pois".- Leviathan, (R.F.A.), 1979, 7, n°1, pp. 125-137.
- KATZNER (D.W.).- Choice and the Quality of Life.- Beverly Hills, London, (Sage Library of Social Research), 85, Sage Publications, 1979, 251 p.
- KIURANOU (C.).- Notes sur le changement social, l'économie et la qualité de la vie.- Cultures, (Neuchâtel), 1978, 5, n°2, pp. 183-192.
- LEFEVRE (C.).- Qualité de la vie, vie de qualité.- (Centre Interdisciplinaire de Lille - Sciences de l'Homme).- Toulouse, Privat, 1977, 263 p.
- LEVY-LEBOYER (C.).- Etude psychologique du cadre de vie.- Paris, Ed. CNRS, 1977, (Monographies françaises de psychologie, 41), 121 p.

LIU (B.C.).- Economic and Non-Economic Quality of Life. Empirical Indicators and Policy Implications for Large Standard Metropolitan Areas.- (New-York), American Journal of Economics and Sociology, (New-York), 1977, 36, pp. 225-240.

LIU (B.C.).- Variations in Social Quality of Life Indicators in Medium Metropolitan Areas.- (New-York), The American Journal of Economics and Sociology, (New-York), 1978, 37, n°3, pp. 241-260

McKANNEL (A.C.).- Cognition and Affect In Perceptions of Well-Being.- Social Indicators Research, 1978, n°4, vol. 5, pp.389-426.

MASON (R.), FAULKENBERRY (G.D.).- Aspirations, Achievements, and Life Satisfactions.- Social Indicators Research, 1978, 5, n°2, pp.133-150.

MEADOWS (D.H.), MEADOWS (D.L.), RANDERS (J.), BEHRENS (W.W.) III.- The Limits to Growth. A report for the club of Rome's project on the predicament of Mankind.- (New-York), Universe Books, 1972, 205 p.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.- Charte de la Qualité de la Vie.- (Paris), Ministère de la Culture et de l'Environnement, 1978, 16 p.

MOLES (A.A.), ROHNER (E.).- Note sur le concept de qualité de vie (DOL).- s.l., n.d., 8 p.

NICOLAEVA-TERECHKOVA (V.).- La Femme et le Socialisme.- Sciences Sociales, (URSS), 1978, n°2, pp.148-161 et Cahiers Psychologiques, (France), 1978, 21, n°4, pp. 245-268.

NOELLES-NEUMANN (E.).- Allensbacher Jahrbuch der Demoskopie 1977.- Wien, Molden, 1977, 349 p.

PELT (J.M.).- L'Homme re-naturé.- (Paris), Seuil, 1977, 270 p.

PLECK (J.M.), STAINES (G.L.), LANG (L.).- Conflicts between Work and Family Life.- Monthly Labor Review, March 1980, pp. 29-32.

- POPOV (S.I.).- La sociologie bourgeoise en quête d'une nouvelle "qualité de la vie" (en Russe.- "Sociologiceskie Issledovanija", (Moscou), 1977, n°1, pp. 149-159.
- ROZENBLATT (P.).- Emergence et dynamique de la notion de qualité de la vie.- in ROZENBLATT(P.), MACLOUF (P.).- Restructuration de l'appareil productif et consommation.- (Paris), CREDOC, 1977, (Rapport pour le Gresi et le Ministère de l'Industrie).
- RUSS-EFT (D.).- Identifying Components Comprising Neighborhood Quality of Life.- Social Indicators Research, 1979, 6, n°3, pp. 349-372.
- SAPIR (M.), THILL (G.).- Qualité de la Vie, qui la définira, et pour qui....- (Bruxelles), La Revue Nouvelle, Obre 1978.
- SCHEER (L.).- Le concept de qualité de la vie.- (Genève), Travail et Société, 1978, 3, n°1, pp. 66-84.
- SHIN (D.C.), JOHNSON (D.).- Avowed Happiness as an Overall Assesement of the Quality of Life.- Social Indicators Research, 1978, 5, n°4, pp. 475-492.
- STAINES (G.L.), QUINN (R.P.).- American Workers evaluate the Quality of their Jobs.- Monthly Labor Review, Janvier 1979, pp. 3-12.
- STRUMPEL (B.) ed.- Economic Means for Human Needs - Social Indicators of well-being and Discontent.- Ann Arbor, Institute for Social Research, Univ. of Michigan, 1976.
- THUROW (L.C.).- Psychic Income : Useful or Useless ?.- "A.E.R.", vol. 68, n°2, Mai 1978, pp. 142-145.
- TOURAINÉ (A.).- La Société Invisible - Regards 1974-1976.- (Paris), Seuil, 1977, 284 p.

TUNSTALL (D.B.).- Developing Indicators of Environmental Quality : the experience of the council of environmental quality.- Social Indicators Research, 1979, 6, n°3, pp. 301-347.

WILKENING (E.A.), McGRANAHAN (D.).- Correlates of Subjective Well-Being in Northern Wisconsin.- Social Indicators Research, 1978, 5, n°2, pp. 211-234.

WINGO (L.), EVANS (A.), (ed).- Public Economics and the Quality of Life.- Baltimore, (Londres), The Johns Hopkins University Press, 1977.- 327 p.

ZAPF (W.).- Lebensqualität in der Bundesrepublik. Methoden der Messung und erste Ergebnisse (Qualité de la Vie en République Fédérale. Méthodes de mesure et premiers résultats).- Soziale Welt 28, 1977, n°4, pp. 413-423.

ZAPF (W.).- Applied Social Reporting : a Social Indicators System for West German Society.- Social Indicators Research, 1979, 6, n°4, pp. 397-419.

#### ENQUÊTES, SONDAGES, ANALYSE DE CONTENU : METHODE ET CRITIQUE

ARKHIPOFF (O.).- Les difficultés du dialogue entre la théorie et la pratique statistiques.- Journal de la Société Statistique de Paris, 1er trimestre 1980, n°1, pp. 20-29.

BARDIN (L.).- L'analyse de contenu.- (Paris), P.U.F., Le psychologue, 1977, 233 p.

BERTHIER (N. et F.) (Séminaire de).- Le sondage d'opinion.- (Paris), Editions ESF, 1978, 157 p.

COURTIAL (J.).- La communication piégée.- (Paris), Robert Jauze éditeur, 1979, 218 p.

DELOUIS (S.).- De l'importance du dialogue dans les études qualitatives.- Revue Française du Marketing, 1979/1 cahier 76.

DEGENNE (A.), LAGNEAU (J.).- De quelques problèmes de la construction et de l'observation des phénomènes sociaux.- (Paris) Sorbonne, LEMTAS, 1977.

DEVER (G.E.A.).- Social indicators, 1976 : A critique.- Social Indicators Research, 1979, 6, n°2, et particulièrement KERRISS (A.L.) ed.- The US Federal Effort in Social Indicators Development, pp. 153-162.

DUFLOS PRIOT (M.T.).- Etude sociologique de l'apparence individuelle - Interprétation de l'apparence d'autrui et classes sociales.- (Paris), Thèse de 3ème cycle de sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978, 274 p.

GERSTE (J.).- Le langage des socialistes - Au-delà du miroir.- Stanké, Editions Internationales, 1979, 183 p.

GHIGLIONE (R.), MATALON (B.).- Les enquêtes sociologiques - Théorie et pratique.- (Paris), Colin, 1978, 301 p.

GROUPE INTERMINISTERIEL D'EVALUATION A L'ENVIRONNEMENT (Rapport).- Vers une évaluation du cadre de vie.- (Paris), La Documentation Française, 1976, 239 p.

HOUZEL (Y.), LEBART (L.), REYNAUD (P.).- Problèmes de méthode et d'interprétation dans les enquêtes subjectives.- (Paris), CREDOC, 1980, (rapport pour la DGRST).

JAVEAU (C.), LEGROS-BAWIN (B.).- Les sondages en question.- (Bruxelles), Collection Univers des Sciences Humaines, Ed. Boeck, 1977, 95 p.

JAVEAU (C.).- L'enquête par questionnaire - Manuel à l'usage du praticien.- (Paris), les Editions d'Organisations, 1978, 158 p.

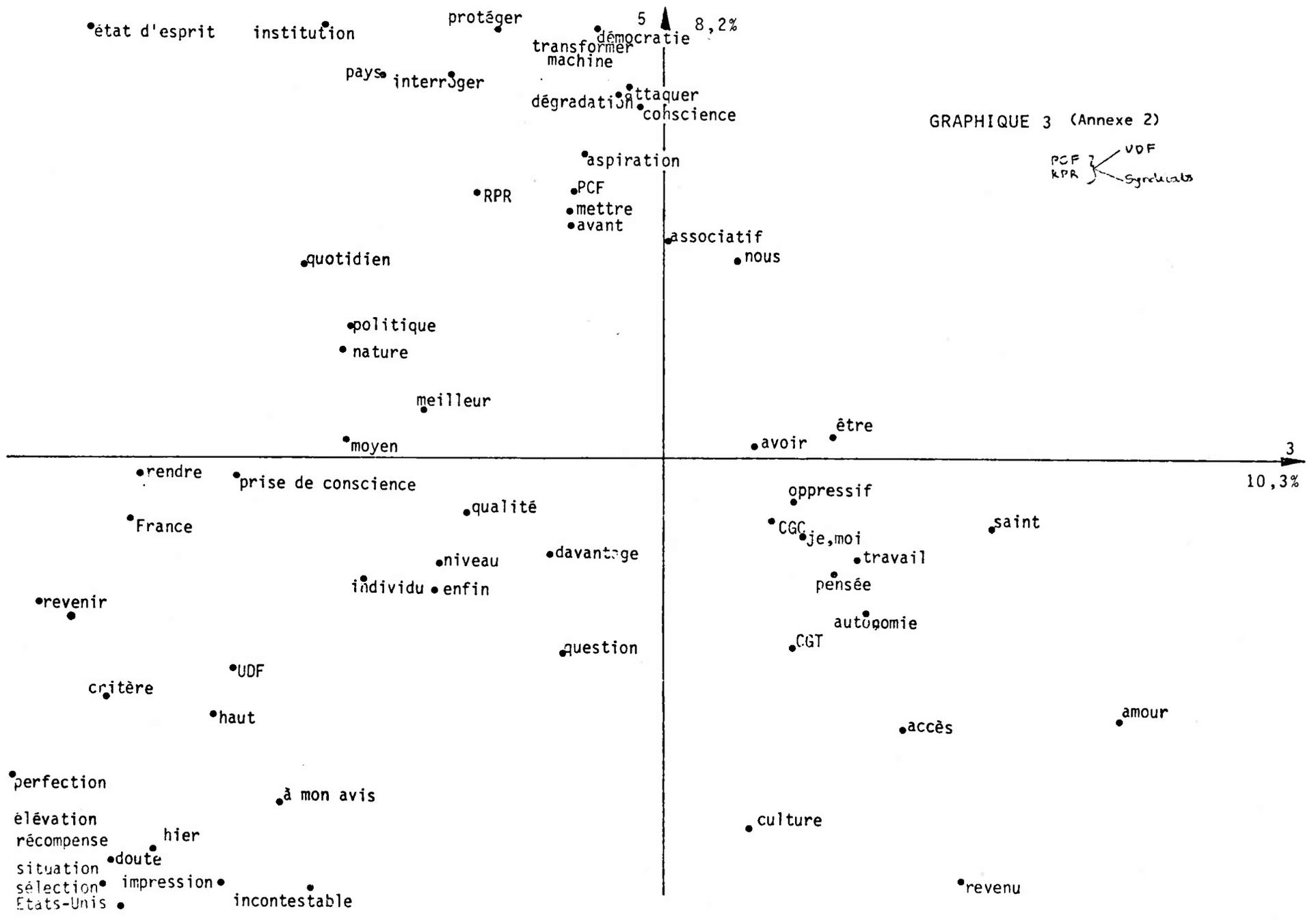
KAPFERER (J.N.).- Les chemins de la persuasion - Le mode d'influence des média et de la publicité sur les comportements.- (Paris), Gauthiers Villars, 1978.

KATZNER (P.W.).- On not Quantifying the non Quantifiable.- Journal of Post Keynesian Economics 1, n°2, Winter 1978-1979, pp.113-128.

- LABBE (D.).- Le discours communiste.- (Paris), Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977, 204 p.
- LAGNEAU (J.).- Une méthode sociologique : Choix des concepts et des indicateurs, généralisation.- (Paris-Sorbonne), 1977.
- LEBART (L.), HOUZEL-van EFFENTERRE (Y.).- Le système d'enquêtes sur les aspirations des Français : une brève présentation.- Consommation, n°1, 1980, pp. 3-25.
- PADIOLEAU (J.G.).- L'analyse secondaire des sondages d'opinion.- (Paris), Société des amis du Centre d'Etudes Sociologiques, 1975, 37 p.
- PADIOLEAU (J.G.), NIMIAGUE (M.).- Indicateurs de changements d'opinion et d'attitude dans les jeunes générations - Analyse secondaire de données d'enquêtes par sondage.- (Paris), CORDES-CNRS, 1970, 223 p.
- PIAULT (C.).- Recherche en analyse de contenu et exploitation à l'aide d'ordinateurs - Enquête psychosociale.- (Paris), CNRS, 1960.
- RIVIERE (C.).- L'analyse dynamique en sociologie.- (Paris), PUF, 1978, 208 p.
- SCHUMAN (H.), PRESSER (S.).- The Open and Closed Question.- American Sociological Review, 1979, Vol. 44, Octobre, pp. 692-712.
- SELTIZ (C.), WRIGHTSMAN (L.S.), COOK (S.W.).- Les méthodes de recherche en sciences sociales traduit, (traduit par D. BELANGER).- (Montréal), Editions HRW, 1977, 607 p.

A N N E X E 2

GRAPHIQUE 3 (Annexe 2)



U. S. J. 1947

